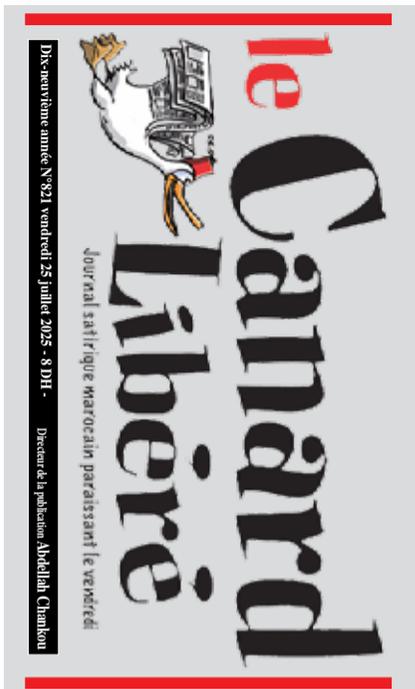


Numéro double



Multiplication des noyades

Attention danger et voici pourquoi !

P7

Affaire Escobar du Sahara

Un témoin dans le collimateur

P10



Abdelouahed Chaouki, conseiller PAM à la deuxième Chambre.

Justice

Une victime de Sghir Babour menace...



Hamza Tarib.

P3

Des personnalités politiques ciblées par des cybercriminels

QUI SE CACHE DERRIÈRE JABAROOT DZ ?

P8

Festival Timizar de Tiznit

Les paradoxes d'un événement

P57

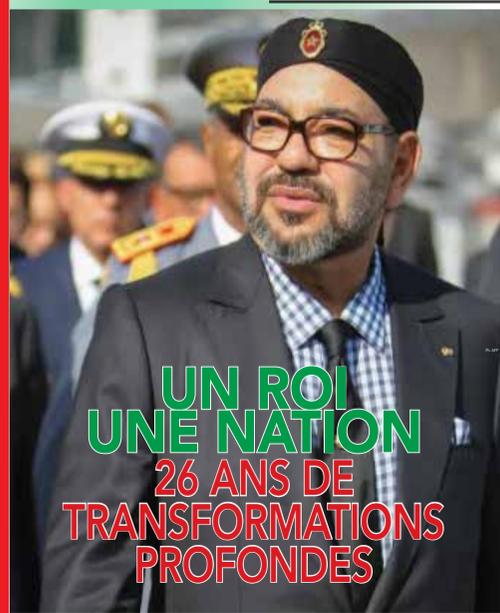
L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Ouahbi



" J'assume mon impôt-pularité "

P58



UN ROI UNE NATION
26 ANS DE TRANSFORMATIONS PROFONDES



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Exproprier mais en communiquant...

La CAN 2025 et le Mondial 2030 ont transformé le Maroc en chantier à ciel ouvert dans une dynamique sans précédent, au grand bonheur des opérateurs du BTP. Ponts, trémies, routes, voies ferrées, stades... Le tout sur fond des projets de requalification urbaine dans certaines grandes villes abritant les compétitions. Il va sans dire que pour construire ou reconstruire, la démolition de l'existant est inévitable. D'où la nécessité de recourir à l'expropriation pour utilité publique (EUP), une prérogative régaliennne encadrée par un bouclier juridique qui protège contre les abus et l'arbitraire. Objectif : faire respecter le droit de propriété, un principe gravé dans le marbre de la constitution, en vue de garantir un équilibre entre intérêt général et droits individuels.

Mais dans la pratique, il arrive souvent que la procédure accouche de certaines dérives, à l'image de celles qui ont éclaté au grand jour à l'occasion d'opérations spectaculaires menées, notamment à Casablanca et Rabat. Des dérives pouvant dégager les relents d'abus de pouvoir qui vont de la sous-évaluation systématique des biens expropriés, le recours excessif aux procédures d'urgence avant l'accomplissement des formalités légales, ou le flou entourant l'intérêt général et les intérêts particuliers... Les expropriations contestables, non conformes aux règles de l'État de droit, ne sont pas l'apanage du Maroc. L'EUP est un problème juridique universel complexe qui touche, y compris les nations développées aux traditions démocratiques ancrées. Or, ces expropriations sujettes à caution ne sont pas généralement le

fruit d'une démarche délibérée. Elles sont très souvent dictées par l'urgence des travaux d'intérêt général à effectuer qui exigent de prendre possession du bien plus rapidement qu'en procédure ordinaire qui peut parfois s'enliser dans la lenteur des processus judiciaires et des expertises et contre-expertises... Face à cette situation d'urgence, force est de constater que la communication, facteur déterminant pour expliquer en toute transparence les enjeux de l'opération d'expropriation aux propriétaires tout en les rassurant, est absente du processus national des EUP. Ce qui est regrettable et préjudiciable à l'image du Maroc et à sa perception en interne et à l'international...

A cet effet, la séquence qui domine et fait le tour des réseaux sociaux montre les représentants des autorités locales débarquant sur les lieux avec les pelleteuses et entrant en litige avec les expropriés qui s'opposent de toutes leurs forces à leur entreprise de démolition.

Cette conflictualité renforce le sentiment chez le citoyen que l'État de droit est piétiné, que les droits fondamentaux ne sont pas respectés et que l'administration fait peu de cas de la loi. C'est pour cela que les Wilaya, en première ligne sur les opérations d'expropriation et de démolition ainsi que de libération du domaine public, gagneraient à sortir de leur mutisme en accompagnant leurs actions par un travail de communication active auprès des concernés et du grand public. Communiquer, convaincre, faire adhérer et promouvoir le dialogue entre les institutions et les citoyens. Un chantier essentiel pour le fonctionnement d'une société démocratique qui reste à bâtir... ▀

**Communiquer,
convaincre,
faire adhérer et
promouvoir le
dialogue entre les
institutions et les
citoyens.**



Côté **BASSE-COUR**



Justice

Une victime de Sghir Babour menace...



Hamza Tarib.

Dans ses turpitudes d'escroc dangereux, Sghir Babour a entraîné la chute d'un certain nombre de personnes parmi lesquelles figure l'ex-directeur délégué de BMCE Bank of Africa (BOA) Mfadel El Halaissi qui en a pris pour 6 ans pour corruption et détournement de fonds. Autre victime des agissements illicites de Babour condamné, lui, à 4 ans et 6 mois de prison, son beau-frère, Hamza Tarib, 41 ans. Celui-ci a quitté la prison de Oukacha, à Casablanca le 9 juil-

let 2025 après avoir été écopé d'une peine d'emprisonnement de 4 ans pour escroquerie. Il n'était censé être libéré que 7 mois plus tard mais il a bénéficié d'une grâce royale qui lui a permis de ne pas purger la totalité de sa peine. « La grâce royale a pour moi valeur de Wissam et de justice pour tous ceux qui comme moi ont péché par excès de bonne foi et de confiance », a-t-il expliqué. Hamza Tarib, qui a été désigné pour animer à Oukacha une session de formation au profit des détenus, fait partie des victimes de l'ex-député UC. Ce dernier a profité de sa confiance presque aveugle pour lui coller plein de choses sur le dos en l'impliquant, à son insu, dans des dossiers frauduleux. Mais Hamza Tarib dit connaître parfaitement les ressorts du mode opératoire de Babour et l'identité de ses complices qui tirent les ficelles dans l'ombre. Hamza Tarib, qui clame son innocence, affirme détenir des preuves compromettantes sur le réseau qui protège Sghir Babour. « Ils m'ont fait beaucoup de mal en recourant à la falsification et ils doivent payer pour ce qu'ils ont fait », lâche-t-il sur un ton déterminé. Des révélations explosives en perspective ?

féminine 2025

Les Lionnes de l'Atlas laissent filer le sacre...

Les Lionnes de l'Atlas ne remporteront pas leur première coupe d'Afrique des nations (CAN) comme ce fut le cas pour leurs congénères en 1976. L'équipe nationale a trébuché en finale de cette CAN féminine samedi 26 juillet 2025 à Rabat face au Nigeria sur un score de 3-2. Amère et cruelle défaite surtout que les coéquipières de Cheb-



Une défaite au goût amer à laquelle l'arbitrage a contribué.

bak, plus offensives et efficaces, menaient au score à la mi-temps (2-0). Alors que les deux équipes étaient à égalité (2-2), le match bascule sur un penalty sifflé en faveur du Maroc pour une main flagrante, avant d'être curieusement annulé par la VAR. Les images de la séquence du penalty étaient pourtant limpides. L'arbitre namibienne aurait du assumer sa décision juste mais elle ne l'a pas fait. Colère et incompréhension ! Deux minutes plus tard, les Nigériennes, plus opportunistes et coriaces, marquent un troisième but, scellant le sort d'une finale que les Lionnes de l'Atlas auraient pu gagner haut la main. Mais la condition physique -les joueuses ont montré des signes de fatigue en seconde m-temps- en a décidé autrement. Dans le camp marocain, on crie au scandale, sur le mode de « on nous a volé le sacre chez nous ! ». Le sacre africain 2025 est allé à l'équipe nigérienne qui était, il faut le reconnaître, bien en jambes. ▶

Le ministère du Transport et de la Logistique était-il la propriété de Kayyouch ?

Un ministre au Maroc a toute latitude de persécuter un responsable nommé par Dahir parce qu'il refuse de rentrer dans ses combines ! Le directeur général de l'aviation civile Tarik Talibi ne cesse de l'apprendre à ses dépens à cause des oukases du ministre istiqlalien du Transport et de la Logistique Abdessamad Kayyouch. En guise de vengeance, celui-ci lui a envoyé en l'espace de quelques semaines pas moins de 7 fois une mission d'inspection du ministère pour lui chercher des poux dans la tête ! Un record qui mérite de figurer dans le Guinness. M. Talibi s'est fait déposséder de toutes ses prérogatives, y compris, le courrier, qui fait partie de ses attributions administratives. Malgré cet acharnement anti-professionnel, il se rend tous les jours à son bureau où, marginalisé et frustré, il ne traite plus aucun dossier. Un ministre a-t-il le droit de prendre en otage une direction aussi stratégique en mettant à l'écart son chef sur la base d'arguments douteux ? Cette affaire montre clairement la nécessité impérieuse de sortir la direction de l'aviation civile des petits calculs partisans et de la transformer en agence gérée par des technocrates en toute indépendance par rapport aux partis. Une telle configuration, qui pourrait s'appliquer à bien des directions centrales et même à certains ministères, est de nature à contribuer à l'efficacité gouvernementale aujourd'hui très affaiblie par les nominations partisans et les certaines ministres, souvent erreurs de casting, qui se comportent comme si le ministère était leur propriété. ▶



Abdessamad Kayyouch, ministre istiqlalien du Transport et de la Logistique



Côté **BASSE-COUR**



Beurgois
GENTLEMAN

Les milliardaires haineux ne se cachent plus... (4/6)

Ni diplôme, ni attestation de réussite...

De nombreux étudiants qui décrochent leur licence dans certaines universités du pays sont confrontés chaque année à un problème récurrent qui leur fait rater bien des concours d'accès à des fonctions dans l'administration. En cause, l'impossibilité d'obtenir leur diplôme ou à tout le moins l'attestation de réussite qui fait partie des conditions que les candidats doivent produire dans leur dossier. En raison de cette situation pénalisante, un licencié en droit de l'université de Cadi Ayyad de Marrakech n'a pas pu passer le concours d'accès à un établissement public qui a fixé le dernier dépôt des candidatures au 21 juillet 2025. Il faut attendre les résultats des examens de session de rattrapage organisés en juillet pour pouvoir obtenir le diplôme, lui ont répondu les responsables de l'université! Bonjour l'attente interminable! ▶

Au cœur d'une vive controverse, le spectacle historique "Murmures de la cité", présenté cet été à Moulins, dans le département 03 de l'Allier, région très chère à mon cœur et à celui de la kramissa à son père, est accusé de véhiculer une lecture idéologique de l'Histoire et surtout de bénéficier de financements controversés du milliardaire Stérin, fervent soutien du parti lepéniste de Ben Bouha. Trois jours de représentation, 300 figurants, 2100 spectateurs et une grosse polémique... Le grand spectacle "Murmures dans la cité" se présente comme une fresque historique de la France, de Vercingétorix à la Seconde Guerre mondiale, en passant par Napoléon. Mais depuis des mois, des voix s'élèvent pour dénoncer une revisite idéologique de l'histoire française et surtout des subventions controversées. Un collectif d'une centaine de scientifiques, d'archéologues, d'historiens, d'agents du patrimoine et de musées, d'enseignants aux couleurs politiques variées, soucieux de la véracité historique garantie par la compétence scientifique et attaché à une éducation populaire exigeante et partagée a publié une lettre ouverte sur Internet : archeologieauvergne.wordpress.com. Yannick Monnet, un député de l'Allier ainsi que des élus de gauche et des syndicalistes demandent le retrait des subventions attribuées par les collectivités. Pour eux, il n'est pas possible que la Ville, l'Agglomération de Moulins ou le Département de l'Allier participent au financement de ce spectacle, en même temps que Stérin, qui défend des valeurs ultra-conservatrices. Stérin aide le parti lepéniste de Bent Bouha et les droites extrêmes, libérales et conservatrices à conquérir le pouvoir et faire un raz-de-marée à l'occasion des prochaines élections municipales de 2026. Pour l'opposition municipale socialiste: « Les Murmures de la Cité semble s'inscrire dans une stratégie d'implantation d'idées radicales et identitaires en milieu rural ». Pour eux, Stérin « revendique une vision

identitaire, communautariste et ultraconservatrice, en rupture totale avec les valeurs républicaines », assure-t-elle dans un communiqué. Ils estiment qu'il n'est pas possible d'employer le terme historique pour ce spectacle, puisqu'il s'agit d'une vision orientée de l'histoire de la région bourbonnaise. Un peu à l'image du Puy-du-Fou, référence des organisateurs des "Murmures de la Cité", il s'agit d'un spectacle grandiose

mais avec certains biais historiques qui gênent les scientifiques. Pas question pour les opposants d'interdire le spectacle, mais pas question non plus que les collectivités participent à son financement. Certains bénévoles ont d'ailleurs préféré quitter l'aventure. Stérin aide les droites extrêmes, libérales et conservatrices à conquérir le pouvoir. Pour cela, il met sa fortune au service de ses idées. Y compris en formant de futurs maires. Dans sa tentative d'acheter des médias, jusqu'ici infructueuse, Stérin n'a pas dit son dernier mot : « Valeurs actuelles, c'est un sujet que je regarde. Je serais ravi de faire quelque chose et peut-être de racheter le journal. » Il se rêve toujours en patron de presse, après son échec cuisant avec



Depuis des mois, des voix s'élèvent pour dénoncer une revisite idéologique de l'histoire française.

le magazine Marianne en 2024, et le refus de l'arrivée de son bras droit Alban du Rostu au sein du groupe Bayard, finalement bloquée par la mobilisation des salariés. Aujourd'hui, Stérin finance Néo, le site des territoires et le mensuel d'extrême droite « l'Incorrect », mais ce n'est pas assez pour lui. Il lorgne toujours sur le très droitier hebdomadaire « Valeurs actuelles ». « Stérin a besoin d'une marque médiatique, mais il échoue là où Vincent Bolloré a réussi. La force de Bolloré, c'est qu'on ne l'entend pas. Pour l'instant, Stérin est trop visible pour être efficace », analyse Alexis Lévrier, historien des médias. ▶ (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com

Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Automobile Stellantis en forme à Kénitra, batteries à plat côté résultats !



Aziz Akhannouch lors de l'inauguration de l'extension de l'usine.

Le constructeur automobile Stellantis a inauguré mercredi 16 juillet l'extension de son usine de Kénitra, lors d'une cérémonie qui a fait déplacer une délégation de 5 ministres conduite par le chef du gouvernement Aziz Akhannouch. Ouvert en 2019, le site envisage plus que doubler le nombre de véhicules qui y est fabriqué, pour passer d'environ 200.000 par an actuellement à 535.000, micro-mobilité comprise, explique l'opérateur issu de la fusion entre PSA (France) et Fiat (Italie) Chrysler (Etats-Unis). Montant de l'investissement: 1,2 milliard d'euros. Quelques jours plus tard, le lun-

di 21 juillet exactement, Stellantis annonce une perte de 2,3 milliards d'euros au premier semestre 2025 ! Les marchés s'attendaient visiblement à cette perte colossale, faisant dévisser l'action du groupe de 38% à la bourse de Paris depuis le début de l'année. Ce déficit est justifié par les droits de douane imposés par l'administration Trump sur le secteur automobile et une baisse significative du volume des ventes. Une contre-performance qui touche une bonne partie des constructeurs automobiles qui ont massivement investi dans les modèles électriques. Gare aux batteries à plat! ▶



Boudali



Côté **BASSE-COUR**



Renouveau aéroportuaire

L'ONDA décroche le jackpot



Le gouvernement ne lésine pas sur les moyens pour hisser les aéroports du pays aux standards internationaux.

Un protocole d'accord ambitieux a été signé, jeudi 24 juillet 2025, à Rabat, entre le gouvernement et l'Office national des Aéroports (ONDA), portant sur la période 2025-2030, pour un investissement global de 38 milliards de dirhams. Signé sous la présidence du chef du gouvernement Aziz Akhannouch

par le ministre du Budget Fouzi Lekjaa, son collègue au Transport Abdessamad Kayyouch, la ministre du Tourisme Fatim-Zahra Ammor, le directeur général de l'ONDA Adil El Fakir et le patron de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État Abdellatif Zaghoun, ce programme d'investissement vise à doter le Maroc d'une nouvelle génération d'aérogares en prévision de la Coupe du monde 2030. Dans le détail, le contrat comprend le développement de la capacité d'accueil des Aéroports de Marrakech, Agadir, Tanger et Fès et la construction d'un nouveau terminal HUB et d'une nouvelle piste à l'Aéroport Casablanca Mohammed V, pour une enveloppe de 25 milliards de dirhams, indique un communiqué de la primature, tandis que que 13 milliards de dirhams seront alloués à la maintenance, à la modernisation et à l'acquisition foncière.

Avec un budget aussi colossal, LONDA s'engage à incarner une nouvelle génération de service public, tournée vers l'excellence, l'innovation et la qualité de service. Un engagement fort en ligne avec la stratégie de développement, baptisée «Aéroports 2030» dont le directeur général de l'office M. El Fakir a dévoilé les grandes lignes mardi 18 février à Casablanca.

Il s'agit d'un programme de développement et de modernisation des aéroports du pays dans la perspective de la Coupe du monde 2030, un événement planétaire qui va induire une augmentation considérable du trafic passagers. Le défi est d'accompagner les ambitions du Royaume en matière de tourisme et le plan de développement de la RAM qui prévoit de porter sa flotte d'avions à plus de 100 appareils dès 2030 et à 200 appareils à l'horizon 2037. ▶

Telecommunications

La 5G arrive enfin au Maroc...



Avec cette nouvelle technologie, le royaume entre dans l'ère des connexions ultra-rapides.

Lors d'un conseil d'administration de l'Agence nationale de régulation des télécommunications (ANRT), présidé par le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch, le Maroc a officiellement lancé sa stratégie de déploiement de la technologie 5G. Cette réunion a permis d'examiner la situation actuelle du secteur et de définir les prochaines étapes de la stratégie « Maroc Digital 2030 », axée sur l'inclusion numérique et le développement technologique du Royaume. Parmi les principales mesures annoncées à cette occasion figure un recensement des zones non couvertes, en vue d'un programme de couverture ciblé. La 5G jouera un rôle central dans ce plan ambitieux. D'ici fin 2025, plusieurs villes seront connectées à cette nouvelle technologie, avec pour objectif de couvrir 85 % de la population d'ici 2030. Un investissement global de 80 milliards de dirhams sera mobilisé pour soutenir cette transition, incluant l'extension du haut dé-

bit, le renforcement des infrastructures en fibre optique, et la modernisation du Plan national des fréquences (PNF). Vendredi 25 juillet 2025, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a annoncé l'attribution des licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux 5G aux trois principaux opérateurs du Royaume, à savoir Itissalat Al-Maghrib (Maroc Télécom), Médi Télécom (Orange) et Wana Corporate (Inwi). Le montant total des licences, indique le communiqué, s'élève à 2,1 milliards de DH toutes taxes comprises (TTC, selon le partage suivant : Maroc Télécom a mis sur la table 900 millions de DH pour une bande de fréquence de 120 MHz, tandis que Orange Maroc et Inwi ont chacun obtenu une bande de 70 MHz pour 600 millions de DH. A l'horizon 2035, près de 80 milliards de DH seront investis pour couvrir de larges territoires et propulser le pays dans l'ère du très haut débit mobile. ▶

Dans les kiosques demandez

Almanach Boursier

ENTRETIEN
TARIK SENHAJI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BOURSE
LE MARCHÉ EST PORTEUR DES INVESTISSEURS AU RENDEZ-VOUS

RENCONTRE **MOHAMED AMINE MAAMRI** DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COG CAPITAL BOURSE
LES SOCIÉTÉS DE BOURSE ACTEURS-CLÉS DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

CRÉATION DE VALEUR BOURSIÈRE
LE CLASSEMENT 2024 DES SOCIÉTÉS À PLUS FORTE MVA

Almanach **MAROC**
LE GUIDE DES DÉCIDEURS **Boursier**

Nouvelle parution

2024

Bourse de Casablanca



Le Maigret du CANARD



Le ministre Ryad Mezzour à l'Université Internationale Averroès « Faites-nous confiance et tout ira bien »

SEDDIK MOUAFFAK

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour a animé jeudi 17 janvier 2025, à l'Université Internationale Averroès de Casablanca une conférence sur les « Métiers d'avenir et opportunités d'investissement face aux nouvelles stratégies industrielles et commerciales ».

Devant un parterre de dirigeants de l'institution, universitaires, experts et étudiants, le ministre istiglalien a assuré que le Maroc occupe une place de choix dans les chaînes de valeur internationales. Capitalisant sur son avantage décisif qu'est l'abondance d'énergies renouvelables à faible coût, le Royaume, dit-il, est « en position unique d'assurer une offre énergétique décarbonée, capable de satisfaire largement ses besoins nationaux, tout en renforçant son attractivité pour les investisseurs internationaux ». Mettant en avant les fondements de l'attractivité industrielle nationale, à savoir une stabilité politique, financière et fiscale, durablement établie, il a abordé un sujet plus crucial : la qualité des ressources humaines. Certes, plus que tout autre avantage comparatif, c'est le faible coût de sa main-d'œuvre qui a fait de notre pays une destination recherchée par les investisseurs étrangers, aussi bien dans le secteur automobile que dans l'industrie pharmaceutique et l'aéronautique. Les records à l'export enregistrés récemment par le Maroc, notamment dans la filière automobile, doivent plus à des grands groupes automobiles comme Renault Tanger-Med ou Stellantis (Kénitra). Quoiqu'en dise M. Mezzour, le différentiel de coût de la main-d'œuvre (qui peut aller de 1 à 4 dans certains



Le ministre confiant sur l'avenir de l'industrialisation du Maroc.

cas), demeure, avec l'emplacement stratégique du Royaume, un facteur non négligeable dans l'attractivité industrielle du pays. Certes, tout le monde serait d'accord pour saluer, comme l'a si bien dit, Rachid Chakib, directeur des Affaires Académiques, de la Recherche et de l'Innovation à l'UI Averroès, « les grandes orientations prises par le Royaume depuis le Plan d'Accélération Industrielle jusqu'aux politiques de l'industrialisation verte et de développement des EnR ».

Reste que « la rapidité des transformations technologiques, et à leur tête l'intelligence artificielle (IA), soulève des interrogations légitimes sur la place de l'humain dans l'industrie de demain ». Notre ministre de l'Industrie et du Commerce reste, néanmoins, optimiste quant à l'avenir de notre système économique et industriel, évoquant au passage les efforts déployés par le gouvernement, dans « la reconfiguration d'une offre de formation mieux adaptée aux nouveaux besoins industriels », un pas de plus dans l'accompagnement des stratégies industrielles, selon le ministre. C'est à ce titre que s'impose plus que jamais un partenariat étroit entre le monde académique et le tissu industriel afin d'anticiper les mutations et de répondre efficacement aux besoins d'une économie nationale souveraine. Or, pour atteindre cet objectif, du reste légitime, il serait essentiel d'édifier une économie basée sur un système industriel réellement indépendant et autonome plutôt que de miser sur une politique d'insertion dans les chaînes de sous-traitance internationale.

Au cours de sa conférence à l'UI Averroès dont le président est le Pr Rachid M'Rabet, le ministre Mezzour n'a pas manqué d'exprimer son regret quant aux critiques de certains observateurs qui dégalent un manque de confiance dans le dynamisme économique et industriel du Maroc. « Faites-nous confiance et tout ira bien », lâche-t-il. ▀

مجموعة العمران **Groupe al omrane**

DU 10 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2025

UN ÉTÉ D'OPPORTUNITÉS POUR INVESTIR OU ACQUÉRIR UN LOGEMENT AU MAROC



TOUS NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES SUR NOTRE PLATEFORME

**PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES PARTOUT AU MAROC
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIAL POUR LES MAROCAINS DU MONDE**



Scannez-moi!



Le Maigret du CANARD



LAILA LAMRANI

Le nombre de noyades a explosé au Maroc de manière inhabituelle lors de cette saison estivale. Depuis le début de la saison estivale, en mai 2025, quelque 9.413 personnes en difficulté ont été recensées dans les différentes plages du pays, selon des données officielles de la direction de la Protection civile. Parmi elles, 9.365 ont pu être sauvées alors que 31 baigneurs ont perdu la vie et 17 autres sont toujours portés disparus. Les drames se sont produits notamment dans les plages du Maroc Atlantique, notamment à Casablanca, Agadir et El Jadida. Plus de 70 cas de noyade ont été enregistrés sur les plages d'Agadir entre avril et mai 2025. Cette hécatombe s'explique par les épisodes de canicule de ces dernières semaines qui ont provoqué une affluence massive vers les sites de baignade. Mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte comme les baignades imprudentes, l'ignorance des drapeaux noirs et les appels à la prudence et la recherche de fraîcheur dans des lieux parfois inadaptés. L'autre raison des noyades est à chercher dans les baïnes, un phénomène marin très connu en France mais complètement ignoré au Maroc et pourtant omniprésent dans les plages de la côte atlantique... Les autorités (protection civile et communes) n'ont jamais communiqué sur ce danger qui menace les estivants ni alerté la population sur le meilleur de s'en prémunir...

Une baïne est une bassine, un espèce de trou dans le sable formé le long de la plage sur une largeur très variable. Ce peut être des cuvettes ou des flaques dans lesquelles les enfants aiment patauger (car l'eau stagne et peut y être plus chaude) tandis que certaines peuvent faire des dizaines ou des centaines de mètres de longueur, voire plusieurs kilomètres. Les baïnes sont souvent trompeuses, pouvant sembler inoffensives pour la majorité des baigneurs en raison de leur apparence calme. Or, c'est sous l'eau que le processus commence... Pendant la marée basse, la cuvette est pratiquement vide, les baigneurs et plus particulièrement les enfants peuvent



Multiplication des noyades

ATTENTION DANGER ET VOICI POURQUOI !

Un phénomène méconnu au Maroc et pourtant omniprésent dans les plages des villes atlantiques est en partie à l'origine de la hausse des drames par noyade. Explications.

venir s'y baigner sans crainte. Mais lorsque la baïne, se remplit d'eau, elle finit par déborder lorsqu'elle est pleine, sous l'effet des vagues et de la marée. C'est à ce moment que se crée un fort courant de sortie de baïne, ou courant d'arrachement. La mer se retire du trou et entraîne les nageurs vers le large. La taille des vagues peut amplifier la force de ce courant d'arrachement. Même un très bon nageur ne peut y résister et il s'épuisera inutilement à essayer !

Comment déceler les baïnes ?

Il faut, donc faire attention aux cuvettes et aux flaques, notamment celles où les en-

fants s'amuse à marée basse. Une fois la marée montante, celle-ci va remplir et cacher le trou : la mer paraît ici assez

calme, mais ce calme peut au contraire masquer un courant de sortie. Même si cela peut paraître contre-intuitif, il faut

donc plutôt se baigner dans les vagues, et bien entendu dans la zone de bain délimitée par les sauveteurs. ►

Comment déjouer les dangers des baïnes

S'informer sur les conditions de la plage avant de se baigner. Vérifiez si des baïnes sont présentes et si des drapeaux de baignade sont en place.

Ne vous baignez jamais seul. Si vous êtes pris dans un courant, il est plus facile de vous faire aider.

Ne paniquez pas si vous êtes emporté par le courant. Nagez parallèlement à la côte pour sortir du courant, puis regagnez la plage en biais, en suivant les vagues.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise, ne vous baignez pas dans les baïnes. Privilégiez les zones surveillées par les maîtres-nageurs sauveteurs.

Respectez les consignes de sécurité et les drapeaux de signalisation.

Que faire si vous êtes pris dans un courant ?

Ne luttiez pas contre le courant. Vous risqueriez de vous épuiser.

Flottez sur le dos et laissez-vous porter par le courant.

Essayez de signaler votre présence et de demander de l'aide.

Nagez parallèlement à la côte pour sortir du courant, puis regagnez la plage en biais. ►



Le Maigret du CANARD



Des personnalités politiques ciblées par des cybercriminels

Qui se cache derrière Jabaroot DZ?

Le groupe de hackers, qui siphonne depuis avril dernier des milliers de données personnelles sensibles, donne la pétoche aux gros pontes du pays dont il révèle, à coups de documents confidentiels piratés, les petites affaires immobilières plus ou moins claires...

LAILA LAMRANI



Les ministres PAM dans l'embarras.

Après le piratage des données de la CNSS, les ministères de l'Emploi et de la Justice, la plateforme des notaires Tawtik, le mystérieux groupe Jabaroot DZ frappe de nouveau. Cette fois, sa cible est politique : des ministres du Parti Authenticité et Modernité (PAM), membres de la majorité gouvernementale, sont mis en cause dans des affaires immobilières et foncières connues pour être l'une des plus grandes sources d'enrichissement au Maroc. Dernières « victimes » de Jabaroot en date sont le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi et son collègue Fatima Ezzahra El Mansouri. Pour le premier, les fuites portent sur des documents relatifs à une villa luxueuse de 2887 m² située au quartier huppé Souissi à Rabat d'une valeur de 11 millions de DH achetée par prêt bancaire (CIH Bank) en 2020, soit avant son entrée au gouvernement intervenue en 2021. Un prêt bancaire qu'il réussira à rembourser jusqu'au dernier centime en l'espace de 4 ans comme l'atteste la mainlevée datant du 17 juillet 2024. Visiblement, le gouvernement est un accélérateur des remboursements par anticipation... Mais la meilleure c'est l'estimation de prix du bien dont il fera donation à son épouse dans l'acte notarié : 1 million de DH seulement alors qu'il vaut 11 millions de DH. La distorsion entre les deux montants – un écart de plus de dix fois la valeur déclarée – indique un contournement des droits d'enregistrement qui s'appliquent normalement à hauteur de

1,5 % de la valeur réelle du bien en cas de donation. Au lieu des 3,3 millions de DH réglementaires, seuls 300.000 DH auraient été donc versés à l'administration fiscale. Fraude fiscale ? atteinte à l'éthique ? Scandale ? Pas du tout, affirme Abdellatif Ouahbi sur le site Hesperess, en écarquillant les yeux, indifférent aux réactions outrées des réseaux sociaux. Le donateur béni par sa moitié justifie cette sous-évaluation par le fait qu'il s'agit d'une donation sur laquelle il n'a réalisé aucun bénéfice ! Moralité de l'histoire : Au diable les lois du pays dont il est censé veiller à leur application stricte quand elles ne l'arrangent pas. Notre vaillant ministre de la Justice invente les siennes. Il est ministre de la Justice quand même !

Avec sa bonhomie joviale, M. Ouahbi a au moins le mérite de se défendre publiquement contre ses détracteurs. Une qualité que n'a pas la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville Fatima Ezzahra El Mansouri qui n'a pas daigné répliquer au leak de Jabaroot : Une jolie vente immobilière consignée dans une expédition (de notaire) d'un terrain agricole situé dans la commune de Taseltante (Marrakech) d'un plus ou moins de 66 hectares pour la misérable somme de 266 millions de DH et des poussières... Les vendeurs sont, outre Lallahoum Fatima, ses deux frères Zouhair et Saad, associés dans une SARL du nom de «Atlas Mountain View ». On découvre une autre dimen-

sion de notre ministre-maire (de Marrakech) et coordinatrice du PAM. C'est une femme de terrain (s) qui entre deux réunions ministérielles n'oublie pas de bétonner ses comptes en banque, ironise ses détracteurs. Fatima Zahra El Mansouri a mis plusieurs jours avant de répondre au contenu accusatoire de Jabaroot. Dans une mise au point rendue publique, elle explique que «le terrain en question est constitué de parcelles héritées de son père, Si Abderrahmane Mansouri, qu'il avait acquises en 1978 auprès de propriétaires privés et non pas des domaines de l'État ou d'institutions publiques». Elle ajoute que «le lotissement de ce terrain n'est intervenu qu'en 2023, à la suite du décès de sa mère, et ce, conformément aux dispositions légales en vigueur».

Transparence

Une autre ministre repeinte aux couleurs PAM est tombée dans les filets des hackers: Leila Benali. La ministre franco-marocaine de la Transition énergétique et du développement durable n'a pas jugé nécessaire de se défendre alors qu'elle était la première à se faire épingle sur un dossier de conflit d'intérêt flagrant en relation avec le dragage des ports. Notre Leila Rachel international est associée avec deux frères, Lemounar et Amine Benali, dans une entreprise de dragage des ports du nom de «Atlantic Dredging Maroc» dont le siège est situé à Casablanca. Il faut reconnaître

que la société, où figurent trois autres associés d'origine grecque issues visiblement d'une même famille, a été créée en 2010, soit bien avant que la ministralité ne sourit à Leila Rachel naturalisée en 2009. Mais en février 2025, « Atlantic Dredging Maroc, seule soumissionnaire, décroche un marché de l'Agence nationale des ports (ANP) pour des travaux de dévasage d'une vingtaine de ports marocains. Montant de la transaction : 47 millions de DH seulement. Pas de quoi faire des vagues ! Face à ce conflit d'intérêt, notre ministre qui sait naviguer par gros temps s'est emmurée dans le silence. En 2002 déjà, «Atlantic Dredging Maroc» a remporté un appel d'offres lancé par l'ANP pour le dragage et le déroctage du port de Casablanca pour la coquette somme de 71 millions de DH. Là aussi, l'entreprise des Benali est la seule à avoir soumissionné...La concurrence craint-elle à ce point de se noyer dans la transparence ?

Jabaroot ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Les hackers se targuent d'avoir dans son cabas d'autres révélations explosives, évoquant une personnalité en vue qui « ne s'est pas seulement contentée d'acheter de nombreux biens immobiliers mais aussi toute une zone industrielle pour 30 millions de DH ». Mais qui se cache derrière le groupe se faisant appeler « Jabaroot DZ » qui accompagne ses leaks d'actes de ventes, copies de CIN, actes notariés des personnalités publiques visées? La question taraude bien des esprits dans les sphères du pouvoir . S'agit-il effectivement, comme il se définit lui-même, de cybercriminels algériens ou d'une nébuleuse marocaine qui cherche à brouiller les pistes en se faisant passer pour une entité dzairie (DZ) ? La tonalité contestataire de ses écrits et commentaires laisse penser qu'il s'agit d'un groupe marocain qui s'attaque aux hauts responsables en mettant sur la place publique leurs données personnelles sensibles portant notamment sur leurs péchés mignons qui sont au Maroc d'essence foncière et immobilière Des hackers étrangers prendront-ils par exemple la défense sur leur site de Me Mohamed Ziane en détention depuis plusieurs années ?



Le Maigret du CANARD



Digitalisation

Al Barid Bank et Barid Cash lancent Barid Payment Mobile



Une solution innovante pour contribuer d'une économie plus inclusive et digitalisée.

Al Barid Bank et Barid Cash ont annoncé le lancement officiel de la nouvelle solution Barid Payment Mobile, devenant ainsi le premier groupe bancaire à proposer ce dispositif innovant. Cette solution offre l'avantage de transformer un simple smartphone en terminal de paiement sécurisé, sans équipement additionnel, ce qui permet aux com-

merçants de proximité d'accepter en toute confiance les paiements par carte bancaire pour un usage simple, rapide et accessible. Cette innovation majeure s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de digitalisation et d'inclusion financière, visant à faciliter l'adoption des paiements électroniques, notamment par les petits commerces, les artisans et les professionnels à travers tout le territoire national. « Avec Barid Payment Mobile, Al Barid Bank et Barid Cash démocratisent l'accès aux paiements électroniques, en apportant une solution simple, pratique et sécurisée à tous les commerçants, même ceux installés dans les zones rurales ou isolées. Cette innovation renforce notre engagement à accompagner le développement économique local et à réduire la fracture numérique », a déclaré à cette occasion le président du directoire d'Al Barid Bank Al Amine Najjar.

Avec Barid Payment Mobile, Al Barid Bank et Barid Cash offrent à leurs clients commerçants trois grandes facilités : une solution sans équipement additionnel, levant ainsi les barrières à l'entrée pour les petits commerçants ; une installation rapide et intuitive, à travers le téléchargement d'une simple application sur Smartphone doté de la technologie NFC et, last but not least une sécurité optimale, alignée aux standards internationaux des paiements sans contact. Avec ce lancement, Al Barid Bank et Barid Cash confirment leur positionnement d'acteurs financiers citoyens et innovants, mobilisés constamment pour répondre aux besoins des commerçants marocains et contribuer de manière concrète à l'essor d'une économie plus inclusive et digitalisée. ■

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

-18 JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



Affaire Escobar du Sahara

Un témoin dans le collimateur

Parmi la dizaine de personnes citées à témoigner dans le cadre de l'affaire de l'Escobar du Sahara, figure un richissime conseiller à la deuxième Chambre, PAM comme Saïd Naciri qui cherche visiblement à l'enfoncer...

Jeudi 26 juin 2025, la Cour d'appel a bouclé l'audition des accusés dans le cadre du dossier "Escobar du Sahara" dont les têtes d'affiche sont Saïd Naciri et Abdenbi Bioui. Place depuis le 17 juillet à la comparution des témoins dont la liste comporte dix noms. Lun d'entre eux est connu du grand public : La chanteuse Latifa Raafat, ex-épouse du grand manitou du trafic, la Malien Hadj Ben Brahim par qui le scandale est arrivé. Devant la presse, l'artiste a expliqué s'être rendue au tribunal de son propre chef: «Je ne me dérobe pas. C'est une affaire d'intérêt public et il est de mon devoir de témoigner. Mais sans convocation, on m'a interdit d'accéder à la salle d'audience la salle», a affirmé celle qui estime avoir été injustement mise cause dans cette affaire, ajoutant avoir l'intention de poursuivre tous ceux, notamment certains sites électroniques qui l'auraient diffamé et porté atteinte à son honneur. De la scène musicale au prétoire, l'artiste, dont le nom a été cité par M. Naciri lors de son audition, se retrouve sur le devant de la scène pour une drôle d'histoire. Pour elle, les accusations dont elle fait l'objet c'est du pipeau...Des voix obscures voudraient la faire chanter? Autre témoin dont la célébrité ne dépasse pas le cercle politique et le carré de ses amis : Abdelouahed Chaouki, conseiller PAM à la deuxième Chambre, cité à son tour par l'ex-président du WAC et son collègue au parti qui a juré ses grands dieux de le faire tomber pour avoir témoigné contre lui devant la police judiciaire. Vengeance, quand tu nous tiens ! Pour ceux qui ne le connaissent pas, Abdelouahed Chaouki doit son mandat électif à M. Naciri qui a renoncé- gracieusement ?- au profit

de son ex-grand ami, second de la liste qu'il dirigeait, pour le poste de président du conseil préfectoral. M. Chaouki était initialement pressenti pour devenir vice-président de la commune Maarif à Casablanca mais cette fonction ne lui disait rien. Trop modeste pour sa stature. Ce qu'il voulait à tout prix, c'est un fauteuil au Parlement pour, confiait-il à des amis intimes, être en contact avec les ministres. Rien que ça ! Ssi Abdelouahed se prend pour une lumière qui doit se voir au prochain gouvernement ! La preuve ? Il siège déjà au sein de la Commission de la Justice et de la Législation. Pour lui, ce serait une promotion méritée !

Tenant le haut du pavé avant qu'ils ne soient en bisbille à cause du scandale du trafic de drogue, Naciri et Chaouki étaient des personnages influents. Purs produits de l'opportunisme politique dans ce qu'il de plus rédhitoire, ils ont en commun, avec Mohamed Boudrika, Babour Sghir et bien d'autres, d'être riches en avoirs et pauvres en savoir. Un profil très recherché qui a fait depuis les dernières élections de 2021 une entrée en force au Parlement et dans les collectivités locales...Avec les conséquences que l'on sait...

Abdelouahed Chaouki a fait fortune dans la menuiserie industrielle sous l'enseigne Bibancom dont il se retrouve associé unique après avoir éjecté le fondateur il y a plusieurs années.

A ses débuts dans le business dans les années 80, il faisait du factoring avant qu'il ne devienne une activité à part entière en jouant les recouvreurs au marché Lakriaa. Grande gueule, taillé en athlète et insolent, il faisait peur avec ses méthodes de caïd aux mauvais payeurs qui passaient à la caisse sans coup férir. Notre



Abdelouahed Chaouki, richissime conseiller PAM à la deuxième Chambre.

bonhomme s'avère plus ambitieux et change de métier en travaillant pour une entreprise textile dans l'export des jeans délavés, une activité propice aux fraudes en admission temporaire, les fameux AT, qui lui valurent un petit séjour derrière les barreaux. Il aura maille à partir avec la justice une deuxième fois sur d'autres activités moins avouables.

Lors de cette vie d'aventurier, Abdelouahed l'indocile ne s'appelait pas Chaouki mais Lakhel. Il décide de changer de nom à la fin des années 90 pour éviter l'homonymie qu'il juge peu flatteuse avec un trafiquant de stupéfiants notoire et se défaire au passage de son passé peu glorieux. De son vrai nom Lakhel, alias Ould Messaouda, le baron le plus recherché de l'époque donna du fil à retordre aux enquêteurs... Aujourd'hui, Abdelouahed Chaouki, qui

tenait le haut du pavé, est un homme qui vit dans la peur d'être de nouveau expédié à l'ombre.

Une nouvelle qui ne réjouira pas seulement Saïd Naciri qui se targue de lui avoir mis le pied à l'étrier mais aussi une grosse fortune immobilière très discrète nouvellement constituée. Celle-ci, qui lui avait vendu un terrain à Bouskoura sur lequel il a construit en toute illégalité une résidence luxueuse alors qu'il était destiné selon les plans à abriter un club de Poney, lui en veut pour leur avoir surfacturé les commandes des portes Bibancom pendant des années. Les deux hommes, qui étaient proches et inséparables, ne se parlent plus. Une véritable brouille qui n'est pas de façade... Abdelouahed Chaouki n'est pas sorti de l'auberge...? ▸

La rédaction

Résultats au premier semestre de 2025 Maroc Telecom maintient le cap



La part des investissements de Maroc appelée à augmenter en raison du déploiement de la 5G.

Les résultats consolidés du groupe Maroc Telecom au 1er semestre 2025 font ressortir des indicateurs globalement positifs : Un chiffre d'affaires consolidé de 18 milliards de DH, en hausse de près de 1%, un résultat net ajusté part du groupe qui ressort à 2 96 MMDH, en augmentation de 1,6% sur un an, un résultat opérationnel (EBITA) de 7,8 MMDH et l'EBITA établi à 6 MMDH, en amélioration de 2%. À fin juin 2025, le résultat net part du groupe a atteint pour sa part 4,1 MMDH, conforme aux rétrocessions reçues dans le cadre des accords mettant fin aux litiges sur le dégroupage avec Inwi. La base clients du groupe a dépassé les 80 millions à fin juin 2025, en hausse de 2,3% sur un an, tirée par l'amélioration des parcs dans les filiales de 3,7%. En revanche, les activités mobile au Maroc ont subi une baisse de 3,4%, compensée par la bonne tenue des activités des filiales Moov Africa et de la Data Fixe au Maroc.

Côté investissements hors fréquences et licences, la dynamique reste maintenue, atteignant 15,7% des revenus du groupe à fin juin 2025. Ce ratio est appelé à grimper à près de 25% des revenus à fin 2025, en raison du déploiement de la 5G. ▸



Le Maigret du CANARD



CLASSE POLITIQUE SANS CLASSE...

Par

AHMED ZOUBAÏR

Les partis nationaux sont depuis longtemps en état d'agonie. Frappés de stérilité et incapables de dessiner des perspectives d'avenir pour la nation, ils ne produisent ni réflexion ni débat. Sans que cela ne dérange grand-monde. C'est peut-être une normalité marocaine ou une fatalité. Ça doit sans doute être comme ça et pas autrement.

Pas de remue-méninges dans leurs réunions. Juste du remue-ménage sous la coupole. Un spectacle affligeant, infligé jusqu'à l'overdose, à ceux qui ont connu des parlements plus flamboyants avec des ténors instruits qui avaient l'art d'élever le niveau, que l'on écoutait jusqu'au bout en improvisant un discours et savaient même en découdre avec les travées adverses avec élégance et panache. Une époque politique révolue...

Ce n'est pas avec des boutiques partisanes pareilles, transformées en machines à distribuer les accréditations en temps électoral, qui confondent écrémage de l'élite et traite des vaches, tenté moins par servir que se servir, que le Maroc peut espérer réhabiliter l'action politique en la mettant au cœur des attentes du citoyen.

Ce n'est pas avec de telles structures brinquebalantes, qui sont restées sourdes aux multiples appels royaux pour faire leur aggiornamento et attirer les bons éléments, que le pays peut faire face aux défis qui l'assaillent de toutes parts.

Criblée de maux chroniques, suffoquant sous une médiocrité à jet continu, la classe politique nationale est dans le coma. Alors qu'elle a besoin d'une longue convalescence vu la gravité de son cas pour se refaire une santé, on la retrouve curieusement bien représentée au gouvernement, en force au Parlement et par bataillons entiers dans une démocratie locale naufragée... S'il ne faut pas compter sur les partis du cru pour adresser des messages d'espoir à

la population, il faudrait en revanche leur reconnaître la capacité d'envoyer une armada d'élus prédateurs et prévaricateurs, si-

phonneurs d'argent public, devant la justice et même en prison où croupissent certaines figures locales et nationales déchuës. Parfois tombées de haut après avoir pris dangereusement goût au caniveau.

De cet assainissement d'envergure et sans précédent dans les annales sortira certainement quelque chose de bon pour le pays. A condition que les premiers concernés captent bien le signal et agissent en conséquence.

En attendant, l'engagement politique au Maroc a produit de grandes stars. Elles ont pour nom Naciri, Bioui, Boudrika et Moubdii... Ça fait rêver... S'ils sont depuis longtemps aux abonnés absents, ne se rappelant au bon souvenir de la population qu'à l'approche des élections pour leur raconter des histoires, les partis à la marocaine sont devenus des abonnés assidus au fait divers judiciaire. Impressionnant, le palmarès délictuel de chaque parti, engendré par les élections de 2021, circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux.

Triste paysage politique qui déconcerte plus d'un. Troublé et déçu, le citoyen lambda, livré à la vie chère, s'interroge... Sans avoir de réponse.

Ni sexy ni excitante, la politique marocaine n'intéresse plus grand-monde. A commencer par cette élite silencieuse et désabusée, qui compte les points en s'excitant pour la politique des autres. Celle qui montre une réelle vitalité démocratique, une lisibilité dans les positions des forces en présence, s'exerce sans langue de bois, le suspense en prime et donne à voir une véritable compétition entre les programmes dans leurs moindres nuances. On en est loin. Une (autre) exception marocaine.

Bonnes vacances à tous ! ▶



Le Maigret du CANARD



Tres petites et moyennes entreprises

Les fragilités d'un écosystème

L'Instance marocaine des très petites entreprises a publié récemment son enquête sur la situation des très petites et moyennes entreprises au Maroc. Les résultats sont alarmants.

SEDDIK MOUAFFAK

L'Instance marocaine des très petites entreprises (IMPE) sonne l'alarme sur les déséquilibres structurels dont souffrent les TPME.

Très petites et moyennes entreprises, dont une bonne partie est au bord de la faillite. C'est ce qui se dégage des résultats d'une étude nationale inédite sur la situation actuelle des TPME marocaines. Résultats, présentés lors d'une conférence de presse, organisée vendredi 11 juillet 2025, par l'IMPE, à Rabat.

Cette enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de 670 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire national, met en lumière les fragilités de cette composante essentielle du secteur productif. Cette vulnérabilité est d'autant plus inquiétante qu'elle concerne 95% du tissu entrepreneurial national. Tissu d'entreprises employant plus de 70% de personnes et contribuant à hauteur de 40% au Produit Intérieur Brut (PNB) marocain.

L'étude, qui a été présentée par le président de l'IMPE Rachid Ouardighi, révèle que près de 48% des entreprises interrogées ont moins de



Des contraintes continuent à étouffer les petites structures...

trois ans d'existence, tandis que 30% seulement survivent au-delà de cinq ans. Résultat : plus d'une entreprise sur deux court le risque de cesser son activité avant son cinquième anniversaire. Une réalité que corroborent les chiffres alarmants de l'augmentation des faillites, passées de 10.500 en 2021 à plus de 33.000 en 2024, et dont le cap des 40.000 pourrait être franchi d'ici la fin de l'année.

Mais qu'est-ce qui explique cette forte mortalité des petites entreprises?

Parmi les facteurs les plus prépondérants, 76% des patrons citent les charges sociales qu'ils jugent inadaptables à la réalité de la petite entreprise, notamment celles qui sont liées aux déclarations CNSS ou à l'impôt sur le revenu.

Suivent les griefs relatifs à la fiscalité. En effet, pas moins de 74% des interrogés considèrent le système fiscal actuel trop complexe, trop lourd et surtout peu incitatif. D'ailleurs les entreprises sondées ont pointé aussi bien la complexité des démarches que l'absence de mécanismes d'encouragement adaptés en passant par l'ampleur des prélèvements par rapport au chiffre d'affaires.

Autre point noir : près de 90% des peinent à obtenir des financements adéquats, principalement à cause des garanties -jugées inaccessibles- exigées par les établissements bancaires. La moitié des entreprises ne connaît même pas les programmes de soutien existants, tandis que 70% n'ont jamais bénéficié d'un marché public, en dépit des quotas prévus par la réglementation.

S'agissant de l'insertion dans le commerce international, 97% des TPE déclarent n'avoir jamais participé à un salon international hors du Maroc même avec l'appui d'organismes publics. Côté compétences, plus de 52% indiquent n'avoir bénéficié d'aucune formation ni programme de renforcement des capacités. Limitant, ainsi, leur montée en compétences et leur

compétitivité. A ces obstacles structurels, s'ajoutent pour 70% des entreprises des retards de paiement, qui sont principalement le fait de donneurs d'ordres publics ou de grandes entreprises, ce qui affecte gravement leur trésorerie, compromet leurs investissements et affaiblit leur capacité à honorer leurs engagements contractuels.

Cerise sur le gâteau, le sort de plus de 80% de ces très petites entreprises dépend du secteur informel. Secteur dont la concurrence fausse plus que jamais les règles du jeu menaçant, ainsi, une bonne partie d'un maillon essentiel de notre tissu économique. Maillon plus que jamais vulnérable, trouvant toute la peine du monde à survivre. L'étude de l'Instance marocaine des petites entreprises ne pouvait que déboucher sur une série de recommandations concrètes, formulées, à cet effet par le président de l'Instance. Ces recommandations s'articulent, notamment, autour de trois priorités: la législation et l'administration, la formation et l'accompagnement de proximité, ainsi que le financement et l'accès à l'information. S'agissant de la première priorité, l'IME propose la création d'un guichet unique pour coordonner les dispositifs existants, et l'élaboration d'un statut juridique clair, assorti de mesures incitatives adaptées. A commencer par le respect des délais de paiement dans les marchés publics et la numérisation des démarches et des procédures.

S'agissant de la deuxième priorité relative à la formation et à l'accompagnement, l'IME recommande la mise en place de centres régionaux de formation en gestion, la digitalisation et l'accès aux marchés, ainsi que le développement du programme «Pass-TPE» intégrant financement, appui et mise en réseau, sans oublier un dispositif d'appui technique pour les entreprises fragilisées.

Concernant le volet relatif au financement, l'IME plaide pour davantage d'accès aux crédits bancaires adaptés aux TPME, notamment par le biais de garanties allégées. L'affectation de 30% des marchés publics aux TPME doit être aussi la priorité des priorités. ▀





Le Maigret du CANARD



La satisfaction du client doit être le premier souci des opérateurs touristiques.

Tourisme

Les sévices en pension complète

Le grand point noir du tourisme national c'est l'absence de normes de qualité dans le secteur et ses sous-secteurs comme les plages, les loisirs nocturnes, les taxis, les meublés de tourisme, les campings, les parkings...Vaste programme.

ABDELLAH CHANKOU

Vivement un numéro vert pour dénoncer les arnaques touristiques estivales. Un tel mécanisme s'impose au vu des cas de fraude, qui ont tendance à augmenter pendant cette période, dont font l'objet chaque année nombre de vacanciers au Maroc, notamment dans le nord du pays. Ce sont pratiquement les mêmes critiques qui reviennent dans les récits des victimes : décalage entre les tarifs des nuitées et la qualité des prestations. Certains opérateurs profitent en effet du rush de la haute saison pour gonfler leur prix sans que la contrepartie en termes de service ne soit au rendez-vous. Climatisation défaillante, mobilier abîmé, literie défoncée, télécommande cassée, flexible de douche déficient...

Ces aspects négatifs, qui ne sont pas exclusifs à l'hôtellerie nationale, font partie de la liste des désagréments subis. L'affaire tourne au scandale surtout lorsque le client subit en plus la désorganisation de l'établissement qui se manifeste par une mauvaise communication entre les équipes, des délais de réaction trop longs

aux réclamations ou, pire encore, une ignorance de ces dernières et souvent des postures très peu professionnelles du personnel, souvent très peu outillé pour gérer les clients en colère par le recours à un langage positif et à l'écoute active.

Avec de telles pratiques, on est très loin des normes de l'expérience client qui au lieu d'être satisfait et chouchouté se retrouve confronté à des situations à rebrousse-poil du délassément qu'il est venu chercher. Les dégâts sont autrement plus fâcheux du côté des propriétaires des « appartements de vacances ». La hausse exceptionnelle de la demande et la rareté de l'offre créent sur ce marché des locations saisonnières une espèce d'effet d'aubaine qui se traduit par des abus à la pelle.

De nombreux clients qui ont mis le cap sur la côte tétouanaise se sont retrouvés avec des logements excessivement chers (entre 1500 et 2000 DH la nuit en moyenne) dépourvus des commodités nécessaires comme la cuisinière, les ustensiles de cuisine, une climatisation qui fonctionne, etc... L'introduction des indications de confort, d'équipements et de service, via une procédure de classement est plus que souhaitable dans les meublés de tourisme

popularisés par Airbnb. Sur ce registre, il va sans dire qu'un panonceau de classement avec les étoiles décrochées est un gage de confiance et de qualité essentiel qui concourt à l'attractivité d'une destination et à l'augmentation du taux de retour. Voilà un chantier d'importance dont le ministère du Tourisme serait bien avisé de se saisir dans la perspective de la CAN 2025 et du mondial 2030.

En plus de contribuer à la clarification de la relation entre le loueur et le locataire, la certification des meublés de tourisme et autres maisons d'hôtes, formules d'hébergement qui ont le vent en poupe, a l'immense avantage de lutter contre l'informel qui sévit dans ce domaine. Avec toutes les conséquences pénalisantes qui en découlent autant pour les usagers que pour le Maroc en raison des sévices (absence de normes de qualité et autres manquements) occasionnés par des locations saisonnières non encadrées par la loi. Si une partie des Marocains cède aux sirènes de certaines destinations, notamment l'Espagne, la Turquie, l'Égypte ou la Croatie, ce n'est pas seulement en raison de leur rapport qualité-prix jugé intéressant comparativement à celui de

de l'offre touristique nationale. D'autres paramètres et non des moindres entrent en ligne de compte qui sont déterminants dans le choix et l'engouement pour une destination. Il s'agit essentiellement de l'attractivité de l'environnement global dont les sites d'accueil sont une composante majeure.

Défaillances

Dans ce domaine, force est de constater que bien des efforts restent à consentir au Maroc. A commencer par la signalétique touristique qui a besoin d'être sérieusement améliorée, l'investissement dans les aménités (rurales et urbaines) et la lutte contre les nuisances susceptibles de gâcher les vacances des visiteurs et d'altérer leur perception du pays. Étant entendu que la beauté des paysages et l'hospitalité de la population marocaine ne sauraient compenser ou excuser un environnement lesté de nuisances. Dans nombre de pays à vocation touristique, dont certains reconvertis bien tardivement à l'industrie des voyages, le touriste peut flâner du matin au soir sans être harcelé par un mendiant, garer son véhicule sans se faire importuner par un gardien de voiture et parcourir des centaines de kilomètres sans rencontrer un barrage sur les routes ou les autoroutes. Un touriste se rend dans un pays pour vivre des expériences uniques, chercher de l'évasion et du dépaysement, s'offrir un moment de repos et de confort, et faire de bonnes découvertes. De par sa diversité naturelle et culturelle, le Maroc fait partie des rares pays à offrir tout cela à la fois et bien plus encore. Mais le défi pour les autorités (Tourisme et Intérieur) est d'agir pour assainir le paysage de ces sources de harcèlement ou de gêne aussi bien pour l'habitant que le touriste tout en introduisant « le souci tourisme » dans les collectivités locales pour une mise en tourisme des territoires.

Le tourisme n'est pas seulement cantonné aux hôtels et aux restaurants ; il s'exerce essentiellement dehors, dans l'outdoor, en plein air...Et c'est précisément à ce niveau-là que sont constatées et vécues les défaillances des maillons de la chaîne touristique tant au plan de l'offre que du service. Dans ce cadre, le grand problème qu'il est urgent de résoudre a pour nom l'absence de normes de qualité dans le tourisme national et ses sous-secteurs comme les plages, les loisirs nocturnes, les taxis, les meublés de tourisme, les campings, les parkings, les installations de sports nautiques, les lieux de restauration... Ces prestataires de service liés au tourisme exercent souvent dans le désordre, voire l'anarchie, chacun des acteurs concernés imposant ses propres règles qui sont aux antipodes d'un bon service à la clientèle. Une réalité peu reluisante se cache souvent derrière la carte postale de rêve. Ce qui choque le touriste et pénalise par conséquent le secteur dans sa globalité. A quand l'élaboration de Normes de Qualité de Service pour certifier les opérateurs du secteur de la Marque de Qualité Touristique Marocaine (QTM) ?



Le Maigret du CANARD



Eau non conventionnelle

OCP atteint l'autonomie avant l'échéance de 2027

Le Groupe OCP a annoncé, le 14 juillet, avoir atteint l'autonomie totale de ses opérations industrielles en eau non conventionnelle avec une avance de deux ans sur l'échéance initiale de 2027 grâce à la mise en service de deux ouvrages majeurs : le pipeline Jorf Lasfar-Khouribga alimenté en eau dessalée, et celui de transfert des eaux usées traitées depuis Marrakech vers Benguerir.



Le Groupe OCP consolide une approche intégrée de la gestion de l'eau.

structurant réalisé en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et la Société Régionale de l'Eau de la région Marrakech-Safi.

Autonomie hydrique

Avec ces deux réalisations, le Groupe OCP atteint l'objectif d'autonomie en eau non conventionnelle pour l'ensemble de ses sites miniers et industriels.

Cette performance s'inscrit dans une stratégie entamée dès 2022 avec la création d'OCP Green Water, filiale dédiée au développement, à la production et à la commercialisation de ressources hydriques alternatives. L'initiative repose sur une combinaison de dessalement, de traitement des eaux usées et de transfert hydraulique, dans une logique d'optimisation des ressources à l'échelle nationale.

Le projet J2K est à ce titre emblématique. Il constitue la première infrastructure marocaine capable de transporter de l'eau dessalée sur une aussi longue distance, depuis la côte atlantique jusqu'au cœur du bassin phosphatier. Son exécution a mobilisé environ un million

de jours-homme sur deux ans, avec un taux de 85 % de main-d'œuvre locale. En phase d'exploitation, une centaine d'emplois permanents sont créés. Conçu par JESA, en coordination avec des bureaux d'ingénierie internationaux, ce chantier a bénéficié d'un appui scientifique continu de l'Université Mohammed VI Polytechnique. Les équipes de recherche de l'UM6P ont contribué à affiner les solutions techniques, en lien avec les départements opérationnels d'OGW et du Groupe.

Une contribution directe à l'effort national

L'atteinte de l'autonomie hydrique du Groupe OCP s'inscrit dans un contexte plus large : celui de la souveraineté hydrique nationale. Sollicité par l'État en 2022 pour contribuer à la gestion de la crise de l'eau, le heant phospha-tier a, via OGW, mis à disposition ses infrastructures pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs villes. Safi, El Jadida et Casablanca Sud en ont déjà bénéficié. La ville de Khouribga sera intégrée au dispositif dans le cadre de la seconde

phase du projet J2K. La prochaine étape est déjà amorcée. En 2026, le pipeline Safi-Gantour (S2G) entrera en service. Il reliera la station de dessalement de Safi, en cours de construction, aux plateformes industrielles de Mzinda, Benguerir et Louta. Le même ouvrage permettra d'alimenter en eau potable les villes de Benguerir, Marrakech et Youssoufia, selon les termes de la convention conclue avec les pouvoirs publics. La conduite Safi-Marrakech, développée par la Société Régionale de l'Eau, est en cours de réalisation.

Un modèle circulaire, ancré dans la durabilité

À travers OGW, le Groupe OCP consolide une approche intégrée de la gestion de l'eau. En 2025, la capacité totale installée atteint 320 millions de m³, et devrait être portée à 610 millions de m³ à l'horizon 2027. Tous les systèmes fonctionnent à partir d'énergies vertes et s'inscrivent dans une logique d'économie circulaire. Aucun prélèvement d'eau conventionnelle n'est effectué pour les besoins industriels, ce qui soulage durablement les ressources naturelles.

Le modèle OGW repose sur un écosystème associant l'UM6P, JESA, INNOVX et plusieurs partenaires internationaux. Il place la science, l'innovation et les territoires au cœur de ses opérations. L'objectif est double : garantir la résilience hydrique des activités industrielles et contribuer à l'édification d'un réseau national de sécurisation de l'eau. Il est à noter que l'autonomie hydrique atteinte deux ans avant l'échéance prévue de 2027 positionne désormais OCP Green Water comme un opérateur unique à l'échelle nationale et régionale, capable d'allier efficacité industrielle, durabilité énergétique et contribution directe au service public. ▀

LAILA LAMRANI

En 2025, deux infrastructures clés viennent redéfinir l'empreinte hydrique du premier exportateur mondial de phosphate. Le pipeline J2K, long de plus de 200 kilomètres, relie désormais la station de dessalement de Jorf Lasfar au site minier de Khouribga. Il permet le transfert de 80 millions de m³ d'eau dessalée par an, exclusivement produite à partir d'énergies renouvelables. Conçue et réalisée en 24 mois, cette installation garantit l'autonomie hydrique du site tout en préparant, dans une seconde phase, l'alimentation en eau potable de la ville de Khouribga. En parallèle, à Benguerir, les installations minières du Groupe sont depuis le 15 juin alimentées par des eaux usées traitées, acheminées sur plus de 80 kilomètres depuis la station de traitement de Marrakech. Ce second pipeline, réalisé en moins d'un an, permet d'assurer l'autonomie du site de Gantour en eau non conventionnelle. Il s'agit d'un projet



Le Maigret du CANARD



Mise à niveau urbaine Après Mohamed Benaïssa, quel destin pour Asilah ?

La perle de l'Atlantique, qui a construit son rayonnement sur l'art et la culture grâce à l'entregent de sa figure tutélaire disparue, se rêve en Marbella du nord...

SAMIR BERHIL

On a l'opportunité de vivre une autre expérience". Le ton est donné par le nouveau président de la ville, Dr Tarek Ghailan.

À moins de 2 ans et demie avant la fin du mandat du nouveau bureau, et après seulement quelques mois du décès de la figure emblématique de la ville feu Mohamed Benaïssa, on sent une nouvelle dynamique chez les nouveaux responsables de la chose locale, à l'image de Hatem Bettioui, qui prend les rênes de la fondation du forum d'Asilah.

« Après la période de deuil, l'équipe pluridisciplinaire aux commandes de la fondation promet la continuité de la vision de Mohamed Benaïssa, qui, sur son lit de mort, avait déjà validé la programmation annuelle et a besoin d'un peu de temps pour concrétiser de nouvelles idées », explique M. Bettioui.

Déjà une date d'hommage au regretté est annoncée du 26 au 28 septembre. Pour le nouveau maire de la ville, la stratégie est très simple : À court terme, il faut "consolider les acquis" : la propreté de la médina, sa sécurité et terminer les chantiers de revalorisation des murailles en cours". L'approche inclusive est le crédo de l'équipe de Mr. Ghailan : "Libérer la parole, avec notre empreinte de l'approche participative". Il est vrai, comme l'explique le nouveau maire, qu'il y avait "une sorte de fracture générationnelle" entre la vision de l'ancien maître de la ville, qui cumulait les deux fonctions (mairie et présidence de la fondation du forum d'Asilah) et son fameux slogan "la culture au service du développement".

Parmi les projets à moyen terme qui verront bientôt le jour, figurent les terrains de proximité au profit des jeunes au nombre de 7 à fin 2026 (4 projets de la commune et 3 autres promis par le wali de la région dans le cadre de la vision 2030 Maroc football) et pour la population "Senior" la division de la ville en 4

zones avec chacune son marché de proximité". Dans la même optique, et toujours selon Mr Ghailan, un projet structurant qu'il espère finir avant la fin du mandat, a été conçu pour changer la physionomie d'Asilah. Il s'agit de la transformation du boulevard Hassan II en esplanade, espace vert et aire de jeux pour enfants. Un budget de 50 millions de dirhams, avec à la clé le déplacement des fameux restaurants et Terrasses adjacents aux murailles de la ville vers Foundouk "9diha".

Les visiteurs d'Asilah, notamment ceux qui arrivent par l'autoroute, sont toujours choqués par le dernier bidonville de la région Tanger-Asilah : le fameux « bidonville Mexique », quelques 1200 baraques au total avec Borj attab jusqu'à hôtel Gnawi.

"Il est honteux et inconcevable qu'une ville comme la nôtre, située à une trentaine de kilomètres de Tanger, puisse continuer à abriter ce genre d'habitations, surtout que nous serons à la première loge des retombées en termes des flux du mondial 2030". Le terrain foncier existe et tout le défi est d'éradiquer ce quartier insalubre avec la collaboration des ministères concernés.

Asilah abrite une ZAE (zone d'activité économique) avec 45 parcelles dont 39 sont déjà vendues, la première unité démarrera au cours des prochaines semaines avec à la clé la création d'une centaine de postes d'emploi. Au total, quelque 7000 postes seront à pourvoir les prochaines années. La question qui se pose est de savoir si les "Zwalech" (habitants d'Asilah) pourront vraiment en profiter ? "Nous sommes en pourparlers avec l'OFPPPT pour la création d'un centre de formation spécialisé à Asilah pour pouvoir répondre directement aux besoins des profils demandés par les entrepreneurs de la ZAE".

Outre la pêche artisanale et l'artisanat local, le tourisme est le moteur de l'activité économique de la ville, et beaucoup d'investisseurs ont débarqué à Asilah, à l'image de Khalid Filali Rotbi, le propriétaire du riad Oasis d'Asilah



La ville a tous les atouts pour devenir une destination touristique de premier plan...

Pour M. Filali Rotbi, la propreté, la sécurité et la tranquillité de la ville l'ont poussé avec son épouse Malika, à s'y installer et acquérir une demeure ayant appartenu à un consul suisse, et offrir ainsi des opportunités de travail aux jeunes "Zwalech".

Notre interlocuteur est par ailleurs vice-président de l'association locale des acteurs touristiques, et avec son président Mr Saad Jebari, leur ambition est grande aux côtés d'autres acteurs de la ville, qui militent pour avoir l'autorisation d'exercer pour des dizaines de maisons d'hôtes, en proposant des circuits thématiques à l'intérieur de la médina et en ouvrant la tour portugaise « 9amra » aux visiteurs. C'est ici que Sébastien 1er a séjourné pendant 11 jours avec ses 20000 hommes lors du débarquement portugais en 1471.

La société civile d'Asilah est très dynamique, indique Dr Abdelhamid Melehi, enseignant universitaire. "La ville est le berceau des artistes, poètes et photographes qui mènent une révolution artistique tranquille". Rappelons juste que la famille Melehi a donné (et donne

encore au pays) de grands noms, dont l'emblématique peintre Feu Mohamed Melehi, connu mondialement, son fils l'architecte Youssef Melehi, le talentueux peintre et céramiste professeur Mohamed Amine Melehi, le magicien de la géométrie, sans oublier Abdelkader Melehi et la jeune artiste Sawssane Melehi... Chez les Melehi, l'art est une affaire de famille qui se transmet de génération en génération.

La ville bouillonne après le décès de sa figure tutélaire et les langues commencent à se délier, réclamant, comme partout, d'avancer. Pourquoi ne pas penser à un train navette régional Tanger Tétouan Asilah, (type «Aouita» entre l'aéroport Mohammed V et Casablanca Centre), pour drainer un flux de visiteurs continu toute l'année et combattre la saisonnalité ? Même si certaines voix réclament une annexe d'université, une faculté pluridisciplinaire, ou carrément dans un élan farfelu (comme cela a été demandé au maire de la ville), pourquoi ne pas en faire La Marbella du nord ? Avec un tourisme d'élite et un pôle universitaire d'excellence ? Qui vivra verra ?

Monnaie digitale Abdellatif Jouahri accélère la cadence

Le patron de Bank Al-Maghrib Abdellatif Jouahri a confirmé lundi 21 juillet avoir mené une première expérimentation sur un cas d'usage de paiement de détail en mode peer-to-peer, dans le cadre de ses travaux sur l'éventuelle émission d'une monnaie numérique souveraine. Une seconde phase d'expérimentation, cette fois centrée sur les transferts transfrontaliers, est actuellement en cours en coopération avec la Banque centrale d'Égypte et l'appui technique de la Banque mondiale.

M. Jouahri intervenait à l'ouverture du séminaire continental de l'Association des Banques centrales africaines (ABCA), organisé à Rabat sur le thème des cyber-risques et des technologies financières innovantes. Selon M. Jouahri, ce texte vise à « protéger de manière appropriée les consommateurs et les investisseurs », tout en « préservant la stabilité financière et l'intégrité des marchés », face à des instruments tels que les crypto-monnaies et les stablecoins, jugés non conformes aux standards des monnaies publiques par la Banque des règlements internationaux (BRI). La banque centrale marocaine indique avoir conduit des études préalables avec le soutien de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, portant notamment sur les effets macroéconomiques de la monnaie numérique et ses implications pour les systèmes de paiement nationaux. Dans son allocution, M. Jouahri a souligné que la MDBC, dans sa version de détail ou de gros, pourrait à terme s'imposer comme une alternative souveraine crédible face aux cryptoactifs privés, tout en rappelant les risques que posent ces derniers en matière de blanchiment d'argent ou de désintermédiation bancaire. À l'instar de nombre de pays africains, le Maroc multiplie les initiatives pour explorer les usages potentiels de la monnaie numérique, dans un contexte régional où les enjeux liés à la souveraineté monétaire, à la lutte contre la fraude et à l'inclusion financière gagnent en importance. Le Royaume entend ainsi se positionner comme un acteur régulateur et innovant face à la montée en puissance des nouvelles technologies financières. ▀



Abdellatif Jouahri, patron de Bank Al-Maghrib.



Can'Art et CULTURE



Festival Timizar de Tiznit

Les paradoxes d'un événement

Dans ce plaidoyer poignant, l'auteur appelle les responsables à une meilleure utilisation des budgets des festivals d'artisanat en apportant notamment un soutien direct aux artisans...

ABDELLAH HAFIDI SBAÏ



Abdellah Hafidi Sbaï *

Mardi 15 juillet 2025, j'ai assisté par hasard à la réunion organisée par la Chambre de l'artisanat de Tiznit à l'occasion de la 13^e édition du festival Timizar dédié à l'argent. La rencontre était présidée par le jeune, dynamique et ambitieux ministre RNI de l'Artisanat, Lahcen Saadi.

Les intervenants ont tous salué le Haut Patronage royal accordé au festival, qui a poussé les organisateurs à redoubler d'efforts car le soutien royal est le garant de la réussite de toutes les rencontres et festivités...

Les dépenses du festival : un gaspillage?

Le budget englouti par le festival – comme la location de la grande tente caïdale installée sur la place Mechouar devant le palais royal et des centaines de petites autres tentes à Bab Aklou– coûte des millions de dirhams. Certains artisans en argenterie estiment qu'il aurait été préférable de les laisser dans leurs échoppes et de leur distribuer ces fonds sous forme de subventions dont ils ont tant besoin. Argument avancé : les touristes sont moins attirés par les festivals et les soirées dansantes que par la beauté des bijoux, qu'ils achètent pour les offrir ou les conservent comme souvenirs chez eux... Autrement, les festi-

vals ne génèrent pas autant d'intérêt que la qualité intrinsèque des produits artisanaux.

Une injustice flagrante envers un maître artisan

Une observation m'a particulièrement interpellé : celle d'un vieil homme de la région d'Anzi, d'un âge avancé, le plus grand maître artisan de l'argent, fort d'une expérience de plus de 70 ans. Il a formé des milliers d'artisans qui vivent encore de leur savoir-faire, créant des pièces rares qui émerveillent les visiteurs. Ce maalem de valeur a été copieusement applaudi pour recevoir à la fin une plaque en papier enroulée dans du bois et du verre ordinaire, comme une "récompense honorifique" alors que d'autres, bien plus nombreux, ont reçu des cadeaux précieux: des fibules amazighes en argent, symboles emblématiques de Tiznit.

D'aucuns ont reçu de simples certificats de reconnaissance alors qu'ils méritaient des prix dignes de ce nom, tandis que d'autres ont obtenu des prix de valeur. Ce vieil artisan, qui a consacré sa vie à son métier et à son développement, méritait bien plus qu'un simple geste symbolique. D'autres, qui font simplement leur travail et sont déjà bien rémunérés, reçoivent des cadeaux somptueux...

Un appel à un vraisoutien matériel

À l'avenir, j'espère que les ministères, administrations, associations et communes penseront à distinguer les artisans par des récompenses matérielles significatives, qui les aideront réellement face aux aléas de la vie et pour faire face aux besoins urgents et aux défis de la vieillesse et de la retraite...

Les sommes dépensées pour ces festivals sont colossales. Si seulement les personnes honorées en tiraient un bénéfice financier, pas seulement moral. Disons-le franchement : Offrir



Soutenir et valoriser l'artisan.

un certificat orné de belles lettres et de formules de respect ne mange pas de pain : accrocher ce cadre de reconnaissance chez lui ça ne paie pas des factures, ça n'achète pas de pain, de viande, ni de légumes, et ne règle pas non plus les frais de soins onéreux

lorsque la maladie chronique s'invite au soir de la vie... "Soyez miséricordieux envers ceux sur Terre, et Celui du Ciel vous fera miséricorde." ▸

* Chercheur en Affaires sahraouies et mauritaniennes

OUAHBI REJETTE LES ACCUSATIONS DE FRAUDE FISCALE SUR UNE OPERATION DE DONATION IMMOBILIERE A SON EPOUSE...

QUAND J'AI FAIT ENRICHIR MA FEMME, JE ME SUIS APPAUVRI...





Bec et ONGLES



Le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi

" J'assume mon impôt-pularité "

Une équipe du Canard a été accueillie par le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi après l'éclatement d'un scandale sur la donation d'un terrain à sa femme et dont il a sous-évalué la valeur...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Des documents fuités sur la chaîne Telegram par le fameux groupe de hackers Jabaroot révèlent que vous avez sous-estimé la valeur d'un bien immobilier transféré à votre femme pour payer moins d'impôts. C'est de la fraude fiscale ?

Vous savez, je m'en fisc ! Comme je l'ai expliqué sur un site électronique il s'agit d'un terrain dont j'ai fait don à ma femme et à partir de là je me suis permis de l'évaluer à un million de DH alors qu'il vaut 11 fois plus. C'est mon droit le plus absolu d'en fixer le prix que je veux puisqu'il s'agit d'une opération où je n'ai réalisé aucun bénéfice.

Mais le donateur n'a pas le droit de sous-évaluer le bien transféré pour payer moins d'impôts sous prétexte que vous n'avez

pas touché de plus-value de l'opération...L'administration fiscale ne permet pas ce genre de passe-passe...

C'est mon appréciation de la chose quitte à ce que je sombre dans l'impôt-pularité... En tant que ministre de la Justice, j'ai décidé qu'il vaut un million de DH au lieu de 11. Un point à la ligne. Je ne comprends pas pourquoi on veut créer un grand scandale autour d'un petit privilège...

Libre à mes détracteurs de voir dans mon geste un acte de fraude. Moi, je n'y vois qu'une preuve d'amour envers ma moitié, une pauvre femme sans ressources, qui me supporte depuis 30 ans. Mon acte de générosité conjugale doit normalement être salué par les milieux féministes au Maroc et à l'étranger.

Ah bon !

Je suis sérieux. Je suis un mari qui fait du bien à sa femme, un exemple à suivre qui a enrichi la Moudawana d'une manière concrète. Je profite de l'occasion pour que tous les hommes mariés s'inspirent de ma démarche pour que la paix conjugale devienne une valeur durable.

Mais les Marocains ne possèdent pas tous un foncier dans le quartier huppé de Souissi à Rabat...

Ils n'ont qu'à travailler dur comme moi pour se l'offrir avant de l'offrir à leur épouse.



En sous-évaluant son prix ?

La sous-évaluation est un privilège ministériel...

Mais pourquoi vous êtes régulièrement au cœur de la controverse alors que les autres ministres sont discrets ?

Bonne question : Parce que n'est pas Ouahbi qui veut. Et puis, il faut savoir que Je suis dans le viseur de l'internationale de la délation et de la transparence dont le chef n'est autre que le journaliste Hamid Mahdaoui que j'ai fait condamner à la prison et à une forte amende dans l'espoir de le faire taire. ▸

Textile et habillement L'ESITH signe un partenariat stratégique avec Donghua University chinoise

L'École supérieure des industries du textile et de l'habillement (ESITH) annonce la signature d'un accord bilatéral de coopération académique avec l'université chinoise Donghua University. L'événement aura lieu le vendredi 25 juillet 2025 à 9h30, dans les locaux de l'établissement, à Casablanca.

Cette convention marque le lancement officiel du Programme Sino-Marocain d'Excellence en Ingénierie. Il s'agit d'un projet pionnier dans le cadre de la coopération sino-africaine qui s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer les échanges académiques, l'innovation industrielle et le transfert de savoir-faire. Le modèle de formation en alternance proposé repose sur une approche collaborative innovante : Deux années à l'ESITH, suivies d'une année à Donghua University puis d'une année en entreprise en partenariat avec les acteurs industriels majeurs des deux pays.

Objectifs du programme : Former des ingénieurs avec une double compétence interculturelle et technique, renforcer la recherche collaborative et la création de laboratoires conjoints et développer des solutions technologiques adaptées aux besoins industriels sino-africains



Tisser des liens bénéfiques pour la formation de ses lauréats est un souci permanent chez les dirigeants de l'école.

A propos de l'ESITH

Créée en 1996 à Casablanca, l'ESITH est le fruit d'une étroite collaboration entre les pouvoirs publics et l'Association marocaine des Industries du Textile et de l'habillement (AMITH). Ecole d'ingénieurs de référence en Afrique du Nord, spécialisée dans les domaines du textile, de l'habillement, de la logistique et de l'ingénierie industrielle, elle se distingue par son fort ancrage dans le tissu économique national et son souci de mettre la formation par l'action, l'innovation et l'internationalisation au cœur de sa mission.

A propos de Donghua University

Située à Shanghai en Chine, Donghua University fait partie des universités chinoises les plus réputées dans les domaines du textile, des matériaux avancés, de l'ingénierie et du design. Forte de sa dimension internationale, elle est partenaire de plus de 100 institutions à travers le monde et joue un rôle clé dans la stratégie de coopération éducative de la Chine à l'international. ▸



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Monde rural

La leçon de Aït Bouguemez

La marche organisée récemment par les habitants de la commune Ait Boukmez en direction de la province de Azilal nous interpelle sérieusement et interroge la conscience des différents gouvernements qui se sont succédé au cours des dernières années. Il faut au préalable saluer le courage patriotique de ces habitants qui ont marché pendant des heures sous une chaleur étouffante, saluer leur détermination à soumettre leurs revendications légitimes à l'autorité représentant l'Etat après avoir fait toutes les démarches localement sans aboutir à des résultats concrets. Ce faisant, ces marcheurs pour la dignité, de tous âges, ont donné une leçon de patriotisme à inscrire dans le registre de la Nation.

Il faut aussi saluer le caractère pacifique de cette marche qui s'est déroulée sans incidents. Des citoyens disciplinés qui n'ont pas besoin d'encadrement. Des citoyens mûrs qui savent parfaitement ce qu'ils demandent : des conditions minimales pour une vie décente, des besoins basiques et élémentaires d'une vie humaine au XXIème siècle. Cependant, force est de remarquer que cette initiative citoyenne n'est ni la première, ni la dernière. D'ores et déjà, d'autres marches ont eu lieu toujours dans la même province. Pourquoi justement Azilal ? la réponse est simple. C'est une province située en montagne et fait partie des provinces les plus pauvres du Royaume. Elle constitue un laboratoire de lutte contre la pauvreté et la marginalisation. C'est la province où le Ramed a été testé avant de le généraliser à l'ensemble du pays.

Des promesses sans lendemain

On ne serait pas arrivé là, si les différents gouvernements se sont acquittés de leur responsabilité en mettant en œuvre leurs promesses électorales et leurs programmes respectifs. Bien sûr, le gouvernement actuel assume plus que les précédents la responsabilité de cette défaillance pour une raison simple : il a inscrit dans son programme de réduire la pauvreté et les inégalités territoriales.

Il faut rappeler qu'on a créé à cet effet plusieurs fonds avec des montants consistants et lancé plusieurs politiques au profit des zones rurales et montagneuses. Pour ne parler que du Fonds de développement rural et des zones de montagne qui a été créé en 1994, il n'a démarré effectivement qu'en 2017 en le dotant de 50 Milliards DH. Sa gestion fut confiée au Ministre de l'Agriculture de l'époque. Sans revenir

aux péripéties et aux polémiques qui ont accompagné la création et la gestion de ce Fonds, force est de constater que les résultats obtenus sur le terrain ne sont pas probants. Aucune évaluation à notre connaissance n'a eu lieu. Ce qui est anormal. Le parlement, dont parmi ses prérogatives l'évaluation des politiques publiques, n'a pas fait non plus son travail. Et combien même, il aurait aimé le faire, disposerait-il des compétences et du savoir-faire nécessaire en la matière ? C'est une autre paire de manche. Aussi, il convient de souligner le rôle néfaste pour la paysannerie petite et moyenne du plan Maroc Vert et du plan Green Génération qui lui a succédé. Ces plans, ça été dit et redit, ont donné la priorité à la grande agriculture, celle qui concerne quelques centaines des gros exploitants au détriment de l'agriculture solidaire. Grosso modo, le secteur agro-exportateur qui a épuisé nos ressources hydrauliques a bénéficié de 80% de l'investissement public. Par contre, l'agriculture solidaire qui intéresse l'écrasante majorité des ruraux et approvisionne le marché local en biens alimentaires ne draine que 20% de l'investissement de l'Etat. C'est injuste !

Peu de moyens, beaucoup de communes.

Par ailleurs, le Maroc a adopté une politique de décentralisation et de déconcentration administrative. Les 12 régions bénéficient de l'affectation d'une part de l'impôt sur les Sociétés

et de l'impôt sur le revenu. Cette part est passée progressivement de 1% à 5%. Les régions contribuent au financement dudit Fonds de développement rural à hauteur de 40%. De même, les communes bénéficient du transfert de 30% de la TVA, porté en 2025 à 32%. Cependant, pour les communes rurales, elles ne disposent pratiquement d'aucune ressource propre à l'exception de leur part de la TVA dont une bonne partie est affectée au fonctionnement.

En fin de compte, ces communes, notamment celles situées dans les zones montagneuses, demeurent à la merci de l'administration. Bien sûr, il faut noter également la mauvaise gestion de ces collectivités par certains élus sans scrupule. Ils ne sont pas la majorité fort heureusement.

D'aucuns incriminent les Présidents des communes. C'est un jugement hâtif qui ne prend pas en considération tous les paramètres. Une analyse objective suppose que l'on traite cas par cas. Dans tout groupe, il y a des bons et des méchants. On trouve des gens honnêtes et des gens malhonnêtes.

Certes, on assiste à des cas de mauvaise gestion et de lapidation des fonds publics.

Mais en toute objectivité, ce n'est pas la règle. Il faut rendre hommage à certains présidents de commune, toutes tendances politiques confondues, qui se battent et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour être à la hauteur des attentes des citoyens. Dans le même temps, il faut dénoncer avec

force les pratiques de certains élus qui usent et abusent de leur fonction et qui se servent (de l'argent public) au lieu de servir le citoyen.

Que faire ?

Le Maroc connaît de graves inégalités territoriales. Celles-ci sautent à l'œil. Nous disposons de la carte nationale de la pauvreté, de la distribution des richesses entre régions et localités, entre les catégories sociales. Les solutions existent. Il nous faut juste la volonté politique pour passer à l'action. Du gouvernement actuel, on ne peut pas s'attendre au miracle. Il est trop occupé par ses propres intérêts et ceux des classes privilégiées.

Il faut reconnaître que SM le Roi a tiré la sonnette d'alarme en considérant que le modèle de développement en cours a atteint ses limites. Un Nouveau Modèle de Développement a été élaboré d'une façon participative et consensuelle qui trace le cap pour 2035 et fixe une série d'objectifs à atteindre avec des moyens à mobiliser. Malheureusement, le gouvernement l'a mis dans les tiroirs.

Le changement s'impose plus que jamais, en commençant par la consolidation du processus démocratique pour assurer une meilleure représentativité et permettre aux forces vives et aux gens honnêtes d'accéder aux postes de responsabilité au niveau local, régional et national. Il est temps de barrer la route aux forces de l'argent sale et d'assainir le champ politique pour concilier le citoyen avec la politique.

On ne le dira jamais assez, pas de développement sans faire bénéficier l'ensemble de la population des fruits de la croissance.

Pour ce faire, il faut mettre à plat les politiques publiques et procéder à un réel toilettage. La décentralisation et la déconcentration ne sont pas de vains mots. Elles doivent se traduire par des actes et des chiffres. Au cœur de cette transformation, il y a la politique fiscale qui doit jouer son rôle redistributeur. Le Monde rural, en particulier les zones de montagne, mérite plus d'attention et nécessite plus de moyens.

Ce qui passe par l'exploitation du potentiel dont il dispose. Il s'agit plus concrètement du développement du tourisme durable, de la valorisation des produits du terroir, du développement de l'économie sociale et solidaire notamment l'artisanat.

La population rurale n'a pas besoin d'assistanat, mais de conditions favorables pour faire valoir son savoir-faire et sa capacité créative. ►



Le MIGRATEUR



Reconnaissance de l'État de la Palestine Emmanuel Macron se range du bon côté de l'Histoire...

Le président français Emmanuel Macron a annoncé jeudi 24 juillet, que la France s'apprêtait à reconnaître l'État de Palestine, en septembre, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). Une annonce qui a divisé la classe politique locale et usité les critiques de l'entité sioniste et de son parrain américain.

LAILA LAMRANI

A gauche, où la reconnaissance d'un État palestinien est défendue de longue date, l'annonce présidentielle a été bien accueillie. Mais tous exhortent le président de la République à aller plus loin. Jean-Luc Mélenchon a, certes, salué une « victoire morale ». Mais le chef de file des Insoumis fustige « la technique des annonces différées de Macron ». Chez Les Républicains, François-Xavier Bellamy, patron du parti au Parlement européen, s'est interrogé faussement sur RTL : « Pouvions-nous imaginer que le Hamas remercierait un jour la France ? En lui donnant raison, cette décision aggrave le danger pour le peuple israélien comme pour les civils palestiniens, victimes eux aussi de la terreur islamiste. » Le Rassemblement national s'est montré plus réservé. « Reconnaître aujourd'hui un État pa-

lestinien, c'est reconnaître un État Hamas et donc un État terroriste », a dénoncé Marine Le Pen sur X, pour qui cette décision constitue « une faute politique et morale, y compris à l'égard des Palestiniens qui subissent le joug du Hamas » ! Les pro-sionistes français sont livrés à des contorsions en tentant de légitimer le Hamas et critiquer la décision pourtant, politiquement et humainement, juste de M. Macron. Face aux reproches, Paris a défendu vendredi sa décision, arguant qu'elle visait à « donner raison au camp de la paix », en réponse à la colère des sionistes génocidaires et des reproches américaines qui accusent la France de faire le jeu du Hamas.

Les deux comploteurs contre les Palestiniens et leur existence ont dénoncé une récompense de la terreur, allusion à l'opération d'envergure du mouvement de résistance dans le sud de la Palestine occupée le 7 octobre 2023. Le secrétaire d'État Marco Rubio a fermement rejeté jeudi cette



Le président Emmanuel Macron avec le chef de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

décision imprudente qui sert que la propagande du Hamas. Vendredi, le président Donald Trump a, pour sa part, relativisé la portée de cette décision de son homologue français. C'est quelqu'un de très bien, je l'apprécie, mais cette déclaration n'a pas beaucoup de poids, a-t-il affirmé à la presse : cela ne changera rien. Tous les arguments sont bons pour persister dans le rejet de la solution à deux

États et continuer à soumettre les Palestiniens à une extermination de masse, par les bombardements et la famine comme le montrent la situation humanitaire désastreuse à Gaza. Pour les sionistes barbares, leurs protecteurs américains et complices français, en Palestine, il n'y a que des « terroristes » bons à être broyés et non des êtres humains qui aspirent à vivre en paix dans l'indépendance et la liberté. ▀

Après 40 ans de détention en France

Georges Abdallah enfin libre...

Georges Abdallah est libre, après avoir passé 40 ans derrière les barreaux en France. Le militant libanais pro-palestinien, condamné dans les années 1980 pour complicité d'assassinats de diplomates américain et israélien, a quitté sa cellule vendredi 25 juillet et s'est envolé immédiatement vers le Liban.

LAILA LAMRANI

Georges Abdallah est considéré comme l'un des plus anciens détenus de France, voire d'Europe. La durée de sa détention est « disproportionnée » par rap-

port aux crimes commis et au vu de l'âge de l'ancien chef des FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises), ont estimé les magistrats de la cour d'appel. Ce groupuscule de chrétiens libanais marxistes, dissous depuis longtemps, n'a « pas commis d'action violente depuis 1984 », a également rappelé la Cour, qui voit en Georges Abdallah un « symbole passé de la lutte palestinienne ».

« Les conditions de la liberté, c'est de se tenir aux côtés de nos frères de Gaza ». C'est par ces mots que Georges Abdallah a harangué ses fidèles venus l'accueillir à l'aéroport de Beyrouth. Et c'est aux cris de « Liberté ! » qu'il a été accueilli par des dizaines de sympathisants brandissant notamment des drapeaux palestiniens à sa



Georges Abdallah après son retour au Liban.

sortie de l'aéroport international de Beyrouth, où le vol Air France AF564, à bord duquel il se trouvait, a atterri à 14h30 (11h30 TU). « Les enfants de Palestine meurent de faim alors que des millions d'Arabes les regardent en spectateurs », a-t-il lancé, dans sa première déclaration publique depuis le salon d'honneur de l'aéro-

port. « La résistance doit se poursuivre et s'intensifier », a ajouté l'ancien instituteur de 74 ans, à la barbe et à la chevelure blanches, devant ses proches et des personnalités libanaises, dont un député du mouvement pro-iranien Hezbollah, qui a salué un « symbole de dignité et de persévérance ». ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE

ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Embarquée	Iréguliers	Argile	Appuyaient	Dynastie bulgare
Rainurées	Monnaies	Faciles	Situé	Dépérit
Philosophe				
Enlénées				
			Salubre	
Artiste			Divinité	Rabâchées
Attestations			Parfums	
			Halites	
			Crie	
Mégotent	Bêtes	Prénom		
		Nuancer		
				Fleuve
Petit chien				Note
Placé				Unité
			Paradis	
			Terme de grammaire	
Plante				
Etres sumatnais				
			Métal noble	Négation
En matière de		Enumérations		

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- Horizontalement :
- 1 : Nom de l'un des acteurs principaux du film
 - 2 : Ancienne - Métal du groupe des terres rares
 - 3 : Comédien incarnant le colonel McLean
 - 4 : Passage - livres
 - 5 : Prénom du chef d'entreprise
 - 6 : Pronom personnel - Norme - Article
 - 7 : Prénom de l'acteur incarnant le restaurateur - Adverbe
 - 8 : Indéfini - Organisme - Conjonction d coordination
 - 9 : Nom de famille de l'ancien gangster Tonio
 - 10 : Rivière allemande
 - 11 : Prénom de l'acteur en tête d'affiche
 - 12 : Greffer

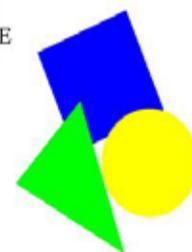
Verticalement :

- 1 : Se rend - Possessif - Mode de transport des jeunes anglais dans le film
- 2 : Prénom de la femme de Léonard
- 3 : Négation - Matériau d'ornement
- 4 : Prénom - Dame
- 5 : Fabriquent - Article
- 6 : Revigorât - A la mode
- 7 : Argumente - Consacré
- 8 : Métal mou - Général américain - Personnage biblique
- 9 : Autre acteur principal du film

Mots Mêlés

S	T	R	E	L	A	N	O	G	A	I	D	E
E	R	E	T	A	L	I	R	D	A	U	Q	C
T	I	C	E	S	T	N	E	M	G	E	S	I
O	A	T	M	E	T	R	E	P	A	Z	E	R
C	N	A	M	A	L	E	N	P	N	E	N	T
E	G	N	O	I	R	E	O	N	G	P	O	C
N	L	G	S	T	U	C	G	D	L	A	G	E
A	E	L	N	E	E	I	A	N	E	R	O	S
I	E	E	I	R	R	E	T	R	A	T	T	S
D	C	L	C	U	I	X	N	C	R	S	C	I
E	I	L	R	R	A	A	E	E	E	E	O	B
M	E	T	I	O	R	D	P	O	I	N	T	L

- QUADRILATÈRE
- BISSECTRICE
- PENTAGONE
- RECTANGLE
- DIAGONALE
- SEGMENTS
- TRIANGLE
- LOSANGE
- OCTOGONE
- MEDIANE
- TRAPEZE
- MILIEU
- SOMMET
- CENTRE
- CERCLE
- DROITE
- POINT
- CARRE



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	8							2
2					5			1
		6	1					4
				7				9
				2				
1		3						
3								
		7	5			6		
		6				9	8	2

A méditer



« Les gens généreux font de mauvais commerçants. »

Honoré de Balzac, Illusions perdues.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	9	2	3	8	7	5	1	4
5	3	4	2	1	9	8	7	6
1	8	7	4	6	5	3	2	9
4	7	9	8	2	1	6	3	5
3	1	5	9	4	6	2	8	7
8	2	6	5	7	3	4	9	1
2	5	8	7	9	4	1	6	3
7	6	3	1	5	8	9	4	2
9	4	1	6	3	2	7	5	8

Mots Mêlés

Mots fléchés

N	C	A	O	U					
R	I	C	H	A	R	D	S	O	N
T	R	E	N	T	A	I	N	E	
E	R	I	N	E	S	E	S		
I	N	E	S	B	R	A	I		
R	F	O	S	U	E	G	D		
I	L	L	E	T	T	R	E	E	
S	C	I	E	S	I	R	A		
A	N	S	A	S	E	L			
E	T	E	T	E	I	R	A	I	
I	S	O	L	E	E	O	S		
S	O	N	U	R	H	U	E		
N	E	S	S	S	E	T	E		

Mots croisés

Mots mêlés « habitations »
Solution : CHAUMIÈRE.



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Décoiffant !

Certains noms sont plus difficiles que d'autres à porter. C'est le cas d'Éric Zemmour, non pas le candidat mais un coiffeur qui travaille à Nice. Depuis le début de la campagne présidentielle, son identité est devenue un véritable calvaire rapporte le site rtl.fr daté du 04 février. « Ces derniers jours, c'est compliqué parce qu'on en arrive à casser les vitrines du salon », confie l'homonyme du candidat d'extrême droite. Cette vitrine saccagée dans l'un de ses salons niçois lui a par ailleurs valu un message de soutien d'Éric Zemmour, le candidat, sur les réseaux sociaux. « Il a tweeté un petit mot en disant 'Je soutiens mon homonyme Éric Zemmour contre la racaille'. Peut-être que 'la racaille' c'était un peu de trop », estime-t-il. Si les choses ont pris une autre dimension avec la vitrine saccagée, cela fait quand même un moment qu'il subit son nom. « Des blagues, on en a. Il y a des gens qui appellent, on a des M. Le Pen, des M. Mélenchon qui ont rendez-vous et qui ne viennent pas », s'agace le coiffeur. « Parfois quand je réserve des hôtels, on me dit 'On pensait que c'était une plaisanterie, on n'a pas gardé la réservation ». Aujourd'hui, Éric Zemmour a bien l'intention de clarifier les choses. « Je veux crier haut et fort qui je suis, que les gens arrêtent de confondre le coiffeur et le journaliste. Je n'ai aucun rapport avec lui, des gens pensent que je suis son frère ou quelqu'un de sa famille, non ». Et s'il fallait une preuve que le coiffeur n'est pas engagé dans la présidentielle. « J'ai eu la chance de coiffer la semaine dernière madame Macron qui est venue sur Nice, ça m'a fait très plaisir. C'est une femme qui est très gentille, je me suis occupé d'elle ». Heureusement, Brigitte Macron, elle, ne s'était pas trompée d'Éric Zemmour. ●

Bien vu !

Un drame a été évité de justesse grâce à un sang-froid incroyable. Mercredi 9 février, en début d'après-midi, les usagers du RER B ont vécu une scène très inhabituelle. Sur le quai de la station d'Antony (Hauts-de-Seine), un homme malvoyant est tombé sur les voies alors que le train entrainait en gare. Il s'est alors plaqué au sol pour ne pas être percuté, conscient qu'il n'aura pas le temps de se relever. Comme le relate Le Parisien, l'homme s'allonge dans le sens du rail et fait le maximum pour que le train ne puisse que l'effleurer. Un pari plus que risqué. Beaucoup ont cru l'homme décédé mais ce dernier a attendu l'arrêt complet du RER avant de remonter sur le quai, sans aucune égratignure. « Il est remonté sur le quai, a fait savoir que tout allait bien et a repris son chemin sous le regard halluciné des quelques témoins », a indiqué une source policière au quotidien. ●

Erreur humaine

Espagne : comment la simple bourde d'un député a sauvé la réforme du travail. L'erreur de vote rocambolesque d'un député conservateur, qui a permis au gouvernement de gauche de sauver in extremis sa réforme du marché du travail, a provoqué vendredi une tempête politique en Espagne, où l'opposition envisage de porter l'affaire en justice. Un « abus de pouvoir » et une « erreur démocratique impardonnable » : voilà comment le Parti Populaire (droite) a qualifié le vote ayant permis jeudi 03 février au Congrès espagnol de valider ce texte emblématique, par 175 voix contre 174. En cause, le refus opposé par les instances du Parlement à l'un de ses députés, Alberto Casero, qui souhaitait faire rectifier son vote, enregistré comme favorable à la réforme alors qu'il souhaitait s'y opposer. Dans une lettre publiée le vendredi 04 février, cet élu conservateur, qui était malade et votait à distance, a raconté s'être rendu compte d'une erreur en recevant son « certificat » de vote électronique. Il s'est alors rendu au Parlement pour demander à revoter, sans succès. « La présidente a été informée avant le début du scrutin qu'un député voulait exercer son droit, en votant en personne, car il y avait eu un problème avec le système de vote électronique », a insisté le chef de file du Parti Populaire, Pablo Casado. ●



Rigolard



*Lors de fouilles du sous-sol russe jusqu'à 100 mètres de profondeur, les archéologues russes ont trouvé des bouts de fil de cuivre qui dataient d'environ de 1000 ans. Les Russes ont déclaré partout que leurs ancêtres disposaient déjà il y a 1000 ans d'un réseau de téléphone en fil de cuivre. Les Américains se sont mis alors à fouiller leur sous-sol jusqu'à 200 mètres de profondeur. Ils ont trouvé des restes de fibre de verre datant d'environ 2000 ans. Les Américains en ont conclu que leurs ancêtres disposaient déjà il y a 2000 ans d'un réseau de fibre de verre numérique. Et cela, bien avant les Russes.

Huit jours plus tard en Bretagne, à Lannion, on a publié le communiqué suivant : « Lors de fouilles dans le sous-sol de la plage de Perros-Guirec, jusqu'à 500 mètres de profondeur, les scientifiques bretons n'ont rien trouvé. Ils en ont conclu que les Anciens Bretons disposaient déjà il y a 5000 ans d'un réseau Wifi ».

*Sur un vol pour New York, le chef de cabine se dirige vers une femme blonde assise en première classe en lui demandant de se déplacer en classe économique, puisqu'elle n'avait pas un ticket de première classe. La blonde répond :

« Je suis blonde, je suis belle, je vais à New York, et je ne bouge pas ! »

Pour éviter de se disputer avec un client, le chef de cabine fait part de la situation au copilote et lui demande de régler le problème en lui parlant. Il va parler à la blonde, en lui demandant de quitter la première classe. De nouveau, la blonde répond : « Je suis blonde, je suis belle, je vais à New York, et je ne bouge pas ! »

Le copilote retourne dans le cockpit et de-

mande au capitaine ce qu'il devrait faire. Le capitaine lui répond : « Je suis marié à une blonde, ne vous inquiétez pas, je sais comment m'y prendre ! »

Il va en première classe, et dit quelque chose tout bas à l'oreille de la blonde. Elle se lève immédiatement et court en classe économique en râlant toute seule : « Mais pourquoi personne ne m'a rien dit ! »

Surpris, le chef de cabine et le copilote demandent au capitaine ce qu'il a dit pour réussir à la convaincre de changer de siège. Et là il répond : « Je lui ai dit que la première classe n'allait pas à New York ».

*Guy et Denis sont des malades mentaux qui résident dans un hôpital psychiatrique. Un jour Guy longe la piscine. Il tombe à l'eau et coule à pic. Ni une ni deux, Denis saute à l'eau et va chercher Guy au fond. Il le ramène à la surface.

Quand le Directeur apprend l'acte héroïque de Denis, il décide de le laisser sortir immédiatement car il pense que si Denis est capable d'un tel acte il doit être mentalement stable.

Le Directeur va lui-même annoncer cette bonne nouvelle à Denis. Il lui dit : - J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle à t'apprendre ! La bonne c'est que nous te laissons sortir de l'hôpital parce que tu as été capable d'accomplir un acte de bravoure en sauvant la vie d'une autre personne. Je crois que tu as retrouvé ton équilibre mental.

La mauvaise, c'est que Guy s'est pendu dans la buanderie avec la ceinture de sa robe de chambre !

C'est alors que Denis répond au directeur : - Mais non ! Il ne s'est pas pendu, c'est moi qui l'ai accroché pour qu'il sèche...

A VENDRE

Local à vendre bien situé

Superficie
250 m²

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma

Hors série
**FÊTE DU
TRÔNE**
2025

MOHAMMED VI
ET L'ÉMIGRATION
MAROCAINE

Une approche
communautaire
décomplexée

Par **Driss Ajbali**



UN ROI
UNE NATION
26 ANS DE
TRANSFORMATIONS
PROFONDES

EDITO

Par **CHANKOU
ABDELLAH**

UN ROI, UNE NATION

26 ANS DE TRANSFORMATIONS PROFONDES

Le mercredi 30 juillet 2025, S.M. le Roi Mohammed VI fête 26 ans de règne. A l'échelle du temps monarchique, ce n'est pas beaucoup mais cette séquence temporelle offre assez de recul pour apprécier sur le plan politique l'action royale et en sonder la profondeur. Au cours de ses 26 ans de règne, qui n'auront pas été toujours un long fleuve tranquille, jalonnés qu'ils sont de quelques soubresauts, le souverain a dû affronter tous les défis, sans jamais être découragé face à leur immensité, prenant constamment son bâton de pèlerin pour porter le progrès et l'espoir dans le Maroc aussi bien des villes que des campagnes. Rarement souverain aura fait preuve de tant de détermination à sortir son pays du déficit social qu'il a accumulé au fil des années, et à agir pour bien le positionner sur des secteurs stratégiques et en faire une terre attrayante pour les investissements et le tourisme. Dans cette optique, l'organisation par le Royaume, avec l'Espagne et le Portugal, de la coupe du monde 2030, sonne comme un puissant catalyseur au parachèvement des infrastructures qui mobilisent des investissements massifs. Mais le jeu en vaut largement la chandelle. Le Maroc est en pleine transformation, en mouvement, et se construit à un rythme accéléré en affichant clairement ses ambitions. En 26 ans de règne, le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne et transformé sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international. Alliance stratégique avec les monarchies du Golfe, partenariat renoué avec l'UE, relance des relations avec l'Espagne sur des bases plus solides, réconciliation avec la France après des années de brouille, coopération tous azimuts avec l'Afrique... Le Maroc est aujourd'hui un pays qui rayonne, où il fait bon vivre et investir, que l'on aime visiter ou redécouvrir...

26 ans de règne au compteur ! Toute une vie que S.M le Roi Mohammed VI a mis à contribution pour mettre le pays sur les rails du développement et de la modernité, malgré les vents de l'adversité et des retournements de conjoncture qui ont soufflé sur le pays. Le souverain a su garder le cap sur les défis majeurs qui constituent le marqueur de son action depuis son intronisation le 30 juillet 1999. Que ce soit à travers des gestes symboliques forts et des réformes sociales de fond (Révision de la Moudawana, réconciliation nationale, lutte contre la pauvreté,

solidarité avec les plus vulnérables et tout récemment la protection sociale), ou des chantiers structurants pour l'économie nationale (Construction de nouveaux ports, autoroutes, LGV, aéroports ...), le souverain a su placer le curseur sur les objectifs essentiels que le pays doit impérativement atteindre pour mettre le pays sur la voie du progrès et de la modernité.

L'anticipation et la proactivité sont les qualités essentielles qui guident les choix du souverain. En politique étrangère marquée par une approche pragmatique et multilatérale visant à diversifier les partenariats, il a développé un tropisme africain ancré dans une conviction forte que l'Afrique doit prendre son destin

en main en lançant des actions de développement d'envergure, à l'image du gazoduc Maroc-Nigeria ou l'Initiative atlantique. L'autre dynamique diplomatique en marche réside dans le consensus de plus en plus large autour du plan d'autonomie pour le Sahara marocain comme unique solution juste et crédible pour résoudre ce pseudo-conflit.

La monarchie fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire, puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable aux bouleversements du

monde. On l'a vu lors du mouvement contestataire du 20 février. Le problème de la légitimité politique que connaissent certains pays arabes, à commencer par l'Algérie voisine, ne se pose pas au Maroc. Le Roi, symbole de l'unité du pays, garant de sa stabilité, n'est pas en équation. En même temps commandeur des croyants, titre qui donne à son règne une dimension religieuse reconnue, le souverain jouit dans ce domaine d'une autorité incontestable. Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de la nation et de son développement. C'est cette quiétude que bien des pays jalouent aux Marocains ; d'autres nourrissent in petto l'espoir de voir le pays basculer dans le chaos en y travaillant même un peu plus. Mais à chaque fois le Maroc parvient à décevoir leur ambition maléfique, traçant sa voie vers l'avenir tout en affrontant ses insuffisances. ●

Le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne et transformé sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international.



À l'occasion de la Fête du Trône,

Le Président de BANK OF AFRICA,

M. Othman BENJELLOUN

et l'ensemble de ses collaborateurs ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté LE ROI MOHAMMED VI

Que Dieu l'assiste

leurs vœux les plus déférents de santé, de prospérité et de longue vie ainsi qu'à son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à l'ensemble de la Famille Royale en renouvelant leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite. Ils saisissent cette heureuse occasion pour exprimer à leur bien-aimé Souverain leur totale mobilisation pour l'œuvre majeure que Sa Majesté le Roi conduit pour faire du Maroc un pays économiquement prospère, résolument engagé dans le développement social et le bien-être de ses citoyens.

EXPRESSION D'UN LIEN SOLIDE ENTRE LE TRÔNE ET LE PEUPLE

La Beia, une symbiose et des symboles

La Beia marque tant par sa charge symbolique que par les manifestations festives auxquelles elle donne lieu, un moment fort dans la vie de la nation, tant elle incarne et renouvelle les liens d'allégeance et de fidélité indéfectible qui lie le peuple marocain à son Souverain.

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Beia revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie de croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'État au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Beia sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas (1), les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Beia ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de Feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de la royauté sous le règne de feu Mohamed V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walae, et non pas de la Beia proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitérèrent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Beia, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se

tenir, durant la journée de la fête du Trône, dans l'enceinte du Palais» (2), souligne le professeur marocain. Cependant, parmi les convives venus prendre part à Hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction) ». Si le rituel de la Beia remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idriside. La Beia dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Beia dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Beia sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'État. Ce qui est déjà arrivé : Le cas de la destitution du Sultan Moulay Abdelaziz, qui a avalisé les actes d'Algésiras, et son remplacement par son frère Moulay Abdelhafid, désigné comme le « Sultan du Jihad » et soutenu par les tribus du Sahara.

La Beia sous les Saâdiens

Le rituel ou le cérémonial de la Beia cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Beia renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs de la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus,



S.M le Roi Mohammed VI accomplissant le rituel de l'allégeance à cheval.

les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition, et jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Beia va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité (2) ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979 (3). De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Beia ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous Feu Hassan II et chaque 30 Juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra lui aussi quelques

introductions nouvelles. Dont le fameux carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. En fait, pour les Alaouites le Trône et la selle que l'on fixe sur le dos du cheval ne font qu'un. Là où se déplace le Souverain est le centre du pouvoir. Et si dans le passé, avant les Saâdiens, la cérémonie d'allégeance n'était considérée comme effective que si elle était organisée à Fès, avec les Alaouites, surtout depuis Mohammed VI, elle peut avoir pour terrain d'accueil toute ville du Maroc. Sans distinction aucune.

(1) En 1961, feu Hassan II a demandé l'investiture par allégeance des oulémas.
(2) Ces dernières années le cérémonial de la Beia a été un peu allégé pour être plus rapide et plus fluide.
(3) La Cérémonie d'allégeance du 14 Août comme celle de la Beia du 30 Juillet sont reportées depuis 2020 pour cause de crise sanitaire.

À l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



SAHARA MAROCAIN

Le Maroc marque des points décisifs

Sous l'impulsion royale, la diplomatie marocaine, engagée depuis des années dans une dynamique de consolidation de ses victoires, a connu ces derniers mois une accélération notable. Le consensus international croissant dont bénéficie le plan d'autonomie comme seule base unique et crédible ouvre désormais la voie à un règlement définitif de ce faux différend, potentiellement dès octobre 2025 lors du prochain débat au Conseil de sécurité.



Le Roi Mohammed VI recevant à Rabat le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez.

SALIHA TOUMI

Dans la continuité d'un travail diplomatique rigoureux et de long terme, le Maroc voit aujourd'hui s'affirmer une séquence marquée par des avancées décisives sur la scène internationale, au grand dam de l'Algérie et de sa créature polissarienne.

Loin d'un objectif encore lointain ou incertain, la reconnaissance explicite du plan d'autonomie comme solution sérieuse, crédible et réaliste s'impose désormais comme un fait politique majoritaire au sein des organisations internationales et des capitales influentes. Les mois écoulés ont ainsi permis de franchir un cap décisif : non seulement par le nombre croissant de pays soutenant la vision marocaine, mais aussi par la nature et le poids stratégique de ces appuis. Cette dynamique, soutenue par une stratégie d'État volontariste et cohérente, confère au prochain rendez-vous d'octobre au Conseil de sécurité une portée particulière. Tout indique que ce moment pourrait consacrer, sinon formellement, du moins dans les faits, la clôture de ce conflit vieux de plusieurs décennies, fabriqué de toutes pièces par l'Algérie.

Dynamique internationale

L'année 2025 a été marquée par des prises de position nettes en faveur du plan d'autonomie marocain. En Afrique, le Kenya, État pilier de l'Afrique de l'Est, a révisé sa doctrine en mai 2025. En qualifiant l'initiative marocaine de la seule solution crédible et durable, Nairobi s'est aligné sur une lecture politique désormais majoritaire sur le continent. Ce repositionnement s'est accompagné d'un renforcement tangible de la coopération bilatérale avec Rabat, notamment en matière d'énergie, d'agriculture et d'échanges commerciaux. En Afrique de l'Ouest, le Ghana a lui aussi acté le retrait de sa reconnaissance à la fantomatique RASD

Soutien majeur du Polisario et allié traditionnel de l'Algérie, l'Afrique du Sud est en passe de revenir à de meilleurs sentiments à l'égard du Maroc après le soutien apporté par le parti de l'ex-président Jacob Zuma de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Du côté européen, le soutien du Royaume-Uni a été clair et sans équivoque. En juin 2025, le chef de la diplomatie britannique David Lammy a salué la proposition marocaine comme « crédible, viable et pragmatique », tout en appelant à une intensification des relations stratégiques entre les deux Royaumes. Cette reconnaissance explicite est venue consolider une relation bilatérale en plein développement, articulée autour de la coopération dans les domaines de la sécurité, de la technologie et de la croissance verte. Les États-Unis, pour leur part, maintiennent leur appui dans la droite ligne de la reconnaissance officielle formulée en 2020 par le président Donald Trump. L'administration actuelle qualifie le plan marocain de « sérieux et crédible » et souligne la

stabilité que représente cette approche pour l'ensemble de la région maghrébine et sahélienne. La France également, par la voix de son président Emmanuel Macron, a réaffirmé son soutien à la marocanité du Sahara en octobre 2024, qualifiant le plan d'autonomie comme la seule base réaliste pour un règlement politique pérenne.

D'autres pays européens — Estonie, Croatie, Hongrie, Slovaquie, Slovaquie — se sont joints à cette dynamique, ancrant dans le paysage du Vieux continent une convergence stable autour de la proposition marocaine. En Amérique latine, plusieurs pays ont, au cours des derniers mois, suspendu ou retiré leur reconnaissance à la pseudo-« RASD », à l'instar du Panama ou de l'Équateur.

L'horizon d'octobre 2025

Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies consacrerait une séance au dossier du Sahara marocain en octobre prochain, comme il est désormais de coutume, la configuration politique autour de cette question a profondément changé. Le rapport du secrétaire général et les prises de parole des membres influents du Conseil pourraient consacrer l'idée d'un règlement définitif autour du plan d'autonomie.

Le contexte est propice. Le nombre de pays reconnaissant la pseudo-RASD s'est réduit comme peau de chagrin, tandis que plus de soixante États soutiennent aujourd'hui formellement le plan marocain. Cette bascule qualitative du débat, installe de facto une réalité politique que le droit international ne peut plus ignorer.

Une stratégie de long terme arrivée à maturité

Si les avancées récentes donnent un nouvel élan au traitement du dossier, elles s'inscrivent dans la continuité d'une politique extérieure méthodiquement conduite par le Roi Mohammed VI. Clarification des alliances, diversification des partenariats, renforcement des positions dans les enceintes internationales: le Maroc a su développer une diplomatie à la fois discrète et redoutablement efficace. Le Sahara n'est plus seulement perçu comme un enjeu territorial, mais comme un pivot stratégique de stabilité régionale et un levier de projection continentale. Les investissements massifs engagés dans les infrastructures, l'agriculture, les énergies renouvelables dans les provinces du Sud renforcent cette lecture. La multiplication des consulats à Laâyoune et Dakhla atteste d'une reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara qui dépasse le seul cadre diplomatique formel. Cette évolution majeure que connaît le dossier de l'intégrité du Maroc s'est traduite par un isolement diplomatique de l'Algérie sur la scène régionale, arabe et internationale. ●



A l'occasion de la Fête du Trône,
marquant le vingt-sixième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs
de la Caisse de Dépôt et de Gestion ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs,
ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.



Pour le Maroc Avenir



صندوق الإيداع والتدبير
+٥٥١٤٢+ | ٣٥٥٥ ٨ ٣٥٤٨٨٣
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

AZZEDDINE HANNOUN

Le plan de paix apparaît comme un compromis viable porteur de stabilité et de prospérité régionale

Dans cet entretien, le professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofaïl, Azzeddine Hannoun, décrypte les ressorts de la montée en légitimité internationale du plan d'autonomie pour le Sahara marocain.



Propos recueillis par **SAMIR SAADAOU**

Comment analysez-vous l'évolution du soutien international au plan d'autonomie marocain, avec des repositionnements majeurs comme ceux du Kenya, du Ghana, du Royaume-Uni, ou encore des voix sud-africaines favorables à cette option ?

Azzeddine Hannoun : L'évolution actuelle du soutien international en faveur du plan d'autonomie marocain s'inscrit dans une dynamique structurelle, amorcée en 2007 avec le dépôt officiel de cette initiative auprès des Nations unies. À l'époque, le Maroc a su rompre l'inertie diplomatique

en prenant une initiative innovante, fondée sur le réalisme et le compromis. Cette stratégie proactive a progressivement inversé les équilibres, en avançant politiquement et diplomatiquement les positions figées de ses adversaires.

Il est vrai que les résultats ont pris du temps à se matérialiser, mais l'histoire diplomatique enseigne que les grandes bascules s'opèrent souvent sur le long terme. Aujourd'hui, les repositionnements majeurs que nous observons – qu'il s'agisse de pays africains comme le Kenya ou le Ghana, de partenaires globaux comme le Royaume-Uni, voire de certaines voix émergentes en Afrique australe – traduisent la reconnaissance d'une option politique crédible, pragmatique et respectueuse des équilibres régionaux. Cette dynamique est aussi le fruit de la constance et de la retenue du Maroc face aux provocations. Le Royaume a toujours privilégié la voie pacifique, en évitant l'escalade, tout en poursuivant une politique ambitieuse de développement dans les provinces du Sud. Cette transformation socio-économique tangible a contribué à convaincre les plus sceptiques, en rendant visible la portée inclusive du projet marocain. Enfin, dans un monde en proie à l'instabilité, la longévité du conflit saharien pousse de plus en plus d'acteurs à se rallier à la solution la plus réaliste. Le plan d'autonomie marocain apparaît désormais comme un compromis viable, porteur de stabilité et de perspectives de paix durables.

L'élargissement du cercle des soutiens au plan d'autonomie, s'est traduit par la déroute diplomatique de l'Algérie, créateur et sponsor du Polisario. Ce glissement



Le Sahara marocain est en plein essor.

A l'occasion du 26^{ème} anniversaire de l'accession au trône du Royaume,
le Directeur Général de l'Office National des Chemins de Fer
et l'ensemble des collaborateurs de l'Office, ont l'insigne honneur
de présenter leurs vœux les plus respectueux et déférents
à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste.



Puisse Dieu accorder santé, prospérité et longue vie au **Souverain**
et préserver son Altesse Royale le Prince Hériter Moulay El Hassan,
et son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid,
ainsi que tous les membres de la famille Royale,
tout en réaffirmant leur attachement indéfectible au glorieux Trône Alaouite.

international affaiblit-il durablement sa capacité d'influencer le cours du dossier?

Il est clair que l'évolution du contexte international, conjuguée aux avancées diplomatiques du Maroc, a contribué à isoler davantage la position algérienne sur ce dossier. Le recul diplomatique de l'Algérie s'explique en partie par un contexte géopolitique régional défavorable, mais aussi par des dynamiques internes qui ont accentué un certain raidissement stratégique. Face à la montée en puissance du soutien international au plan d'autonomie marocain, Alger a opté pour une posture de surenchère et de confrontation, traduisant une forme de fuite en avant. Cette mobilisation diplomatique, médiatique et parfois militaire contre le Maroc s'inscrit davantage dans une logique de crispation idéologique que dans une volonté de construction régionale.

Cela dit, cette radicalisation, loin de renforcer sa position, contribue à fragiliser la légitimité de son engagement dans ce conflit. À mesure que la communauté internationale privilégie des solutions pragmatiques et durables, le discours de l'Algérie apparaît de plus en plus décalé. Néanmoins, il est important de ne pas céder à un excès de confiance. L'histoire montre que les postures de repli agressif peuvent parfois entraîner des tensions imprévisibles. C'est pourquoi le Maroc reste attaché à une vigilance stratégique constante, tout en laissant, malgré tout, ouvertes les voies d'un dialogue responsable, dans l'intérêt supérieur de la région.

L'Algérie continue de défendre inlassablement la thèse séparatiste, malgré l'évolution du contexte régional et international. Cette rigidité traduit-elle, selon vous, un affaiblissement de sa marge de manœuvre ou une volonté délibérée de maintenir le statu quo à des fins internes ?

En fait, les deux. Il ne s'agit pas d'un choix exclusif, mais bien d'un enchevêtrement des deux dynamiques. D'un côté, la marge de manœuvre diplomatique de l'Algérie s'est clairement réduite au fil des années, sous l'effet conjugué de la montée en légitimité du plan d'autonomie marocain et du désintérêt croissant de la communauté internationale pour les thèses séparatistes. Cette perte d'influence pousse Alger à redoubler d'efforts, parfois jusqu'à l'excès, pour tenter de restaurer sa capacité d'orientation du dossier.

D'un autre côté, cette posture rigide s'inscrit dans une stratégie délibérée de gel du processus politique. En prolongeant le statu quo, l'Algérie cherche à maintenir un levier de pression géopolitique sur le Maroc, dans

le but de contenir son influence croissante en Afrique et au sein des cercles de décision internationaux. C'est aussi un moyen, pour le régime algérien, de renforcer une certaine légitimité interne en s'érigeant en défenseur d'une cause historique présentée comme centrale. En réalité, ce double calcul se heurte aujourd'hui aux nouvelles réalités géopolitiques régionales et internationales. La logique d'affrontement prolongé montre ses limites, tandis que l'option marocaine d'autonomie, adossée à une vision constructive et à des dynamiques de développement, apparaît comme une voie plus crédible et porteuse d'avenir.

La session d'octobre 2025 au Conseil de sécurité pourrait-elle marquer, selon vous, une consécration définitive de la solution marocaine par les Nations Unies ? Quelles seraient les implications d'une telle décision ?

La session d'octobre 2025 s'inscrit dans une séquence diplomatique cruciale pour l'avenir du dossier du Sahara. Il est probable que, lors de l'une des trois prochaines sessions du Conseil de sécurité, une évolution marquante intervienne, traduisant la progression continue du soutien à la solution marocaine d'autonomie.

Plusieurs signaux convergent en ce sens, notamment la reconnaissance croissante du caractère sérieux, crédible et réaliste du plan marocain, y compris par des acteurs majeurs au sein du Conseil de sécurité.

Cela dit, je ne crois pas que l'on s'achemine vers une « consécration définitive » à très court terme. Le dossier du Sahara est l'un des plus anciens et les plus complexes sur l'agenda onusien. Il est traversé par des ramifications historiques, géopolitiques et idéologiques profondes. Penser qu'il puisse être réglé de manière formelle et irréversible en une ou deux années serait sous-estimer les inerties du système international.

Cela ne signifie pas qu'il faille minimiser les avancées en cours. Bien au contraire : chaque prise de position, chaque révision de posture, chaque déclaration officielle contribue à ancrer la solution marocaine comme la seule voie sérieuse vers un règlement durable.

Si le Conseil de sécurité devait aller plus loin dans cette reconnaissance, cela aurait des implications majeures : non seulement cela isolerait davantage les thèses séparatistes, mais cela ouvrirait aussi la voie à une pacification durable de la région, en renforçant la stabilité et l'intégration du Maghreb.

Ce serait également une victoire diplomatique d'autant plus forte qu'elle résulterait non d'un rapport de force brutal, mais d'un patient tra-

vail de persuasion diplomatique, de développement sur le terrain, et d'attachement aux principes du droit international.

En cas de clôture effective du dossier du Sahara marocain, quelles seraient, à votre avis, les conséquences régionales, notamment sur les équilibres au Maghreb, les dynamiques sahélo-africaines, et les partenariats stratégiques du Maroc avec l'Europe et les États-Unis?

Les conséquences régionales d'une clôture effective du dossier du Sahara dépendent largement des modalités politiques et diplomatiques de cette résolution. Si celle-ci se construit sur une adhésion progressive à la solution d'autonomie proposée par le Maroc – y compris de la part de l'Algérie et du "Polisario" –, nous pourrions assister à un basculement positif dans les équilibres maghrébins, ouvrant la voie à une coopération régionale plus apaisée, plus structurée, et à une intégration économique tant attendue.

Un Maghreb réconcilié serait un levier puissant pour stabiliser l'espace sahélo-africain, en particulier à travers le renforcement des corridors économiques, des politiques sécuritaires coordonnées et des projets d'infrastructures stratégiques.

Le Maroc, de son côté, poursuivra dans cette hypothèse sa diplomatie de co-développement, ses partenariats Sud-Sud et sa présence croissante dans les instances africaines. En revanche, si la reconnaissance internationale du plan marocain continue de s'accélérer sans que l'Algérie n'évolue dans sa position, une victoire diplomatique nette du Royaume – qui pourrait, à terme, se traduire par l'exclusion de la "RASD" de l'Union africaine – risquerait d'exacerber certaines tensions internes du côté algérien. Le Maroc, conscient des équilibres régionaux, veillera probablement à ce que toute avancée diplomatique majeure ne soit pas perçue comme une menace existentielle pour l'Algérie, afin de ne pas compromettre la stabilité de cet État voisin. Sur le plan international, une résolution du conflit sur la base du plan d'autonomie renforcerait considérablement la stature stratégique du Maroc. Elle consoliderait ses partenariats avec les États-Unis, l'Union européenne et d'autres puissances, qui y verraient la preuve d'une vision politique pragmatique, constructive et alignée sur la recherche de stabilité régionale. En somme, la fin du conflit, si elle est bien gérée, ouvrirait un nouveau cycle de convergence stratégique en Afrique du Nord et au-delà – un moment historique dont le Maroc sortirait renforcé, mais aussi porteur d'une responsabilité régionale accrue. ●

A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 26ème anniversaire de l'Accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également
à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,**
à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**

GÉNÉRALISATION DE L'AMO

Le Maroc soigne ses maux

Depuis l'adoption de la loi-cadre 09.21, le Maroc a franchi un pas important vers une société plus équitable. En assurant aujourd'hui une couverture maladie obligatoire à 87 % de sa population, le Royaume consolide les fondements d'une protection sociale universelle, à la fois inclusive, solidaire et durable.

LAÏLA LAMRANI

Il y a seulement quelques années, nombre de Marocains vivaient sans accès garanti à des soins médicaux abordables. Les longues attentes dans les hôpitaux publics, les coûts parfois exorbitants des traitements, et l'absence d'une protection sociale efficace rendaient la santé inaccessible à une grande partie de la population. Cette réalité, source de souffrance et d'inégalités, a motivé une volonté politique forte d'initier une réforme profonde.

L'adoption en 2020 de la loi-cadre n°09.21 a constitué un tournant historique, donnant un cadre légal robuste à la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Depuis, le Maroc s'est engagé dans un processus de transformation sociale sans précédent, avec un objectif clair : garantir le droit à la santé à tous ses citoyens, sans exception. La progression spectaculaire du taux de couverture, qui a bondi de moins de 60 % à près de 87 % en seulement cinq ans, illustre cette dynamique. Ce succès repose essentiellement sur deux axes majeurs : la mise en œuvre du régime AMO Tadamoun, destiné aux populations vulnérables, et l'intégration des travailleurs non-salariés, longtemps exclus du système. Ces avancées s'accompagnent d'un fort engagement financier de l'État, garant de la pérennité du système, et d'une modernisation des processus administratifs pour faciliter l'accès aux droits.

Couverture pour les plus vulnérables

Le régime AMO Tadamoun est la pierre angulaire de cette politique sociale ambitieuse. Il permet à plus de 11,1 millions de Marocains, bénéficiaires directs et ayants droit, d'obtenir une prise en charge intégrale ou partielle de leurs soins de santé. Cette protection est financée par l'État à hauteur d'environ 10 milliards de dirhams par an, ce qui témoigne de l'importance accordée à ce dispositif de solidarité. Cette couverture a un impact direct et concret sur la vie quotidienne de millions de familles. L'accès aux soins devient désormais un droit fondamental. Les statistiques le confirment : à fin mars 2025, plus de 14 millions de dossiers médicaux ont été déposés à la CNSS, dont 12 millions ont été traités. Parmi ces dossiers, environ 300.000 concernent des maladies chroniques ou lourdes, impliquant un coût total de plus de 17 milliards de dirhams. Ce chiffre révèle à la fois l'importance des besoins de santé dans la population et



Le souverain a fait de la généralisation de l'accès aux soins un chantier de haute importance.

la capacité croissante du système à y répondre. Au-delà des chiffres, ce dispositif est conçu pour améliorer la qualité de vie, réduire les inégalités sociales et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions. Des zones rurales aux quartiers urbains défavorisés, des centaines de milliers de patients peuvent désormais bénéficier d'un suivi médical régulier, d'un traitement adapté, et d'une hospitalisation sans crainte d'un endettement catastrophique.

L'inclusion progressive des travailleurs non-salariés

L'autre volet majeur de la réforme est l'intégration des travailleurs non-salariés (TNS), catégorie historiquement marginalisée. Commerçants, artisans, agriculteurs, chauffeurs de taxi, professions libérales : ce sont des millions de Marocains, jusqu'alors peu ou pas protégés, qui ont été invités à rejoindre l'AMO. Cette extension renforce non seulement la couverture sociale, mais contribue aussi à structurer des secteurs économiques souvent informels.

Au 30 avril 2025, les TNS inscrits ont déposé plus de 4 millions de dossiers dont 3,6 millions ont déjà été traités, à un rythme moyen de 9.255 demandes par jour, pour des remboursements totalisant 4 milliards de dirhams. Ces chiffres reflètent une montée en puissance rapide et une adhésion croissante à un système présenté comme accessible.

En parallèle, environ 313.000 personnes supplémentaires, issues de catégories jusque-là exclues, ont pu être intégrées à ce dispositif, grâce à une politique d'inclusion élargie et à une simplification progressive des procédures administratives. Ce travail patient mais déterminé vient réduire les fractures sociales, rapprochant le Maroc de l'objectif d'une couverture sanitaire universelle.

Mobilisation financière

Ces avancées sont le fruit d'une mobilisation massive des ressources publiques. L'État marocain, conscient de l'enjeu, consacre des moyens financiers conséquents pour assurer la viabilité du système et la continuité des prestations. En plus des subventions directes au régime Tadamoun, la moderni-

sation des outils de gestion administrative — digitalisation des dossiers, simplification des démarches, renforcement des capacités des agences de la CNSS — facilite l'accès des citoyens à leurs droits. Sur le plan humain, cette réforme redonne confiance aux professionnels de santé et aux usagers, qui constatent un système plus efficace, transparent et équitable. Les cliniques et hôpitaux publics, bien que toujours confrontés à des défis structurels, voient leur rôle renforcé dans la chaîne des soins, avec une prise en charge plus juste des patients. ●

LES EXPERTS ONT UN AUTRE AVIS...

Bien qu'elle soit reconnue comme une avancée sociale majeure, la généralisation de l'AMO présente bien des insuffisances, selon de nombreux experts. Ces derniers pointent, notamment des limites dans la prise en charge des soins de santé, un taux de remboursement partiel, un reste à charge parfois élevé, et une couverture restreinte pour certains soins spécifiques. Et puis, l'AMO est confronté à des défis d'accessibilité financière, notamment pour les citoyens à faible revenu et à des problèmes de saturation des hôpitaux. Ces derniers sont minés par des problèmes de gouvernance et un manque chronique de moyens humains dû essentiellement à la démotivation du personnel soignant. Une situation qui bénéficie aux structures privées qui offrent, il faut le reconnaître, un parcours patient fluide et des soins cliniques de qualité. Le défi pour le gouvernement réside, en plus de résorber le déficit en médecins, dans la conduite d'une transformation en profondeur des hôpitaux sur les plans à la fois managérial et organisationnel, de façon à ce que l'offre de soins réponde aux besoins de la population. Ce qui est loin d'être le cas, notamment dans le monde rural où le désert médical est une réalité douloureuse. ●

Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 26ème ANNIVERSAIRE, DE L'INTRONISATION DE
SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**

QUE DIEU LE GLORIFIE,

le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur
de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents au

GUIDE SUPRÊME DE LA NATION

Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en les personnes
de Son Altesse Royale le PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
de son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA,
de son Altesse Royale le PRINCE MOULAY RACHID,
ainsi qu'en tous les membres de la FAMILLE ROYALE.

SOLAIRE ET HYDROGÈNE **Le Maroc, géant en vert du continent**

En misant dès le début des années 2010 sur les énergies renouvelables, le Maroc a consolidé une trajectoire qui en fait aujourd'hui l'un des leaders africains dans le solaire et l'hydrogène vert. À mi-2025, Rabat multiplie les projets à grande échelle et affirme ses ambitions continentales et euro-méditerranéennes dans un contexte où la transition énergétique devient un enjeu de souveraineté autant que de compétitivité.



Les énergies renouvelables, un chantier stratégique qui bénéficie d'un suivi royal constant.

LAÏLA LAMRANI

L'élan pris par le Maroc dans le domaine des énergies propres est devenu un marqueur structurel de sa politique de développement. À l'heure où de nombreux pays cherchent encore à définir leur feuille de route énergétique, le Royaume dispose déjà d'un portefeuille de projets réalisés, en cours de réalisation ou en phase avancée de contractualisation. Le solaire, pilier historique de cette dynamique, s'inscrit désormais dans une logique plus large : celle d'une économie bas carbone structurée autour de l'hydrogène vert. Cette double orientation propulse le Maroc dans le peloton de tête africain, aux côtés de l'Afrique du Sud et de l'Égypte, et renforce sa position auprès de partenaires européens en quête de sécurité énergétique verte.

Un modèle africain de transition énergétique en marche

Le Maroc confirme son rôle moteur sur le continent africain en matière d'énergies propres, en particulier dans deux filières stratégiques : le solaire et l'hydrogène vert. Bénéficiant d'un ensoleillement exceptionnel et d'une position géographique charnière entre l'Europe et l'Afrique, le Royaume a fait très tôt le pari d'un mix énergétique fondé sur les renouvelables. Quinze ans après l'inauguration du complexe Noor de Ouarzazate et la mise en place de l'agence Masen, les résultats sont visibles tant sur le plan national qu'international.

Sur le plan de la production d'électricité, les énergies renouvelables représentent déjà 50 % du mix électrique installé, et l'objectif de 80 % à l'horizon 2030 semble désormais à portée de main. Le complexe solaire Noor Ouarzazate, symbole de cette transformation, aligne aujourd'hui une capacité de 580 mégawatts répartie sur plusieurs phases, avec un rendement annuel combiné de près de 1.500 GWh. Ce méga-projet, associé à des centrales solaires réparties dans plusieurs régions, fait du Maroc l'un des pays les plus avan-

cés au monde en matière de concentration solaire à grande échelle. Au-delà de la production nationale, Rabat affiche des ambitions panafricaines. L'initiative RECPA, portée par Masen, réunit désormais 11 pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est pour favoriser la coopération régionale dans les énergies renouvelables. Des ingénieurs marocains accompagnent la structuration de projets solaires au Burkina Faso, au Rwanda ou encore au Sénégal, consolidant le rôle du Maroc en tant qu'exportateur de savoir-faire énergétique sur le continent.

Ce positionnement s'accompagne d'une stratégie tournée vers l'avenir : l'hydrogène vert. Le Maroc a été parmi les premiers pays du Sud à établir une feuille de route nationale dans ce domaine, en 2021. Aujourd'hui, cette stratégie entre dans une phase opérationnelle accélérée, avec six projets validés ces derniers mois pour un montant global estimé à 319 milliards de dirhams, soit près de 32,5 milliards de dollars. Ces projets couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à l'export, en passant par la transformation en ammoniac ou en acier vert.

Le gouvernement a mobilisé jusqu'à 30.000 hectares par projet dans les provinces du Sud, là où l'ensoleillement et le foncier permettent de développer des parcs solaires et éoliens à très grande échelle. Le projet de Chbika, dans la région de Tan-Tan, illustre cet atout majeur. Il vise à produire 200.000 tonnes par an d'ammoniac vert à destination du marché européen, à partir de 1 GW de capacité renouvelable. Piloté par TotalEnergies, en partenariat avec des acteurs marocains et européens, ce projet marque une inflexion importante vers une industrialisation verte.

Le Maroc attire dans cette nouvelle phase des investissements étrangers massifs. Parmi les entreprises engagées dans les six projets validés figurent des noms de premier plan : ACWA Power (Arabie saoudite), Cepsa (Espagne), Nordex (Allemagne), Acciona (Espagne), Taqa (Émirats arabes unis), United Energy Group (Hongkong), ainsi que la China Three Gorges Corporation. Le Royaume a mis en place un système d'appel à manifestation d'intérêt rigoureux, qui garantit un équilibre entre rentabilité, contenu local et respect des standards environnementaux.

Ces initiatives positionnent le Royaume comme l'un des pays africains les plus avancés pour la production à grande

échelle d'hydrogène vert et d'électricité solaire. Selon plusieurs classements et analyses sectorielles, le Maroc fait désormais partie du trio de tête sur le continent, aux côtés de l'Afrique du Sud et de l'Égypte. Son cadre réglementaire, sa stabilité et la construction d'un écosystème public-privé actif renforcent sa capacité à attirer les investisseurs internationaux et à structurer des projets de long terme.

Justement, Rabat mise essentiellement sur le marché européen. Le pacte vert européen, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, fait de l'hydrogène un pilier de la décarbonation industrielle. Le Maroc a signé plusieurs protocoles d'accord avec l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique pour assurer des livraisons d'hydrogène et d'ammoniac verts dès le début des années 2030. La construction d'infrastructures dédiées, comme des pipelines et des terminaux portuaires, est désormais à l'étude dans les ports d'Agadir, Dakhla et Nador West Med.

En interne, la montée en puissance de cette filière est également vue comme un vecteur d'emploi et d'intégration industrielle. Des écoles d'ingénieurs adaptent leurs cursus pour former des profils spécialisés dans la chimie verte, les technologies de l'électrolyse, ou encore la gestion des grands projets énergétiques.

La stratégie nationale prévoit un taux de contenu local minimum de 30 % sur les projets d'hydrogène vert, avec une montée en charge progressive.

Cette ambition ne va toutefois pas sans défis. Le financement de projets de plusieurs milliards de dollars reste complexe, et dépend souvent d'une structuration en partenariat public-privé. Les infrastructures de transport de l'électricité, encore largement centralisées, devront être modernisées pour absorber les nouveaux flux.

Malgré ces défis, l'image du Maroc en tant que hub énergétique continental se consolide. Le pays a accueilli en mai 2025 une réunion ministérielle du Partenariat international pour l'hydrogène vert, en présence de représentants de la Commission européenne, de la Banque mondiale, de l'Union africaine et de l'IRENA. À cette occasion, plusieurs acteurs ont salué le rôle pionnier du Royaume en Afrique, capable de conjuguer ambition climatique, stabilité politique et coopération internationale. ●



A l'occasion de la célébration du 26^{ème} anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents de santé, de bonheur et de prospérité à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le glorifie, ainsi qu'à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et à toute la famille Royale.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour réitérer leur indéfectible attachement à son auguste personne et au Glorieux Trône Alaouite.

AMINE BENNOUNA

« Le Maroc dispose d'un atout décisif pour l'hydrogène vert »

Expert en énergies et en développement de projets énergétiques, Amine Bennouna décrypte les facteurs qui placent le Maroc parmi les acteurs les plus prometteurs de l'hydrogène vert à l'échelle africaine. Selon lui, l'existence d'un client industriel d'envergure comme l'OCP confère au Royaume un avantage déterminant pour structurer une filière viable et durable.



Propos recueillis par **LAÏLA LAMRANI**

Le Maroc est désormais cité parmi les leaders africains du solaire et de l'hydrogène vert. Qu'est-ce qui, selon vous, distingue son approche de celle d'autres pays du continent ?

Amine Bennouna : Le Maroc bénéficie d'une façade atlantique exposée aux vents alizés, réguliers et soutenus, ce qui en fait un territoire particulièrement propice à l'éolien. À cela s'ajoute un ensoleillement important, souvent sur les mêmes sites, ce qui permet une combinaison très favorable entre éolien et solaire. Mais ce qui distingue réellement le Maroc, au-delà de ses atouts naturels, c'est l'existence d'un preneur local : l'OCP, l'Office chérifien des phosphates. Celui-ci prévoit d'utiliser jusqu'à un million de tonnes d'ammoniac vert, ce qui nécessiterait environ 200 000 tonnes d'hydrogène vert. C'est un avantage ma-

jeur que peu de pays du continent peuvent revendiquer : avoir dès le départ un débouché industriel structurant et solvable.

Les investissements validés récemment dans l'hydrogène vert dépassent les 30 milliards de dollars. Comment ces projets sont-ils structurés pour garantir à la fois leur viabilité économique et impact local ?

Une part importante de ces investissements vise à alimenter l'OCP en ammoniac vert. Cela implique toute une chaîne industrielle : production d'énergie renouvelable, dessalement d'eau de mer, électrolyse pour obtenir de l'hydrogène, puis combinaison avec de l'azote pour générer de l'ammoniac. La viabilité économique repose aujourd'hui essentiellement sur l'existence d'un acheteur. C'est le cas avec l'OCP. Mais d'autres projets tablent sur des marchés extérieurs, notamment européens. L'Union européenne a déjà lancé un premier appel



d'offres pour importer de l'hydrogène vert produit sur son territoire, avec sept consortiums retenus. Un second appel est attendu, auquel des projets marocains ambitionnent de répondre.

Pour l'instant, il s'agit encore d'annonces et d'intentions d'investissement. Le passage à la concrétisation est en cours et dépendra sans doute du futur appel d'offres de l'UE.

Le Maroc ambitionne de devenir un fournisseur majeur d'hydrogène vert pour l'Europe. Quelles sont aujourd'hui les conditions concrètes pour que cette ambition se traduise en flux exportables d'ici 2030 ?

L'hydrogène vert reste aujourd'hui très coûteux. Pour être compétitif face au gaz naturel, son prix devrait être divisé par sept. Dans ces conditions, les exportations ne sont envisageables à court terme que si elles sont soutenues par des mécanismes publics : appels d'offres, subventions, engagements contractuels. Il est donc peu probable que le Maroc ou un autre pays commence à exporter de l'hydrogène vert pour des usages énergétiques dès maintenant, sauf à bénéficier de programmes structurés par l'Europe.

Au-delà de la production d'énergie, l'hydrogène ouvre la voie à une nouvelle industrialisation verte. Voyez-vous émerger un tissu industriel marocain autour de cette filière ?

Il faut rester mesuré. Certes, l'OCP constitue un client de référence, avec des volumes importants, représentant à lui seul plus d'un cinquième de la production mondiale actuelle d'hydrogène vert. C'est considérable. Mais la constitution d'un tissu industriel autour de cette filière dépendra avant tout des volumes effectivement produits, des coûts, et de la dynamique d'apprentissage technologique. Si celle-ci suit une trajectoire similaire à d'autres industries vertes, alors l'hydrogène pourrait devenir une solution énergétique entre 2035 et 2040. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, mais il faut s'y préparer dès maintenant.

Comment garantir que le développement rapide de ces grands projets reste compatible avec les impératifs sociaux, environnementaux et territoriaux, notamment dans les zones du Sud ?

Il convient d'abord de rappeler que, pour l'instant, il s'agit principalement d'annonces. Les projets ne sont pas encore entrés en phase de réalisation concrète. Cela dit, comme pour tout projet d'envergure, le respect des normes sociales, environnementales et territoriales passe par l'application des lois locales et les exigences de responsabilité sociale des entreprises. Autrement dit, limiter les impacts négatifs, intégrer les populations locales lorsque c'est possible, et s'assurer d'une gestion durable des ressources. Mais à ce stade, on parle encore de « potentiels » grands projets, pas de chantiers lancés. ●



À L'OCCASION DU 26^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.

MOHAMMED VI ET L'ÉMIGRATION MAROCAINE Une approche communautaire décomplexée

Les immigrés, les anciens particulièrement, gardent du règne de Hassan II, surtout avant 1990, le phrasé des années de plomb. Avec Mohammed VI, les nouvelles générations vivent, depuis 26 ans, des années de plume tant l'air du Maroc est empli d'une certaine légèreté.

DRISS AJBALI



L'émigration marocaine est un phénomène récent, une soixantaine d'années, tout au plus. Elle a principalement connu deux rois. A chacun des souverains, son époque. Et Mohammed VI est le Roi de son temps. Celui de la mondialisation et des réseaux sociaux. Néanmoins, question émigration, le fils s'inscrit dans les pas de son auguste père, chacun, étant entendu, avec son tempérament et son style propre. Et s'il y a un changement de degré, il n'est en aucun cas de nature. L'émigration marocaine reste considérée, par les deux monarques, comme un périmètre royal. Tous les deux, le fils comme le père, sont sourcilleux sur l'identité et surtout le lien d'allégeance à la Commanderie des croyants. De toutes les émigrations du monde, ce dernier lien constitue, entre autres, l'une des spécificités du cas marocain. Et il est bien plus complexe et plus puissant que la simple adhésion politique.

Les immigrés, les anciens particulièrement, gardent du règne de Hassan II, surtout avant 1990, le phrasé des années de plomb. Avec Mohammed VI, les nouvelles générations vivent, depuis 26 ans, des années de plume tant l'air du Maroc est empli d'une certaine légèreté. L'approche de Hassan II était frappée du sceau sécuritaire. Le narratif de Mohammed VI est sécurisant. Hassan II était paternel. Mohamed VI est fraternel. Les émigrés marocains étaient, aux yeux de Hassan II, ses enfants et ses sujets. Mohammed VI, lui, s'accommodant des mutations socio-structurelles, voire anthropologiques, de cette fraction de son peuple, concède le choix de la ci-



Mohammed VI s'adresse aux émigrés marocains, à des occasions, majestueuses et hautement symboliques en prenant à témoin le peuple.

toyenneté mais ne négocie nullement la dimension identitaire ni l'allégeance à la Commanderie des croyants. Pour l'avoir dit publiquement et à plusieurs reprises, Hassan II ne croyait pas à l'intégration. Mohammed VI en a pris acte. Pour Hassan II, l'émigration c'était la France. Pour Mohammed VI, l'émigration, c'est la planète, avec tous ses fuseaux horaires. Sur un mode de messe basse, comme ce fut le cas en 1985 ou en 1996, Hassan II s'adressait, aux représentants autoproclamés des Marocains d'Europe, les amicales surtout. Mohammed VI s'adresse aux émigrés marocains, à des occasions, majestueuses et hautement symboliques en prenant à témoin le peuple. Il procède ainsi dans 24 discours dont 9 qu'il leur a consacrés. Lors des fêtes nationales, surtout le 30 juillet, le 20 août ou, et particulièrement, le 6 novembre. C'est dire la symbolique. Ses messages parviennent aux concernés là où ils se trouvent, dans un quartier de France ou dans un village de l'Oural. Il est vrai que la fête du

Trône, du temps de Hassan II, survenait le 3 mars. S'agissant de Mohammed VI, cette célébration coïncide avec la transhumance des voitures et autres camionnettes venues de toute l'Europe ou des avions pleins provenant du Canada, des Amériques ou de l'Orient. Cela n'a d'ailleurs pas échappé au Souverain qui a soulevé ce point dans l'un de ses premiers discours, dès 2001: « La concomitance de la célébration des Fêtes du Trône et de la Jeunesse, et la commémoration de la Révolution du Roi et du peuple, avec le retour à la patrie et auprès de leurs familles, de nos fidèles sujets résidant à l'étranger, nous réjouit à plus d'un titre, tant sont grandes l'affection et la sollicitude que nous éprouvons pour cette catégorie, si chère, de notre peuple ». Serait-elle, cette coïncidence temporelle, suffisante pour expliquer l'intérêt royal ? Elle ne saurait, à elle seule, expliquer la profondeur de l'approche. Loin de là. Les désobligeants mettront cet intérêt royal en lien avec les transferts. C'est prendre

le sujet par le petit bout de la lorgnette. Les transferts sont certes un facteur très important pour l'économie du pays. Et n'en déplaisent à ceux qui prévoyaient, dans les années 1990 déjà, l'inexorable tarissement de cette manne, les transferts des Marocains de l'étranger ne se sont jamais démentis. S'ils s'évaluaient en centaines de millions, dans les années 1990, ils se comptent aujourd'hui en milliards. En 2023, les transferts de fonds, selon l'Office des changes, ont atteint un niveau record se situant à 115,3 milliards de dirhams contre 110,8 MMDH en 2022. Et bien que cela soit essentiel, il serait cependant véniel de réduire à ce seul critère l'intérêt du Souverain pour les Marocains du monde. Pas plus lorsqu'il s'agit de l'intérêt des émigrés pour leur pays. Le Maroc a pressenti, dès les années 1990, l'annonce du trépas du mythe du retour. Il a fait le constat du début d'un processus irréversible : l'installation durable de ses émigrés dans les pays d'accueil. En Europe surtout. Ce qui



المكتب الوطني للهيدروكربونات و المعادن
Ο.Σ.Ο. Α.Ε.Σ.Ο. | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines -ONHYM-

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déférents à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.



Le souverain posant avec une famille marocaine de France.

n'a pas manqué d'advenir. Ce processus s'est renforcé avec les naturalisations massives par la demande ou par la naissance. Il suffit, aujourd'hui, de se mettre sur une file d'un comptoir d'enregistrement à l'aéroport pour constater que la plupart des émigrés marocains sont munis d'un passeport rouge pour les Européens, bleu pour les Canadiens ou noir pour ceux qui résident en Angleterre ou aux USA. Rien n'a pu endiguer une telle évolution. C'est comme le changement climatique, il a fallu s'en accommoder. Du coup, lointaine est devenue la figure classique de l'immigré et ses « 20000 tonnes de souffrance », perclus qu'il est de sa « plus haute solitude ». Cette figure victimaire s'est, peu à peu, estompée. Elle cède la place à de nouvelles générations qui ont produit des figures, de plus en plus nombreuses, devenues emblématiques et de véritables représentants du Maroc. Nombre d'entre elles donnent du pays une image de performance, de réussite et d'ouverture. En France, en Belgique ou aux Pays-Bas, certains Marocains sont très audacieux et leur influence est, dans certaines circonstances, plus considérable que celles des ambassadeurs officiels. Et cela touche tous les champs: politique, intellectuel, médiatique, ou sportif. Ils sont les vecteurs d'un réel soft power, Mohammed VI l'a très tôt subodoré. Dernier exemple en date, l'équipe nationale de football et son épopée au mondial qatari. Le service rendu à l'image plané-

taire du Maroc est énorme, phénoménal et inestimable. A l'avant-garde d'une performance sportive, ces champions ont arrimé, derrière eux, le monde arabe et musulman tout en s'attirant l'admiration du reste du monde. Entre Marocains de l'intérieur et Marocains du monde, il y avait comme une prodigieuse communion catalysée par un liant dont le Maroc a le secret. Les talentueux joueurs, issus pour la plupart de l'immigration, dont ceux qui évoluent dans les grandes équipes mondiales, ont livré au monde, outre la performance sportive, une leçon de ce que peut être l'amour du drapeau national. Des enfants qui baragouinent à peine le marocain et prononcent un arabe estropié s'avèrent porteurs d'une identité solide. Nul conflit de loyauté pour tous ces enfants nés et grandis dans les faubourgs des Pays-Bas, les quartiers de France quand ce n'est pas dans les « Barrios » d'Espagne. Sous la direction du sélectionneur, lui-même issu du même métal, la diversité des cultures sera, pour la circonstance, un atout magique que Fouzi Lekjaa et surtout le coach, imprégné des deux environnements, immigré et marocain, ont su faire de ce sentiment d'appartenance et d'attachement une plus-value hors norme. Autre exemple du volontarisme royal, la nomination de Samira Sitaïl au poste d'ambassadrice du Maroc en France. C'est un événement en soi. Un acte polysémique. Un geste royal gigogne. Première femme à présider aux destinées de

la chancellerie marocaine à Paris où il n'y a jamais eu que des hommes de premier plan, l'ambassade du Maroc, outre son caractère stratégique, est probablement, si ce n'est la plus importante, du moins l'une des plus grandes d'Europe, et peut être dans le monde à en juger par le nombre des consulats qui parsèment le territoire hexagonal et des consuls qui sont sous sa responsabilité. Autre première, il s'agit d'une fille d'émigré marocain, et enfin d'une Franco-marocaine [1]. Enfin et c'est une petite révolution dans l'un des débats, parmi les plus sérieux, qui ont longtemps taraudé les Marocains du monde, les nouvelles générations particulièrement : la schizophrénique question de la double nationalité.

Cette décision, au caractère inédit, est une audace royale et un puissant geste de rupture. Autant le Roi Hassan II considérait, de manière sourcilieuse, que l'appartenance de ses sujets à la Nation marocaine devait être exclusive et non négociable. Autant, et ce à plusieurs occasions, pas nécessairement verbalement mais avec des gestes tangibles, le Roi Mohammed VI a validé que la double nationalité des Marocains de l'émigration, comme c'est le cas pour les juifs marocains, n'est plus un problème en soi, voire un faux problème. Ces appartenances nationales ne se confondent pas avec l'attachement, l'adhésion ou même avec la fidélité. Et s'ils adhèrent politiquement à une autre nation, particulièrement en accédant à

des responsabilités politiques, ces Marocains du monde peuvent demeurer fortement liés à la monarchie marocaine au titre de Imarat Al Mouminine (Commanderie des croyants).

Il y a certes des talents. Dans nombre de secteurs, la population marocaine émigrée compte de brillants succès et des compétences de rang mondial dans de nombreux secteurs et dans plusieurs pays. Cependant, il faut revenir sur terre. En plus d'être confrontés, presque partout, à un climat politique hostile à l'immigration, il y a, il ne faut pas l'oublier, de larges vulnérabilités dans la masse : Les statuts précaires. Les mineurs non accompagnés dont une partie survit dans la délinquance, la criminalité et la drogue. Un troisième, voire quatrième âge, esseulé et ligoté dans les pays d'accueil, en l'absence de portabilité de leurs droits à pension ou de leurs droits à la protection sociale. Il y a, en particulier chez les jeunes qu'on qualifie de troisièmes et quatrièmes générations qui ont de puissantes problématiques identitaires. De ceux-là, nombre d'entre eux ont pu (peuvent être encore) les proies faciles de toutes les dérives : délinquance, drogue ou, plus grave encore, les victimes tous les vendeurs des houris et de l'éternité dans un paradis fantasmé par l'islam politique.

Cette menace, les années 2000 l'ont démontrée, avec les attentats de Madrid, de Paris ou de Bruxelles, ne relève ni du fantasme ni de l'anodin. C'est un danger prégnant, indiscutable et funeste. Le Commandeur des croyants, lui, étendard de l'islam du juste milieu en est conscient. Il y a lieu, pour s'en convaincre, de revenir sur son discours du samedi 20 août 2016. Enfin, il y a le dernier discours, celui du 6 novembre 2024. Mohammed VI y exige un nouveau design de la gestion institutionnelle de l'émigration marocaine et annonce l'avènement d'une future Fondation à laquelle il donne son nom. C'est dire... Ce faisant, le Souverain s'inscrit, encore une fois, dans les pas de son auguste père qui, autrefois, donna son nom à la Fondation Hassan II et au mécanisme qui, depuis 35 ans, gère en partie les affaires de la communauté marocaine. Il s'agit d'un événement heureux et d'un avènement bienvenu. Ce nouveau mécanisme aura à porter sur ses épaules, pour les décennies à venir, le futur paradigme et la nouvelle doctrine qui seront la pierre angulaire de la gestion institutionnelle, par l'État marocain, du dossier de l'émigration. ●

[1] Bien que cela soit de dimension moindre, il y a le précédent de El Mokhtar Ghambou, résidant aux USA, qui fut nommé ambassadeur au Kenya et le cas de Lahcen Mehraoui, nommé ambassadeur en Irlande et qui fit longtemps un acteur actif en France...

À l'occasion du 26ème anniversaire de la Fête du Trône

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous les membres de l'illustre Famille Royale.



مجموعة بريد المغرب
.XO.U Θ.OΞΛ ΗCΥOΞΘ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB

PROGRAMME D'AIDE DIRECTE AU LOGEMENT **Un** **engouement qui dépasse les attentes**

Avec 55.512 bénéficiaires et plus de 177.000 demandes déposées, le programme d'aide directe au logement, qui s'inscrit dans le cadre de la volonté royale de faire accéder les Marocains à un logement décent, confirme son succès en 2025.

LAILA LAMRANI

Depuis son lancement en janvier 2024, le programme d'aide directe au logement, qui s'étale jusqu' en 2028, est devenu l'un des dispositifs sociaux les plus dynamiques de la politique gouvernementale. Adossé à une plateforme numérique unique, il permet à chaque citoyen répondant aux critères d'éligibilité d'obtenir une aide financière à l'achat d'un bien immobilier, sans passer par des subventions aux promoteurs ou des exonérations fiscales jugées coûteuses pour l'État. Les derniers chiffres communiqués récemment par le ministère chargé des Relations avec le Parlement témoignent de la montée en puissance rapide de ce nouveau modèle.

Une adhésion forte dans tout le Royaume

Au 9 juillet 2025, 55.512 bénéficiaires ont déjà touché l'aide directe de l'État. Un chiffre non négligeable, surtout si l'on sait qu'il s'agit de ménages dont le dossier a été validé après avoir bouclé tout le processus d'acquisition du logement. Cela représente un taux de traitement élevé au regard du nombre d'inscriptions, qui a lui aussi dépassé les attentes : 177.344 citoyens se sont enregistrés depuis le lancement du programme, dans toutes les régions du Royaume.

Le profil des bénéficiaires met en lumière une forte inclusion sociale. Ainsi, 46 % des personnes soutenues sont des femmes, un taux élevé qui reflète une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des cheffes de familles et des femmes célibataires. Du côté de la répartition par origine, 23,7 % des bénéficiaires sont des Marocains résidant à l'étranger (MRE), qui représentent une catégorie prioritaire dans le dispositif. Les autorités précisent que 76,3 % des bénéficiaires résident au Maroc, confirmant

que cette politique touche aussi bien la diaspora que les citoyens vivant sur le territoire national. L'outil numérique déployé par la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), qui centralise les demandes via la plateforme dédiée, a permis une accessibilité sans précédent, réduisant les délais et les obstacles bureaucratiques.

Un fort intérêt pour les logements à 300.000-700.000 dirhams

Autre enseignement notable : 62 % des demandes portent sur des logements dont le prix se situe entre 300.000 et 700.000 dirhams, pour lesquels l'État accorde une aide directe de 70.000 dirhams. Ce segment concerne principalement les logements économiques ou intermédiaires situés en zones urbaines étendues comme Settat, Kénitra, Tétouan ou Safi. En parallèle, 38 % des demandes concernent des logements dont le prix est inférieur ou égal à 300.000 dirhams, subventionnés à hauteur de 100.000 dirhams.

Ces habitations se concentrent davantage dans les zones périurbaines, rurales ou dans les petites villes, où le foncier reste accessible.

Cette ventilation reflète un rééquilibrage de l'offre immobilière, mais aussi un repositionnement des promoteurs vers des produits mieux adaptés à la capacité réelle des ménages. Le nouveau dispositif

encourage ainsi un ajustement du marché, dans le sens d'une meilleure correspondance entre l'offre disponible et la demande solvable.

Des perspectives positives pour la deuxième moitié de 2025

L'enthousiasme suscité par le programme ne faiblit pas. Les prévisions internes tablent sur un rythme mensuel moyen de 10.000 à 12.000 bénéficiaires d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait porter le total annuel au-delà de 130.000 aides accordées en 2025. Les résultats dépassent les premières estimations budgétaires, tout en restant dans les capacités de financement prévues par le ministère des Finances. En parallèle, des ajustements techniques sont en cours pour améliorer davantage la fluidité du processus. Le gouvernement prévoit notamment une meilleure articulation avec les banques afin de faciliter l'octroi des crédits complémentaires aux bénéficiaires, et un renforcement du contrôle sur les projets immobiliers éligibles, afin d'éviter toute spéculation ou hausse artificielle des prix.

L'impact économique du programme dépasse le seul secteur du logement. En stimulant la construction formelle, il contribue aussi à l'emploi local, notamment dans le BTP, la menuiserie, l'électricité et le carrelage, et à la formalisation des transactions immobilières, avec un effet vertueux sur les recettes fiscales à moyen terme. ●



Le nouveau programme d'aide au logement présenté devant le souverain en 2023.



À l'occasion du 26ème de l'accession au Trône de SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu le Glorifie.

Le Directeur Général ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique ont l'insigne honneur de présenter à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste



Leurs vœux les plus déferents. Que le tout puissant lui accorde santé et bonheur et le comble dans les personnes de son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, et l'ensemble la Famille Royale.



*Tourism Engineering
and Investment*
SMIT MOROCCO

AHMED ZOUBAÏR

Le secteur touristique national a connu une année 2024 exceptionnelle, franchissant pour la première fois le seuil des 17,4 millions de visiteurs internationaux, soit une progression de 20 % par rapport à l'année précédente. Cette performance, soulignée par les chiffres officiels, permet au pays de devancer l'Égypte et de s'imposer comme la première destination touristique du continent. Dans un contexte de reprise post-pandémique, cette progression traduit une dynamique soutenue par les efforts de promotion, le développement de la connectivité aérienne et une attractivité renforcée. Mais au-delà de ce succès quantitatif, le ministère du Tourisme place désormais la qualité au cœur de sa stratégie. La feuille de route 2023-2026, déployée sous l'impulsion de la ministre Fatim-Zahra Ammor, vise à transformer en profondeur l'offre touristique du Royaume, en mettant l'accent sur l'expérience, la durabilité, la valorisation des territoires et l'impact économique local.

Une feuille de route centrée sur l'expérience et la diversité

La feuille de route 2023-2026 repose sur une logique d'expérience client renouvelée. La ministre RNI a insisté sur le fait que « l'objectif n'est plus uniquement de faire venir les touristes, mais de leur offrir, une fois ici, une expérience et un parcours irréprochables ». Pour ce faire, neuf filières touristiques ont été structurées autour de thématiques fortes : « Ocean Waves », « Nature & découverte », « Culture & Patrimoine », « Spiritualité », « MICE », « Golf », « Plongée & nautisme », « Gastronomie » et « Wellness ». À ces filières s'ajoutent cinq programmes transverses, notamment pour l'amélioration des hébergements, le renforcement de la connectivité aérienne, l'animation touristique, la digitalisation et la montée en compétences des ressources humaines. Ces leviers visent à repositionner le Maroc comme une destination compétitive non seulement par le volume, mais par la qualité de l'expérience vécue. L'ambition affichée est d'atteindre 26 millions de touristes d'ici 2030 et d'entrer dans le top 15 des destinations mondiales, tout en consolidant les retombées économiques du secteur. En 2024, les recettes touristiques ont atteint 110 milliards de dirhams, soit environ 7 % du PIB, et plus de 25.000 emplois ont été créés dans le secteur au cours de l'année.

Répartition territoriale, hébergements rénovés et ouverture sur le monde

Le passage à un tourisme plus qualitatif s'appuie également sur une meilleure répartition des flux et un accès aux villes émergentes. Le ministère met en avant la volonté de désengor-

TOURISME

Le défi de la qualité au cœur des enjeux

Avec un record de fréquentation atteint avec deux ans d'avance sur les prévisions, le Maroc devient la première destination touristique en Afrique. Le ministère du Tourisme entame une nouvelle phase : structurer une offre plus diversifiée pour mieux se projeter à l'horizon 2030.



Repositionner le Maroc comme une destination compétitive.

ger les pôles classiques comme Marrakech et Agadir pour valoriser de nouvelles régions à fort potentiel telles que Oualidia, Asilah, Chefchaouen ou encore le Haut Atlas... C'est dans cette nouvelle vision qu'il convient de placer le programme « Cap Hospitality », doté de 2 milliards de dirhams, qui prévoit la rénovation de 25.000 chambres à travers le Royaume. Objectif : élever les standards de confort et de service, notamment dans les établissements de moyenne gamme. Ce dispositif s'appuie sur partenariat avec les professionnels du secteur et les collectivités locales. Par ailleurs, 120 nouvelles liaisons aériennes ont été ouvertes en 2024, renforçant la connectivité du Maroc avec l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. La stratégie

prévoit également le doublement de la capacité aéroportuaire nationale d'ici 2030, pour atteindre 80 millions de passagers annuels. Cette dynamique est essentielle pour soutenir l'essor du tourisme d'affaires et de l'événementiel, notamment à l'horizon de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030 que le Royaume abrite. Enfin, l'un des piliers majeurs de cette stratégie reste la formation. Quatorze nouvelles filières de formation professionnelles ont été ouvertes dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, afin de rehausser le niveau des compétences et d'assurer une montée en gamme cohérente avec les exigences de la clientèle. Tout un programme. ●

ZOUBIR BOUHOUTE

Miser sur un tourisme à haute valeur ajoutée

Alors que le Maroc a franchi le seuil des 17,4 millions de visiteurs en 2024, l'expert en tourisme Zoubir Bouhout plaide pour un changement de paradigme. Qualité de l'accueil, diversification des destinations, infrastructures durables et montée en gamme de l'offre sont, selon lui, les piliers d'un nouveau modèle touristique porteur, soutenu par les grands rendez-vous sportifs à venir. Entretien.

Propos recueillis par **JAMIL MANAR**

Avec près de 17,4 millions de visiteurs en 2024, comment voyez-vous le passage d'un tourisme quantitatif à un modèle centré sur la qualité ? Quels indicateurs devraient guider cette transition ?

Zoubir Bouhout : Avec près de 17,4 millions de visiteurs en 2024, le Maroc a franchi un cap important dans le développement de son secteur touristique, mais ce succès quantitatif impose désormais une évolution vers un modèle centré sur la qualité. Cette transition ne peut se faire sans un pilotage rigoureux fondé sur des indicateurs précis et pertinents. Parmi ceux-ci, la durée moyenne de séjour constitue un marqueur essentiel : un séjour plus long reflète un engagement plus fort du visiteur, une offre plus riche et diversifiée, et surtout une meilleure expérience. Parallèlement, la dépense moyenne par touriste doit être suivie pour s'assurer que le pays attire une clientèle à plus forte valeur ajoutée, capable de générer des retombées économiques durables. L'évaluation qualitative passe également par la mesure de la satisfaction des visiteurs, par le biais d'enquêtes systématiques et d'indices de recommandation, qui permettent d'ajuster les services et les infrastructures. Par ailleurs, l'état et le renouvellement du parc hôtelier sont des facteurs clés, notamment par le biais de la rénovation et de la montée en gamme, soutenus par des certifications reconnues au niveau national et international. Enfin, la diversification de l'offre touristique, qu'il s'agisse d'activités culturelles, écotouristiques ou d'expériences authentiques, doit être prise en compte afin d'éviter la concen-



Zoubir Bouhout, expert en tourisme.

tration sur quelques sites et de valoriser l'ensemble du territoire. Pour soutenir cette évolution, il est indispensable d'instaurer un observatoire national de la qualité touristique, d'accompagner la montée en compétences des professionnels par la formation et de mettre en place des incitations financières pour encourager l'innovation et la rénovation. Ce passage à la qualité est donc une démarche globale qui engage tous les acteurs du secteur, publics et privés.

Le développement de nouvelles destinations à fort potentiel comme Ouarzazate, Meknès, Asilah ou Oualidia participe-t-il réellement à une amélioration qualitative de l'offre touristique ? Quels sont, selon vous, les leviers à activer pour renforcer leur attractivité ?

Le développement de nouvelles destinations telles que Meknès, Asilah ou Oualidia ou encore Ouarzazate, constitue une opportunité majeure pour enrichir l'offre touristique marocaine et rééquilibrer la fréquentation territoriale. Cependant, cette dynamique ne se limite pas à la simple ouverture de sites, mais nécessite la mise en œuvre de leviers stratégiques pour renforcer leur attractivité qualitative. La connectivité est un élément central, qu'elle soit aérienne, ferroviaire ou routière, afin de garantir un accès facile et rapide à ces destinations. En parallèle, des projets structurants d'accueil doivent

voir le jour, tels que la création d'hébergements haut de gamme, de type boutique hôtels, riads ou kasbah rénovés ou éco-lodges, ainsi que la mise en place d'équipements culturels et touristiques modernes. L'animation et la valorisation du patrimoine local jouent également un rôle essentiel, par l'organisation d'événements culturels, de festivals, de circuits gastronomiques et artisanaux qui impliquent directement les communautés locales. La promotion territoriale, au travers de campagnes marketing ciblées et innovantes, doit souligner

l'authenticité et les spécificités de chaque destination pour susciter l'intérêt des touristes à la recherche d'expériences nouvelles et qualitatives. Enfin, la participation active des populations locales garantit un développement durable et inclusif, permettant à ces territoires de bénéficier réellement des retombées économiques du tourisme. Pour accompagner ces dynamiques, il est essentiel de mettre en place des fonds d'investissement dédiés, d'offrir des formations adaptées aux acteurs locaux et de favoriser des partenariats public-privé pour une promotion efficace.

Les investissements dans les infrastructures aéroportuaires et ferroviaires peuvent-ils concilier hausse des flux touristiques et amélioration de l'expérience des visiteurs ? Comment éviter que l'augmentation des flux ne nuise à la qualité ?

Les investissements dans les infrastructures aéroportuaires et ferroviaires jouent un rôle déterminant dans la capacité du Maroc à absorber l'augmentation continue des flux touristiques tout en maintenant un haut niveau de qualité de service. Ces infrastructures doivent non seulement faciliter l'accès mais aussi optimiser l'expérience des visiteurs dès leur arrivée. Cela implique la modernisa-

tion des aéroports, en améliorant les processus de contrôle aux frontières, la signalétique multilingue et les services d'accueil. Il est tout aussi crucial de garantir des espaces d'attente confortables et des services d'information touristiques accessibles. La coordination entre les différents modes de transport – aéroport, train à grande vitesse, réseaux routiers – doit être renforcée pour offrir une mobilité fluide et intégrée. Par ailleurs, ces investissements doivent être pensés sous l'angle du développement durable, en limitant l'empreinte environnementale par des solutions innovantes, comme la mobilité électrique ou les infrastructures à faible consommation énergétique. Pour éviter que l'accroissement des volumes ne dégrade la qualité, il est nécessaire d'instaurer une gestion intelligente des flux, par exemple en encourageant la réservation anticipée ou en modulant la capacité selon les périodes de pointe. L'utilisation de technologies numériques permettant de fournir une information en temps réel aux voyageurs contribue également à fluidifier leur parcours. Enfin, la formation du personnel aux standards internationaux de qualité et de service reste un enjeu majeur pour garantir une expérience touristique irréprochable.

Quelles initiatives concrètes en matière de tourisme durable sont aujourd'hui mises en œuvre au Maroc, et comment en mesurer l'impact réel sur les communautés locales et l'environnement?

Le Maroc déploie aujourd'hui plusieurs initiatives concrètes en matière de tourisme durable, intégrées à une vision globale de développement respectueux de l'environnement et des populations locales. Parmi ces initiatives, le label « Maroc Durable » se distingue comme un cadre incitatif pour les établissements touristiques qui adoptent des pratiques responsables, notamment en matière de gestion de l'eau, d'énergie et de traitement des déchets.

Par ailleurs, les projets d'écotourisme dans des zones naturelles protégées comme les parcs nationaux du Toubkal ou du Souss-Massa encouragent la découverte respectueuse des écosystèmes, tout en sensibilisant les visiteurs et en créant des retombées positives pour les communautés locales. Le tourisme communautaire, qui se développe dans des zones rurales, permet aux populations de participer activement à l'offre touristique, générant ainsi des revenus directs et favorisant la préservation des traditions.

De plus, la promotion de modes de transport doux, comme les pistes cyclables dans certaines régions touristiques, témoigne d'une volonté d'intégrer la mobilité durable dans le parcours du visiteur. L'impact réel de ces actions est mesuré grâce à des indicateurs environnementaux et socio-économiques, avec un suivi des consommations, des déchets produits, et des enquêtes régulières sur l'amélioration des conditions de vie locales. Ces initiatives, soutenues par des audits et certifications externes, ouvrent la voie à un tourisme à la fois respectueux, inclusif et pérenne.

Dans la perspective de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030, comment le Maroc peut-il promouvoir un tourisme à plus forte valeur ajoutée tout en garantissant un développement

territorial inclusif et équilibré ?

Dans la perspective des événements sportifs majeurs accueillis par le Maroc que sont la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et la Coupe du Monde 2030, le pays dispose d'une occasion unique pour repositionner son offre touristique vers une clientèle à forte valeur ajoutée tout en assurant un développement équilibré du territoire. La mise en valeur de l'image internationale du Maroc, par le biais d'une communication puissante et cohérente, gagnerait à s'appuyer sur une offre premium, combinant les richesses culturelles, naturelles et de loisirs. La construction d'infrastructures multifonctionnelles, stades modernes, centres de congrès et hébergements haut de gamme, doit être pensée pour assurer une utilisation pérenne après les événements. Pour garantir un développement territorial harmonieux, il est impératif de

ne pas concentrer les investissements uniquement dans les grandes métropoles, mais d'inclure des régions moins développées grâce à des projets structurants qui dynamisent l'économie locale. Par ailleurs, la réussite de cette stratégie passe par un cadre favorable aux investissements privés, avec des mesures incitatives, une simplification des procédures administratives et un accès facilité aux financements. Dans ce dispositif, la formation professionnelle est un levier essentiel pour préparer les compétences nécessaires pour occuper les emplois générés dans l'hôtellerie, la gestion d'événements ou les services touristiques. Enfin, la création de fonds dédiés à l'innovation et la mise en place d'un observatoire permettant de mesurer les retombées économiques et sociales garantiront la pérennité de cette dynamique vertueuse. ●



À L'OCCASION DU 26^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, AINSI QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA CIMR ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS MEILLEURS VOEUX DE LONGUE VIE ET DE SUCCÈS À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, IMPLORANT LE TOUT-PUISSANT POUR QUE CETTE GLORIEUSE FÊTE SOIT PORTEUSE DE GRANDEUR, DE PROSPÉRITÉ ET DE PROGRÈS. PUISSE DIEU ACCORDER LONGUE VIE À SA MAJESTÉ LE ROI ET LE COMBLER EN LES PERSONNES DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN, SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

PLATEFORMES DE SECOURS

Le Roi Mohammed VI prépare le pays aux situations d'urgence

Réagir en moins de six heures à toute catastrophe, dans n'importe quelle région du Royaume : c'est l'ambition du vaste programme national lancé sur instructions royales, avec un premier site en chantier près de Rabat. Derrière les chiffres, un changement profond de paradigme face aux différents aléas.



SM le Roi Mohammed VI lors de l'inauguration du site pilote dans la région de Rabat.

LAÏLA LAMRANI

Le séisme d'Al Haouz, survenu le 8 septembre 2023, a fait prendre conscience aux pouvoirs publics de la fragilité de bien des territoires., notamment du Maroc profond. D'où la décision d'enclencher une transformation profonde du dispositif national de réponse aux catastrophes. La tragédie, qui a mis à rude épreuve la capacité d'intervention dans des zones montagneuses et enclavées, a accéléré l'émergence d'un nouveau paradigme, poussant les autorités à s'engager dans la mise en place d'un maillage national de plateformes régionales de réserves de première nécessité, pensées pour apporter une assistance complète dans les toutes premières heures suivant un sinistre. Douze plateformes seront installées à travers le territoire national, chacune conçue comme un centre logistique d'intervention immédiate.

Leur mission : garantir le déploiement rapide de moyens humains et matériels pour répondre aux besoins urgents des populations sinistrées — hébergement, alimentation, soins, accès à l'eau potable et à l'électricité. Ce projet d'envergure, qui mobilise une enveloppe globale de 7 milliards de dirhams, repose sur une cartographie fine des risques propres à chaque région, croisée avec la densité démographique. Le coup d'envoi officiel a été donné le 7 mai dernier par SM le Roi Mohammed VI, avec le lancement du chantier de la première plateforme dans la commune d'Ameur, relevant de la région Rabat-Salé-Kénitra. Ce site pilote, construit sur un terrain de 20 hectares, donne la pleine mesure de l'ambition du Maroc dans ce domaine : quatre entrepôts de 5.000 m² chacun, deux abris pour matériel hors gabarit, un hélicoptère, des zones de stationnement, et une capacité logistique permettant de porter assistance à plus de 100.000 personnes simultanément. Une fois opérationnelle, cette plateforme disposera de stocks pré-positionnés, capables de couvrir plusieurs semaines d'intervention sans ravitaillement extérieur. Les équipements prévus sont aussi variés que stratégiques : 200.000 tentes polyvalentes, lits de camp, cuisines mobiles, boulangeries

de campagne, générateurs remorquables, systèmes de potabilisation de l'eau, modules médicaux d'urgence, médicaments thermosensibles, postes médicaux avancés et hôpitaux de campagne. L'ensemble sera géré par des équipes formées en logistique humanitaire, selon des protocoles de traçabilité rigoureux et des normes de conservation strictes, en particulier pour les produits médicaux.

Mais au-delà de la capacité d'intervention, ce programme se veut aussi un levier de souveraineté. Le Royaume ambitionne de développer un écosystème industriel national capable de concevoir, produire et entretenir les équipements déployés dans ces plateformes. De la fabrication de tentes techniques à l'assemblage de structures médicales mobiles, en passant par la production de kits alimentaires, ce chantier ouvre la voie à une filière industrielle tournée vers la sécurité civile. Actuellement, le projet entre dans sa phase d'équipement. Le ministère de l'Intérieur a lancé une première vague d'appels d'offres d'un montant de plus de 108 millions de dirhams. Parmi les lots concernés figurent des groupes électrogènes mobiles de 3 kW, des barges de secours en aluminium, des ballons éclairants, des brancards, des bouées et gilets de sauvetage, des kits de couchage, ainsi que des tentes médicalisées dotées de citernes et de blocs électriques. L'ouverture des plis est programmée pour août et septembre prochains, signe d'une volonté de tenir un calendrier resserré. Dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, ce réseau de plateformes constitue une rupture avec les pratiques du passé. Il ne s'agit plus de réagir tant bien que mal une fois la catastrophe survenue, mais de disposer d'une capacité de projection rapide, structurée, territorialisée. Chaque plateforme agit

comme un centre d'impulsion autonome, en synergie avec les forces de secours et les autorités locales. À terme, ces installations devraient permettre de répondre à une catastrophe de l'ampleur du séisme d'Al Haouz, avec une capacité trois fois supérieure à ce qui a été mobilisé en 2023. Au-delà du volume, c'est l'architecture même de la réponse qui se transforme, portée par une vision royale résolument tournée vers l'anticipation, l'efficacité logistique, et la résilience des territoires. En dotant chaque région d'un bras opérationnel prêt à intervenir en quelques heures, le Maroc donne corps à une stratégie de sécurité civile ambitieuse, capable d'absorber les chocs et de protéger les populations. Ce programme marque l'entrée dans une nouvelle ère de gouvernance du risque, où l'excellence logistique se transforme en pilier de la souveraineté nationale. ●

comme un centre d'impulsion autonome, en synergie avec les forces de secours et les autorités locales.

À terme, ces installations devraient permettre de répondre à une catastrophe de l'ampleur du séisme d'Al Haouz, avec une capacité trois fois supérieure à ce qui a été mobilisé en 2023. Au-delà du volume, c'est l'architecture même de la réponse qui se transforme, portée par une vision royale résolument tournée vers l'anticipation, l'efficacité logistique, et la résilience des territoires. En dotant chaque région d'un bras opérationnel prêt à intervenir en quelques heures, le Maroc donne corps à une stratégie de sécurité civile ambitieuse, capable d'absorber les chocs et de protéger les populations. Ce programme marque l'entrée dans une nouvelle ère de gouvernance du risque, où l'excellence logistique se transforme en pilier de la souveraineté nationale. ●



تهنئة بمناسبة عيد العرش المجيد

بمناسبة الذكرى السادسة والعشرين لتربع صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده على عرش أسلافه الميامين، يتشرف رئيس مجلس جهة الدار البيضاء-سطات، السيد عبد اللطيف معزوز، أصالة عن نفسه ونيابة عن كافة أعضاء المجلس وساكنة الجهة، بأن يرفع إلى المقام العالي بالله أصدق عبارات التهاني وأخلص مشاعر الوفاء والولاء، مجدداً التعبير عن التعلق الراسخ بأهداب العرش العلوي المجيد.

وإذ نفتخر بما تحقق في ظل القيادة الحكيمة لجلالة الملك من إصلاحات رائدة ومشاريع تنموية بنائة، فإننا نغتتم هذه المناسبة الغالية لنؤكد تشبثنا بورش الجهوية المتقدمة الذي يرعاه جلالته، وسعينا الدائم إلى مواكبة رؤية جلالته السامية لتحقيق تنمية شاملة ومستدامة في ربوع الجهة وسائر أرجاء الوطن.

نسأل العلي القدير أن يحفظ جلالة الملك ويديم عليه نعمة الصحة والعافية، وأن يقر عينه بولي عهده صاحب السمو الملكي الأمير الجليل مولاي الحسن، ويشد أزره بشقيقه صاحب السمو الملكي الأمير مولاي رشيد، ويحفظ الأميرة الجليلة للا خديجة وسائر أفراد الأسرة الملكية الشريفة.

خديم الأعتاب الشريفة

عبد اللطيف معزوز

رئيس مجلس جهة الدار البيضاء - سطات

جهة
الدار البيضاء
سطات



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ ⵏ ⵏⵓⵔ

MONDE RURAL

UNE PRIORITÉ ROYALE

Dans nombre de ses discours, SM le Roi Mohammed VI a plaidé pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, la promotion de l'économie solidaire et la réduction des disparitions entre le Maroc des villes et le Maroc des campagnes.



L'eau au cœur du développement durable.

LAÏLA LAMRANI

Le développement du monde rural est au cœur des priorités royales. Cette stratégie, impulsée par le Roi Mohammed VI, se traduit par une série de programmes structurants dans les domaines des infrastructures de proximité, de la santé rurale, de la digitalisation et du soutien agricole. Le but est clair : réduire les disparités territoriales, valoriser le potentiel agricole et humain des campagnes, et faire du rural un moteur du développement inclusif. Surtout que les territoires ruraux sont des espaces qui possèdent de nombreux atouts, ressources et potentialités qu'il faut valoriser au bénéfice des habitants.

Désenclaver les territoires Depuis 2017, dans le cadre du Programme de réduction des disparités territoriales et sociales, les infrastructures routières ont connu une dynamique soutenue dans les zones rurales. D'après les données officielles, plus de 12.454 km de routes rurales ont été construites, permettant d'améliorer l'accès aux marchés, aux établissements scolaires et aux centres de santé. À ce réseau s'ajoutent 3.032 km actuellement en cours de réalisation. L'objectif est d'atteindre un taux d'accessibilité rurale de 90 %, contre 79 % il y a quelques années. Ces routes sont essentielles à la fois pour le désenclavement

des douars reculés et pour l'écoulement des productions agricoles vers les circuits de commercialisation. Elles s'inscrivent dans une logique d'équité territoriale mais aussi d'efficacité économique, en réduisant les coûts de transport et en raccourcissant les délais d'acheminement.

Santé de proximité

Au cours de la dernière décennie, l'accès aux soins en milieu rural s'est nettement amélioré, porté par une volonté politique affirmée et des investissements croissants dans l'infrastructure sanitaire de proximité. Depuis 2015, plus de 1.200 centres de santé ont été construits ou entièrement réhabilités à l'échelle nationale, dont une majorité dans les provinces à dominante rurale. Rien qu'entre 2020 et 2025, 534 établissements ont été mis à niveau dans le cadre des réformes engagées pour un système de santé plus équitable et plus territorialement équilibré. Cette dynamique a été accompagnée par la mobilisation de près de 600 ambulances et unités mobiles, afin de desservir les zones enclavées et améliorer la prise en charge des urgences.

La généralisation de la couverture médicale, désormais universelle depuis 2023, a contribué à faire progresser le

taux de recours aux soins en milieu rural, avec une nette amélioration du suivi des femmes enceintes, de la vaccination des enfants et de l'accès aux médicaments essentiels. La télémédecine, expérimentée dès 2018, couvre aujourd'hui plus de 150 communes rurales, offrant un appui précieux aux soignants locaux. Parallèlement, la densité des professionnels de santé a commencé à progresser, même si des disparités territoriales subsistent : la moyenne nationale avoisine désormais 9,4 médecins pour 10.000 habitants, contre à peine 6,5 il y a dix ans.

Ces efforts soutenus ont permis de faire reculer la mortalité maternelle et infantile dans les campagnes, et de renforcer la confiance des populations dans le système public de santé. Le chantier reste ouvert, des améliorations restent à introduire mais les résultats obtenus témoignent d'un changement de cap réel dans la politique de santé rurale.

Agriculture connectée

L'initiative Génération Green 2020-2030, lancée sous l'impulsion royale, consacre une place particulière à la digitalisation du monde rural. L'un des objectifs phares du programme est de connecter 2 millions d'agriculteurs à des services numériques via leurs téléphones mobiles ou centres de services de proximité.

Ces e-services incluent l'accès aux prévisions météorologiques agricoles, les conseils phytosanitaires, les prix des intrants, ou encore des plateformes de formation à distance. L'extension de la couverture réseau en zones rurales, combinée au déploiement d'applications agricoles, est en train de transformer la relation des agriculteurs à l'information, à la formation et au marché.

Soutien aux agriculteurs

La sécheresse persistante et la hausse du coût des intrants ont conduit le gouvernement, sur instructions royales, à mettre en œuvre plusieurs plans d'aide d'urgence. Le plus récent, doté de 10 milliards de dirhams, a permis de subventionner l'alimentation animale, les semences, les engrais, ainsi que les opérations de sauvegarde du cheptel et de reconversion vers des cultures moins consommatrices d'eau.

Malgré un contexte climatique difficile, la production céréalière nationale est passée de 34 à 55 millions de quintaux en une campagne, soit une hausse de 62 %, preuve de l'efficacité de l'accompagnement mis en place.

Parallèlement à ces mesures de soutien, les politiques publiques s'inscrivent dans une vision de long terme. La généralisation de la protection sociale aux petits agriculteurs est en cours, avec déjà 1,4 million de bénéficiaires à ce jour, et un objectif de 3,3 millions d'ici 2030. En outre, 180 000 jeunes ruraux sont ciblés pour intégrer l'agriculture par le biais de l'entrepreneuriat ou des métiers de services agricoles. Cela inclut des formations, un appui à l'installation, et des aides au regroupement coopératif.

L'eau au cœur des enjeux

Le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (2020-2027), d'un montant de 115,4 milliards de dirhams, comporte une forte composante rurale. Plus de 22.900 branchements ont été réalisés pour amener l'eau potable dans des zones enclavées.

Les efforts portent également sur l'irrigation localisée, la reconversion vers des systèmes économes en eau, et la sécurisation de l'accès à la ressource pour les exploitations familiales. L'eau est désormais considérée comme un axe central du développement rural durable. Reste à savoir si le modèle agricole national basé sur l'export de produits hydriques n'a pas besoin d'être revu à la lumière du stress hydrique et de la rareté des précipitations. ●



À L'OCCASION DU 26ÈME ANNIVERSAIRE DE
LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH

ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS
DÉFÉRENTS À

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

AINSI QU'À

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID

ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

EXTENSION DE LA LGV, AUTOROUTES ET ENVOL DE LA RAM

Le transport en mode turbo

Du rail à grande vitesse aux ailes déployées de Royal Air Maroc, en passant par les autoroutes et voies express qui relient les confins du Sud, le Maroc consolide année après année les bases d'un réseau de transport fluide, intégré et tourné vers l'avenir.

JAMIL MANAR

Depuis plusieurs années, le Maroc œuvre à la transformation profonde de ses infrastructures de transport. L'objectif est clair : bâtir un réseau performant, connecté et fiable, capable de répondre aux besoins croissants de mobilité, d'accompagner le développement économique des régions et de renforcer l'attractivité du pays à l'échelle internationale. Ce programme national d'envergure prend aujourd'hui une nouvelle dimension. La mise en chantier de la ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech, le déploiement progressif de réseaux de trains express régionaux autour des grands pôles urbains, les investissements massifs dans le réseau autoroutier ainsi que la montée en gamme de la flotte de Royal Air Maroc traduisent une même volonté : inscrire le transport au cœur du développement du Royaume. Ce maillage territorial dense est le fruit de plans longuement préparés, structurés autour de priorités stratégiques, d'opérateurs mobilisés et d'un effort soutenu de coordination institutionnelle.

LGV, RER, trains intercités : le rail prend de la vitesse

L'extension du réseau à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech s'impose comme l'un des projets les plus structurants en matière de transport. D'une longueur de 430 kilomètres, cette nouvelle LGV permettra de relier Tanger à Marrakech en moins de trois heures, avec des arrêts à Rabat, Casablanca Sud, l'aéroport Mohammed V et une gare prévue à Marrakech Palmeraie. Conçue pour une vitesse de croisière de 320 km/h, elle marque une avancée technologique et logistique d'envergure. Mais le chantier ferroviaire ne se limite pas à la grande vitesse. L'ONCF déploie en parallèle un programme ambitieux de modernisation du réseau conventionnel, avec à la clé l'acquisition de 150 trains : 40 trains intercités et 110 automotrices destinées aux futurs réseaux RER. Ces derniers verront le jour autour des trois grandes métropoles que sont Casablanca, Rabat



SM le Roi Mohammed VI lançant les travaux de la LGV Kenitra-Marrakech le 24 avril 2025 à Rabat.

et Marrakech, avec des dessertes cadencées toutes les 10 à 15 minutes. À Rabat, une ligne express reliera la capitale à Kénitra en traversant plusieurs pôles urbains. À Casablanca, le futur réseau RER desservira notamment Mohammedia, Nouaceur, l'aéroport et Benslimane.

Ce réseau, composé de quelque 250 kilomètres de lignes régionales et de plus de 35 nouvelles gares, contribuera à fluidifier les déplacements du quotidien, à désengorger les axes routiers et à offrir une alternative durable à l'usage de la voiture individuelle.

Autoroutes et voies express: un réseau plus ramifié et mieux connecté

En parallèle du rail, le réseau routier connaît lui aussi une expansion soutenue. Le Maroc compte aujourd'hui environ 1.800 kilomètres d'autoroutes et plus de 1.600 kilomètres de voies express. Un programme national prévoit d'étendre le réseau autoroutier à 3.000 kilomètres à l'horizon 2030, tout en poursuivant l'effort de sécurisation et de modernisation des voies express.

Plusieurs projets majeurs sont en cours ou à l'étude, tels que la liaison Tanger-Fès via Tétouan, le contournement Est de Marrakech, les axes reliant Béni Mellal à Meknès, ou encore le tronçon stratégique entre Guercif et Nador.

Dans les régions côtières et intérieures, des contournements urbains sont également programmés pour désenclaver les villes et alléger le trafic de transit.

De même, la voie express reliant Tiznit à Dakhla est un projet-phare d'envergure qui illustre cette dynamique. D'une longueur de plus de 1.000 kilomètres, elle traverse les provinces du Sud en reliant Tiznit à Laâyoune, puis Dakhla. Les travaux ont atteint leur phase finale début 2025, avec l'ouverture complète à la circulation prévue dans la foulée. Cette infrastructure améliore considérablement la sécurité, réduit les temps de parcours, et permet une meilleure intégration économique des régions méridionales dans la

dynamique nationale. Elle incarne aussi une volonté affirmée d'aménagement équitable du territoire.

Transport aérien : Royal Air Maroc prend de l'altitude

Le transport aérien suit la même logique de transformation. Royal Air Maroc a engagé un développement ambitieux de sa flotte, avec pour objectif d'atteindre 200 appareils d'ici 2037. Le plan en cours prévoit l'acquisition d'avions moyen et long-courriers auprès des principaux constructeurs. Des négociations sont en cours avec Boeing pour de nouveaux Dreamliners et monocouloirs, mais aussi avec Airbus et Embraer pour renforcer l'offre régionale. La compagnie nationale a également élargi le cercle de ses destinations.

Pour la saison estivale, elle propose 6,6 millions de sièges sur un réseau couvrant 95 villes à travers l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie. De nouvelles liaisons ont été ouvertes vers Toronto, Pékin, São Paulo ou encore Catane, pendant que le réseau africain continue de se densifier.

Le hub de Casablanca joue un rôle central dans cette stratégie d'expansion. En synergie avec les projets ferroviaires (LGV, RER) et les extensions prévues de l'aéroport Mohammed V, il est pensé comme une plate-forme intermodale, capable d'assurer une fluidité maximale pour les correspondances. Cette articulation renforcée entre ciel, rail et route s'inscrit pleinement dans les préparatifs de la Coupe du Monde 2030, où la mobilité constitue un enjeu crucial. ●



الفدرالية المغربية لصناعة الأدوية والابتكار الصيدلي
FÉDÉRATION MAROCAINE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION PHARMACEUTIQUES
MOROCCAN FEDERATION OF PHARMACEUTICAL INDUSTRY AND INNOVATION

A L'OCCASION DU 26^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRONE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

Les Membres de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation
Pharmaceutiques - FMIIP

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu le Glorifie



Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie, et le combler
en les personnes de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de
Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince
Moulay Rachid et de tous les membres de la Famille Royale.**

Ils saisissent cette occasion pour renouveler au Souverain, leur indéfectible
attachement et leur mobilisation permanente sous Ses Hautes Directives pour
participer au développement du Royaume.

ACTION HUMANITAIRE DU MAROC **Pilier de la diplomatie royale**

L'action humanitaire ne peut être comprise sans le lien fondamental qu'elle entretient avec le droit international humanitaire et la gestion de crise.

DR. MOHAMED-BADINE EL YATTIOUI *

Les Etats cherchent à la mettre en œuvre par la mobilisation et la coordination de l'action de nombreux acteurs. Elle est donc importante pour analyser et expliquer l'ingénierie diplomatique complexe de l'aide humanitaire. Au Maroc, la stratégie est définie par SM le Roi, Chef de l'Etat, Amir Al Moumine et Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des Forces armées royales. L'action humanitaire est un pilier fondamental et structurant de la politique extérieure du Royaume, qui lui permet de participer à l'atténuation des crises humanitaires. Une institution comme les FAR joue un rôle central dans la mise en œuvre de cette action humanitaire, comme nous allons le voir.

L'action humanitaire est encadrée par le droit international humanitaire. Les conventions de Genève du 12 août 1949 qui s'intéressent aux blessés et malades, mais également aux naufragés, aux prisonniers de guerre et à la population civile. Le droit international humanitaire est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Le droit international humanitaire consacre donc 4 principes fondateurs : le principe d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Ils sont adoptés par les Nations Unies en vertu des résolutions 46/182 (1991) et 58/114 (2004) de l'Assemblée générale.

Le Royaume déploie une action humanitaire, à la fois bilatérale et multilatérale, qui doit être comprise dans l'ancrage historique de sa politique étrangère dans un fort engagement avec le reste du monde en tant qu'acteur diplomatique ambitieux sur la scène internationale. Il s'agit là d'un pilier fondamental de sa politique étrangère. L'action humanitaire est donc un instrument qui permet d'atteindre les personnes les plus vulnérables lors des crises internationales. Les exemples sont nombreux.

En 1996, les FAR ont servi en Bosnie-Herzégovine au sein des forces onusiennes de maintien de la paix. Ils ont également participé à une importante mission humanitaire onusienne au Kosovo, la KFOR, en 1999. En 2004, toujours dans le cadre des Nations



Le soutien royal aux Palestiniens et aux habitants de Gaza ne s'est jamais démenti.

Unies (MINUSTAH), le Maroc a envoyé 160 soldats en Haïti. Le leadership du Souverain, président du Comité Al-Qods, permet donc au Maroc d'être le premier pays à avoir acheminé une aide humanitaire directe par voie terrestre au profit des populations de Gaza et d'Al-Qods, l'an dernier. L'aide humanitaire fournie par le Maroc en 2024 à la population palestinienne s'inscrit dans le prolongement de celles de 2018 et de 2023.

Le Maroc a fait le choix de participer de manière constante aux opérations de maintien de la paix des Nations unies depuis plus de soixante ans. Il figure parmi les plus anciens pays contributeurs en troupes. Il convient de mettre en évidence le déploiement, souvent associé aux opérations de maintien de la paix (OMP), de plus de 74.000 soldats marocains au sein de 14 pays. Plus de 17 établissements médico-chirurgicaux de campagne ont fourni environ 2,65 millions de services médicaux.

En mai 2025, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales FAR, a adressé un Ordre du jour aux Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, à l'occasion du 69e anniversaire de la création des FAR. Il a insisté sur l'importance de ces missions et l'engagement structurel du Royaume. Cela prouve le caractère fondamental de l'action humanitaire dans le cadre des opérations de maintien de la paix :

« Concomitamment à leurs missions de défense, militaires et humanitaires, les Forces Armées Royales ont poursuivi leur engagement agissant, avec le même

enthousiasme et la même détermination, dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, à travers le travail sérieux mené par Nos contingents militaires déployés en République démocratique du Congo et en République Centrafricaine. Cet engagement se trouve conforté grâce au déploiement de cadres techniques et médicaux expérimentés au sein des missions de maintien de la paix de l'Organisation onusienne, contribuant ainsi au rayonnement international du Royaume en tant que partenaire distingué et fiable en matière de soutien et de maintien de la sécurité et de la paix internationales ».

L'action humanitaire marocaine se déploie sur tous les fronts et permet donc de réaffirmer sa position sur la scène internationale comme défenseur des principes du droit international humanitaire.

En Afrique, cette action met en évidence le leadership du Maroc. L'adhésion quasi-unanime des pays membres au retour du Maroc à l'Union africaine, en 2017, est une reconnaissance claire de cette action constructive pour le continent lors des multiples opérations de maintien de la paix. Pour le Royaume du Maroc, l'action humanitaire, la politique étrangère et les intérêts stratégiques se confondent de plus en plus pour ne former qu'une seule doctrine, celle de la paix et de la solidarité dans la défense des intérêts supérieures de la nation. ●

* Dr. Mohamed-Badine El Yattoui, Professeur d'Études Stratégiques National Defence College Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis

À l'occasion du 26ème anniversaire de l'intronisation de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI

le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) ont l'insigne honneur de présenter à

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste**



leurs vœux les plus déferents, Puisse Dieu accorder longue vie à Sa Majesté et Le combler en les personnes de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi qu'en tous les membres de la Famille Royale.

Ils renouvellent à Sa Majesté l'expression de leur fidélité et de leur attachement indéfectible au Trône Alaouite et affirment leur engagement à accompagner, sous les Hautes Directives de leur Souverain, le processus de développement économique, social et environnemental que connaît le Royaume.

COMPLEXES PORTUAIRES **Moteurs de l'Intégration du Royaume dans le Commerce Mondial**

Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc a accordé une grande importance au développement de son infrastructure portuaire, avec l'émergence de nouveaux hubs portuaires qui ont renforcé sa position stratégique au carrefour du commerce mondial. De Tanger Med à Nador West Med en passant par l'ambitieux projet Dakhla Atlantic, ces ports de classe mondiale contribuent non seulement à la fluidification des échanges internationaux mais aussi à la connectivité régionale, propulsant le Maroc à l'avant-garde de la logistique portuaire dans sa région.



DR. AHMED IRAQI *

Le Maroc, carrefour historique entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, tend de plus en plus à consolider sa place centrale dans les échanges mondiaux, notamment dans le courant de circulation maritime est-ouest des marchandises conteneurisées.

Cette position stratégique à la confluence des principaux pôles économiques de la planète -Amérique du Nord, Europe et Asie orientale- est renforcée par le développement de nouveaux ports qui jouent désormais un rôle déterminant dans le paysage géopolitique et géoéconomique de la région méditerranéenne.

En effet, depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, le Royaume a mis en œuvre une stratégie d'émergence industrielle volontariste, centrée sur la modernisation des infrastructures ainsi que la diversification des branches industrielles. Dans cette optique, et dans le cadre de la vision portuaire du royaume à l'horizon 2030, de nouveaux pôles portuaires ont émergé, en l'occurrence le pôle de l'Oriental, tourné vers l'Europe et la Méditerranée,

notamment le Maghreb, le pôle du Nord-Ouest avec Tanger, le pôle de Kenitra-Casablanca qui englobe les ports de Mohammedia et Casablanca, le pôle Abdou Doukkala avec Jorf et Safi, le pôle du Souss-Tensift avec Agadir, et enfin, le pôle des ports du Sud regroupant Tan Tan, Laâyoune, et Dakhla. Ces investissements ont donné naissance à des complexes portuaires de dernière génération, tels que Tanger Med et les futurs Dakhla Atlantique et Nador West Med, qui ont non seulement stimulé le développement économique du royaume, mais aussi renforcé sa position géopolitique en tant que hub international incontournable pour le commerce maritime. La mise en œuvre de cette stratégie portuaire a conduit à la création de ports de haute performance, qui renforcent la compétitivité écono-

mique nationale, dynamisent le développement régional et positionnent le Maroc comme un hub logistique majeur en Méditerranée.

Résilience

Cette approche vise à exploiter les avantages comparatifs du pays dans le bassin méditerranéen, à promouvoir un développement régional équilibré et à soutenir la croissance sociale et humaine. Plusieurs facteurs sous-tendent cette dynamique. D'une part, les politiques nationales et sectorielles visant à stimuler le développement économique et social local ont nécessité d'exploiter la proximité de l'Europe pour encourager le near-shoring. D'autre part, l'ouverture du pays à l'international a exigé des investissements significatifs et la planification de nouveaux espaces portuaires pour assurer cette connectivité.

Aujourd'hui, avec ses 43 ports, dont 14 ouverts au commerce international, le Maroc se classe parmi les 20 premiers pays en termes de connectivité maritime. Le port de Tanger Med, par exemple, est connecté à 186 ports sur les cinq continents, tandis que le port de Casablanca est relié à plus de 55 ports internationaux. Cette infrastructure maritime robuste a permis aux ports marocains de faire preuve de résilience pendant la crise COVID-19, enregistrant une augmentation du trafic global de 172 millions de tonnes en 2020 à plus de 192 millions de tonnes en 2021. Ces résultats mettent en évidence l'importance stratégique de ces ports, désormais essentiels au développement économique local et au dynamisme du commerce extérieur. Mis en service en 2007, Tanger Med continue de se développer pour intégrer les 20 premières plateformes portuaires mondiales. Aujourd'hui, c'est le premier port d'Afrique et le principal point de transbordement en Méditerranée avec une capacité de traitement de conteneurs qui place le Maroc parmi les leaders mondiaux en logistique portuaire. Il comprend trois ports distincts : Tanger Med 1, le port passagers et rouliers, et Tanger Med 2. Il dispose de quatre terminaux conteneurs avec une

capacité nominale de 9 millions de conteneurs EVP, ayant traité 8,6 millions de conteneurs en 2023. Le terminal de véhicules neufs a une capacité annuelle de 1.000.000 véhicules, et le terminal ferroviaire, avec ses 10 hectares, offre un réseau de connexions aux principales villes du royaume pour le transport de véhicules, d'hydrocarbures et de conteneurs. Le terminal hydrocarbures, avec une capacité de 15 millions de tonnes, et le terminal de marchandises diverses, avec une capacité de 800 000 tonnes, montrent l'étendue des activités du port. En 2023, 9,8 millions de tonnes d'hydrocarbures et 581 042 tonnes de marchandises diverses ont été traitées. Le port passagers et rouliers a une capacité de 700.000 camions TIR et 7.000.000 passagers par an, assurant des liaisons avec l'Espagne, la France et l'Italie. En 2023, il a traité 477.993 camions TIR et 2,7 millions de passagers.

Transbordement

Parmi les chantiers portuaires en cours, le nouveau port de Nador West Med dans la région de l'Oriental et le port de Dakhla Atlantique dans la région Dakhla-Oued Eddahab sont particulièrement stratégiques. Le nouveau port de Dakhla, situé à 40 km au nord de Dakhla, représente un projet ambitieux avec une capacité à terme de 35 millions de tonnes, dont 1 million de conteneurs EVP. Ce port sera une porte d'entrée pour les échanges avec l'Afrique de l'Ouest, valorisant les ressources halieutiques locales et créant des infrastructures compétitives pour la filière pêche. Le projet s'inscrit également dans l'Initiative Atlantique lancée par le Roi Mohammed VI, visant à favoriser l'accès des États du Sahel africain à l'Océan Atlantique et à créer un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Nador West Med, dont la construction a été annoncée en 2012, est une autre pierre angulaire de la stratégie portuaire marocaine. Situé dans la baie de Bétoya, à proximité du détroit de Gibraltar, ce port est conçu pour assurer l'approvisionnement énergétique du royaume, renforcer

l'industrie pétrochimique et développer les capacités de transbordement de conteneurs. Ce complexe comprend un nouveau port en eau profonde et une plateforme industrielle intégrée visant à attirer des investisseurs de renom et abriter les métiers mondiaux du Maroc. Les objectifs du projet incluent l'accélération du développement économique et social de la région de l'Oriental, la consolidation de la vocation maritime du Maroc dans la Méditerranée occidentale et l'assurance de l'approvisionnement énergétique du pays. Ce port pourra traiter 3 millions de conteneurs EVP, 25 millions de tonnes d'hydrocarbures, 7 millions de tonnes de charbon et 3 millions de tonnes de marchandises diverses. Parallèlement, des zones industrielles, logistiques et de services seront développées sur la zone franche adjacente, créant un écosystème favorable à l'investissement et à la création d'emplois. Sa réalisation s'inscrit dans une politique globale de développement régional, visant à réduire les disparités et à améliorer la compétitivité et l'attractivité de la région de l'Oriental. En conclusion, grâce à leur capacité à optimiser les chaînes d'approvisionnement et à renforcer la connectivité internationale, les infrastructures portuaires marocaines telles que Tanger Med jouent un rôle crucial dans le développement économique et le positionnement géopolitique du pays. L'investissement continu dans ces infrastructures et l'amélioration des services logistiques associés permettront au royaume de réduire davantage les coûts de transport, d'améliorer l'efficacité des échanges commerciaux et d'attirer des investissements étrangers significatifs. En outre, ces ports confirmeront le statut du pays en tant que centre névralgique pour le commerce mondial et africain. Le port de Dakhla Atlantique, en particulier, sera le trait d'union dans l'institutionnalisation d'un partenariat Africain Atlantique, conformément à la vision du Roi Mohammed VI. Cette initiative vise à promouvoir davantage la coopération dans la zone afro-atlantique, favorisant une prospérité partagée. L'espace maritime de l'Afrique Atlantique, qui s'étend

sur plus de 12 000 km et couvre 23 pays, est l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, lui conférant une importance stratégique indéniable. Cette zone, riche en opportunités et en ressources, possède ainsi un potentiel considérable. Cependant, malgré ces atouts considérables, la région souffre d'un niveau de coopération intra-africain inférieur aux attentes, ce qui freine l'exploitation optimale de son potentiel.

Une gestion judicieuse et efficace de ces ressources pourrait non seulement stimuler le développement des 23 pays concernés, mais également favoriser la croissance économique de l'ensemble du continent africain.

C'est dans ce contexte que l'initiative Atlantique revêt une importance particulière en établissant un espace stable et prospère, car elle facilite l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique, et promeut l'intégration et l'inclusion économiques sur le continent, renforçant ainsi les liens commerciaux et favorisant une meilleure coopération régionale. Enfin, l'enjeu aujourd'hui se pose à deux niveaux majeurs : garantir la sécurité dans cette région et renforcer la coopération entre les pays du Sahel, particulièrement dans un contexte où les menaces sont nombreuses et grandissantes, telles que la piraterie maritime, le trafic de drogues, la pêche illégale, le trafic d'armes, les réseaux de migration illégale, et les menaces de l'extrémisme violent. L'initiative royale permettra de désenclaver ces pays, de les développer, et de mettre fin à l'expansion du terrorisme. La vision portuaire à l'horizon 2030 et au-delà démontre ainsi un engagement clair et concret pour maximiser le potentiel maritime du Maroc, en le positionnant comme un véritable pilier d'un développement tous azimuts, en capitalisant sur sa position stratégique et en répondant aux exigences économiques et politiques nationales et internationales. ●

**Par Dr. Ahmed Iraqi, enseignant-chercheur et membre du groupe de recherche en géopolitique et géoéconomie à ESCA École de Management à Casablanca*

COUPE DU MONDE

UN GRAND RÊVE MAROCAIN SE RÉALISE

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Comité exécutif de

la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football ». C'est en ces termes qu'un communiqué du cabinet royal rendu public le mercredi 4 octobre 2023 dans l'après-midi, a annoncé la belle nouvelle que tout un pays attendait depuis longtemps. Et qui a empli de joie et de fierté le peuple et son roi. C'est par un message lu au nom de SM le Roi Mohammed VI par le ministre Chakib Benmoussa le 14 mars 2023 lors de cérémonie de la CAF à Kigali, au Rwanda que le souverain a annoncé cette candidature tripartite pour l'organisation de la coupe du monde 2030. Cet événement a eu lieu en marge de la réception du prix de l'Excellence de la CAF décerné au Roi Mohammed VI et au président du Rwanda Paul Kagamé. Avec la décision du Comité exécutif de la Fédération Internationale de Football (FIFA), le Maroc réalise un vieux rêve à force de détermination et de persévérance après avoir essuyé cinq échecs. Il faut dire que le royaume a appris de ses erreurs liées notamment à la faiblesse de ses dossiers techniques pour mettre toutes les chances de son côté en investissant dans des stades de qualité aux normes. L'expérience du Maroc en matière d'organisation des événements sportifs continentaux a aussi joué en sa faveur. Bingo ! Cette fois est la bonne. Il faut reconnaître aussi que le ticket formé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal, deux pays européens amis et voisins qui entretiennent d'excellentes relations, est une idée géniale. Cette candidature tripartite, comme l'avait si bien souligné le souverain dans sa lettre « sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen ». "Yalla Vamos" est le slogan mêlant arabe, espagnol et portugais de l'édition 2030 de la Coupe du monde. ●



Le souverain avec les Lions de l'Atlas après l'exploit historique du mondial qatari.

La Fifa implante son siège africain au Maroc

La Fifa – branche Afrique inauguré samedi 26 juillet 2025 en présence notamment du président de la FIFA Gianni Infantino, du président de la Confédération Africaine de Football Patrice Motsepe et du président de la Fédération Royale Marocaine de Football Fouzi Lekjaa. Le nouveau siège de la FIFA est situé à proximité du Complexe Mohammed VI de football à Salé et du siège de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF). Cette succursale est la première du genre sur le continent africain, ce qui témoigne de la confiance internationale dont jouit le Maroc auprès des instances foitbalistiques internationales. L'inauguration de la représentation africaine de la FIFA s'inscrit dans le cadre d'un accord signé le 16 décembre 2024 à Marrakech entre la FIFA, le gouvernement marocain et la FRMF. Objectif : soutenir et développer le football africain, en renforçant les infrastructures institutionnelles et en assurant un accompagnement en matière de formation.



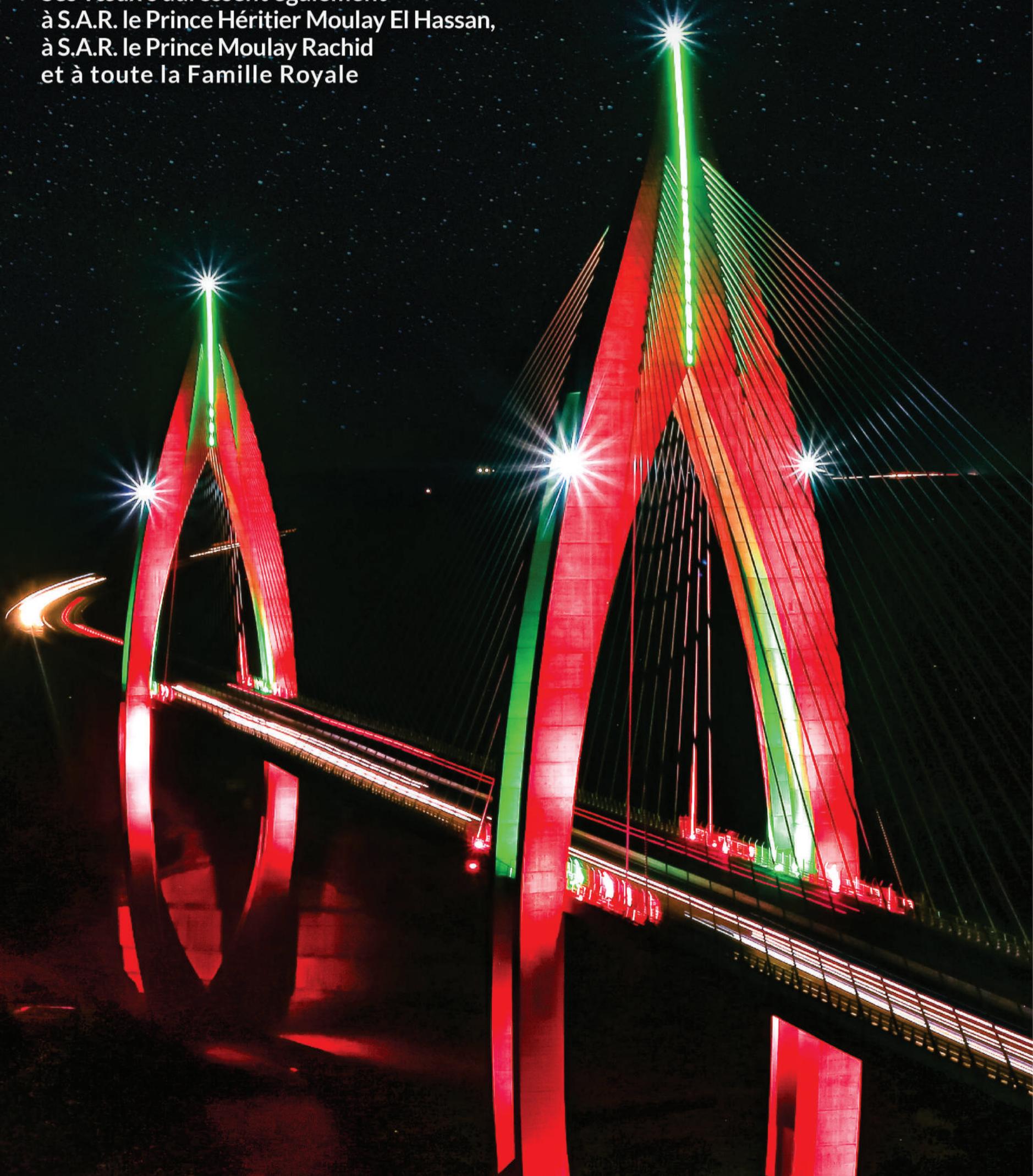
Gianni Infantino inaugurant le siège africain de la Fifa à Salé.

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

À l'occasion du
**26^{ème} anniversaire de l'intronisation de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste,**

la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déférents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale



LA RÉGIONALISATION Levier de réforme de l'Etat marocain

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.



Par **AZEDINE HANNOUN** *

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.

La réforme incarne un processus dynamique et nécessaire pour adapter les structures et les pratiques institutionnelles aux besoins évolutifs de la société. Elle vise à améliorer la gouvernance en répondant aux défis contemporains tels que les mutations politiques et géopolitiques et la durabilité environnementale. Ce processus implique souvent des changements institutionnels, juridiques et administratifs conçus pour renforcer la transparence, la responsabilité et la participation démocratique. La réforme politique est non seulement essentielle pour promouvoir une gouvernance efficace et équitable, mais aussi pour restaurer la confiance des citoyens dans les institutions. Elle représente ainsi un pilier fondamental dans la construction et le maintien de sociétés démocratiques et prospères à travers le monde.

Émancipation historique

C'est dans ce cadre que la réforme territoriale a toujours accompagné l'évolution du Maroc contemporain depuis l'indépendance parce qu'il s'agit du cadre juridique de la structuration territoriale de l'Etat. Ainsi, dès la première constitution, le Maroc au principe de la décentralisation. La décentralisation au Maroc, comme ailleurs est porteuse de profondes significations politiques. elle fait l'objet d'un réel

exercice d'équilibre ou plusieurs impératifs devraient être conservés :

- Nécessité de conserver l'unité nationale et territoriale des Etats,
- Promouvoir les spécificités culturelles et sociologiques de certaines entités infra étatiques (corriger certains déséquilibres créés dans le cadre de la constitution des Etats)
- Eviter que des expressions de spécificités locales se transforment en des vœux de séparatisme.
- Garantir la participation des citoyens à la gestion de leurs propres affaires.
- Garantir un meilleur ciblage des politiques publiques

Le processus d'édification d'un Etat moderne a connu un élan particulier à partir des années 90. L'ère d'ouverture s'est focalisée sur la nécessité de promouvoir la démocratie locale

La loi du 2 avril 1997 a mis les fondements d'une régionalisation à caractère administratif où la région occupe une place similaire aux autres collectivités territoriales avec une forte ingérence des représentants du pouvoir central dans les affaires de la région. La connotation administrative était très forte dans l'absence de toute connotation politique.



Ce choix prudent d'une régionalisation progressive et lente est à expliquer notamment par la faiblesse voire l'absence d'une demande explicite de respect des spécificités régionales émanant des territoires concernés. Il s'agissait en fait d'une création artificielle de la part de l'Etat. Au Maroc, il n'existe pas une conscience collective à caractère régionale territoriale. Il existe certes certaines manifestations d'une conscience de spécificités sur des bases plutôt ethniques et tribales. L'expérience était ainsi modeste empruntant la méthode progressive destinée à préparer le terrain près de vingt ans plus tard à la régionalisation avancée.

Dès les premières années de son règne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inscrit la régionalisation à la tête des priorités de l'action de l'Etat.

Ainsi, à partir de 2009, l'Etat marocain a décidé de passer à un nouveau palier de décentralisation à travers la régionalisation avancée ou la régionalisation élargie. Il s'agit du couronnement d'un processus de maturation qui a commencé dès l'indépendance. Cette réforme a une connotation politique très prononcée dans la mesure où la régionalisation est considérée à l'origine comme un outil de concrétisation, voire d'accélération du proces-

sus de transition démocratique. Un autre élément important explique également ce grand saut à savoir la nécessité de résolution de la question du Sahara marocain. Le Maroc avait en effet mis sur la table le projet d'accorder une autonomie large à une région englobant le Sahara marocain objet de dispute.

Le modèle proposé traduit une volonté de renforcer les prérogatives régionales plus poussées à certaines régions qui disposent de certaines particularités très prononcées. Il s'agit d'un modèle de régionalisation asymétrique.

Le processus de la réforme a pris des années pour se concrétiser. Confié au début à une Commission spéciale (CCR) présidée par un Conseiller Royal) il a fait l'objet de larges concertations qui ont pris en compte les avis et les vœux d'une multitude d'acteurs concernés.

La constitution de 2011 a consacré les principes élaborés par la CCR et qui constituaient en fait un prolongement du système tel qu'il a été érigé progressivement depuis l'indépendance. La région devient de ce fait le nouveau fondement de l'organisation territoriale du Royaume; la primauté de la région sur les autres collectivités locales devient la trame de fond du système. La loi organique 111-14 adoptée en 2015 constitue en effet l'apothéose législative de ce processus.

Néanmoins, ce processus n'est pas encore achevé. Certaines difficultés d'ordre politique et pratique ont poussé à un certain ralentissement du processus. La suppression du lien de tutelle est de nature à créer certains problèmes liés à l'efficacité de l'action des conseils régionaux qui demeurent privés de moyens opérationnels efficaces afin de mener leurs missions. Mais, au-delà des considérations pratiques, le système érigé lui-même ne met pas en place une sorte de régionalisation politique. on demeure dans un cadre avancé de la régionalisation administrative. Il s'agit d'un système transitoire qui devrait préparer le terrain à une véritable régionalisation politique. ●

* Professeur de droit public à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofail

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions

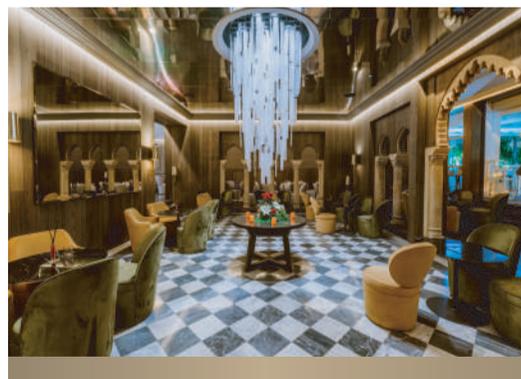


UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

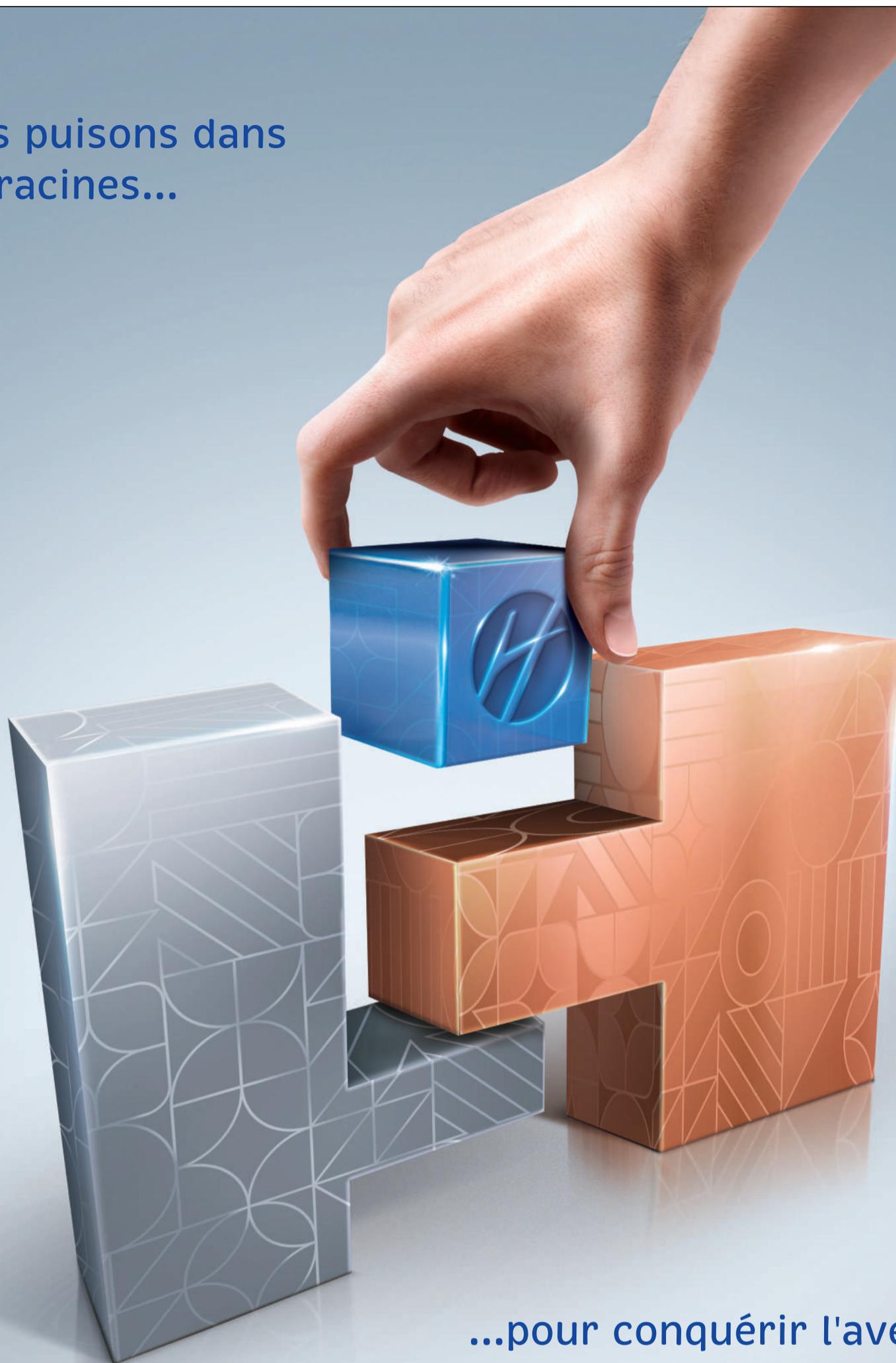
La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00

Nous puisons dans
nos racines...



...pour conquérir l'avenir

MAROC
SÉNÉGAL
BÉNIN
CÔTE D'IVOIRE

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

www.holmarcom.ma

